

2020 RAPPORT D'ACTIVITÉ

 **GRENOBLEALPESMÉTROPOLE**



PARTIE 1

2020 EN IMAGES

Janvier, février, mars	6
Avril, mai, juin	10
Juillet, août, septembre	15
Octobre, novembre, décembre	19

PARTIE 2

CARTE D'IDENTITÉ EXPRESS

Le territoire	26
Les compétences métropolitaines	28
L'intercommunalité grenobloise en quelques dates	31
Le Conseil métropolitain - trombinoscope	32

PARTIE 3

24 FICHES THÉMATIQUES

> Pôle Environnement et services publics

» Énergie	38
» Gestion des déchets	48
» Eau potable, assainissement et GEMAPI	56
» Plan climat air énergie métropolitain (PCAEM) et qualité de l'air	66
» Lutte contre la divagation animale	72
» Politique funéraire	78

> Pôle Solidarités

» Cohésion sociale et égalité	84
» Emploi et insertion	92

> Pôle Aménagement du territoire

» Politique de l'habitat / Accès au logement et à l'hébergement	100
» Politique foncière	110
» Renouvellement urbain	116
» Agriculture alimentation forêt	124
» Grands projets urbains et aménagement	130
» Urbanisme, paysages et autorisations du droit des sols	136
» Montagne – Biodiversité – Trame verte et bleue	142
» Risques majeurs et résilience métropolitaine	148

> Pôle Économie et Attractivité

» Développement économique / Commerce et artisanat	156
» Tourisme et attractivité du territoire	164
» Enseignement supérieur recherche et innovation	170
» Culture et sport	176

> Pôle proximité et espaces publics

» Espaces publics voirie et ouvrages d'art	182
--	-----

> Pôle pilotage et transformation numérique

» Relation usagers et transformation numérique	192
» Participation citoyenne et innovation	198
» Observation et prospective	204

PARTIE 4

RAPPORT DE GESTION

Finances

1- Présentation du Compte administratif	213
2- Données comptables	215
3- Données hors bilan	217

Ressources humaines

219

Commande publique

224

Évaluation des politiques publiques

Réalisations entre 2015-2020	226
------------------------------------	-----

Partie 1

2020 EN IMAGES

Janvier

GRAND PROJET

GO POUR LE PROJET URBAIN GRANDALPE

En votant une première enveloppe financière de 46 millions d'euros, la Métropole donne le top départ à Grandalpe. S'étalant un territoire de 400 hectares qui traverse trois communes, (Grenoble, Echirolles et Eybens) et accueille 30 000 habitants et 40 000 emplois, c'est le plus important projet urbain jamais lancé sur le territoire métropolitain. Habitat, activité économique, espaces publics, mobilité... Grandalpe concerne tous les aspects urbains, pour construire la ville demain.



Janvier

MOBILITÉS

NAISSANCE DU SMMAG

Succédant au SMTC, ce tout nouveau "Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise" regarde et agit au-delà du territoire métropolitain : il intègre désormais aussi ses voisins du Pays Voironnais et du Grévisaudan. Avec un objectif commun : organiser les transports à l'échelle de la grande région grenobloise à une échelle plus pertinente, pour un service public plus efficace.

Janvier

ÉNERGIES

UN NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR À QUAIX-EN-CHARTREUSE

Décidée à en finir avec les énergies fossiles, la petite commune montagnarde (900 habitants) se dote, avec le soutien de la Métropole, d'une nouvelle centrale pour chauffer ses quatre bâtiments communaux : c'est désormais une chaudière fonctionnant au bois granulé qui prend le relais, évitant le rejet d'une centaine de tonnes de CO₂ par an



Janvier

URBANISME

UN PREMIER PLUI TRÈS PROTECTEUR

Le premier PLU intercommunal entre en vigueur le 1^{er} février 2020, après quatre ans de travail préparatoire intensif. Marqué par des règles plus strictes en matière de protection de l'environnement, des paysages et du patrimoine, il met un coup d'arrêt à la surconsommation d'espaces naturels et agricoles et intègre – initiative unique en France – sept "Carnets de paysage" qui recensent les différentes ambiances paysagères du territoire.



Janvier

QUALITÉ DE L'AIR

LA PREMIÈRE ZFE DE FRANCE

Afin d'améliorer la qualité de l'air, au bénéfice de la santé des habitants et de l'attractivité du territoire, la Métropole avait instauré dès 2019 une Zone à faibles émissions sur 10 communes, à destination des véhicules professionnels et de livraison les plus polluants. En s'élargissant, elle concerne aujourd'hui 27 communes.

Février

ESPACES PUBLICS

DERNIER ACTE POUR L'EXTENSION DU SECTEUR PIÉTONNIER GRENOBLOIS

La démarche "Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole (CVCM)" vise à rendre les centres-villes de l'agglomération plus accessibles et agréables à vivre, propices à une vie commerciale dynamique et proposant des déplacements apaisés. Les travaux de piétonisation du secteur Millet marquent la fin de l'opération menée dans la ville-centre, qui aura ainsi bénéficié d'un quasi-doublement de son secteur piéton, au profit de la qualité de vie.



Février

INNOVATION

EXPÉRIMENTA : 10 ANS DE DIALOGUE ENTRE L'ART ET LA SCIENCE

Depuis une décennie, la biennale Arts/sciences Expérimenta, organisée par la scène nationale l'Hexagone, questionne et aide à comprendre les nouvelles technologies, en favorisant la coopération et les expériences entre artistes, scientifiques et technologues. Cette 10^e édition est une nouvelle fois marquée par des créations étonnantes.



Février

TRANSITIONS

UN NOUVEAU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE PLUS AMBITIEUX

En 2005, Grenoble-Alpes Métropole fut la première agglomération de France à se doter d'un Plan Climat. En 2020, la Métropole le remet à plat pour le doter d'objectifs plus ambitieux à horizon 2030* : - 50% de gaz à effet de serre, -40% de consommation d'énergie, 30% d'énergies renouvelables et de récupération dans la consommation finale et l'atteinte des seuils définis par l'Organisation mondiale de la santé en termes de concentration annuelle de particules fines.

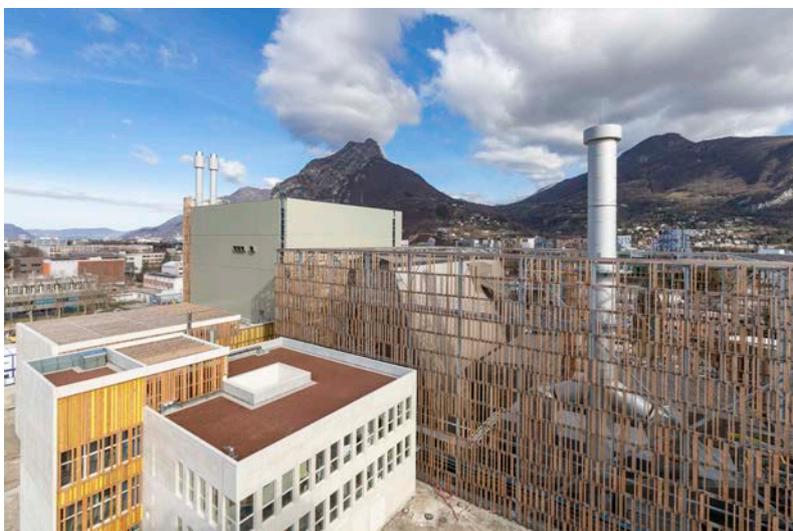
* Par rapport à 2005

Février

RENOUVELABLE

BIOMAX : UNE NOUVELLE CENTRALE 100% BOIS

La Métropole inaugure sa nouvelle centrale au bois "XXL". Aménagée sur la Presqu'île de Grenoble, cette nouvelle unité de chaleur du réseau de chauffage urbain métropolitain utilise des technologies de pointe en matière d'efficacité énergétique. Elle vient renforcer la part d'énergies renouvelables alimentant le réseau de chauffage urbain et améliorer la qualité de l'air en réduisant le recours aux énergies fossiles encore sollicitées lors des pics de consommations. Biomax permettra d'alimenter entre 15 000 et 20 000 logements en chauffage urbain, et 10 000 logements en électricité.

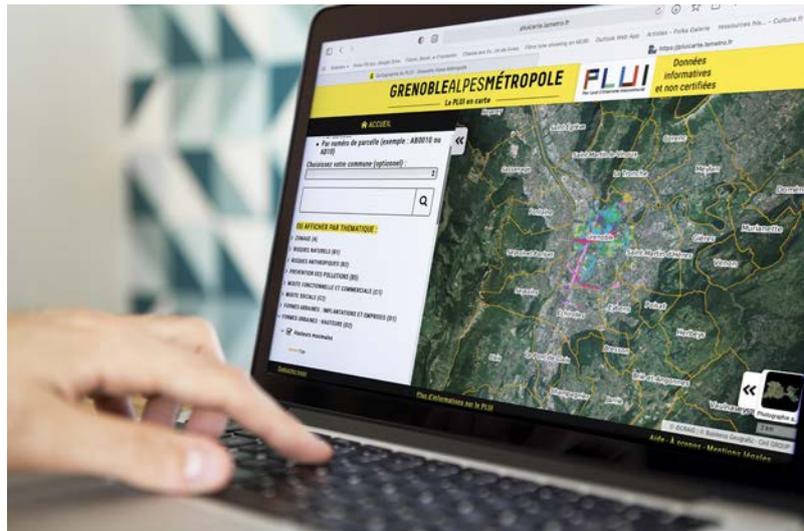


Mars

SERVICES NUMÉRIQUES

**UN PORTAIL CARTOGRAPHIQUE
POUR LES SERVICES PUBLICS
MÉTROPOLITAINS**

Chercher une déchèterie, trouver la colonne à verre la plus proche de chez soi, identifier les parking-relais... Le nouveau portail cartographique proposé par la Métropole, c'est un outil numérique accessible à tous qui propose de nombreuses ressources sur 5 thèmes : déchets, mobilité, environnement, administration et équipements métropolitains de loisirs.



Mars

ÉCONOMIE

**CRISE DU CORONAVIRUS :
LA MÉTROPOLE AUX CÔTÉS
DES HABITANTS ET DES
ENTREPRISES**

Dès l'annonce du premier confinement national, la Métropole annonce des mesures de soutien en faveur des acteurs économiques du territoire. Elle s'organise également très rapidement pour garantir la continuité des services publics métropolitains essentiels (déchets, eau, assainissement, voirie...).

Mars

SERVICES PUBLICS

**CRISE DU CORONAVIRUS :
SERVICES EN LIGNE ET
INFORMATION EN DIRECT**

Gratuité des transports en commun, transports à la demande pour le personnel soignant, collecte des déchets et consignes de tri, commande de bacs, accès aux déchèteries, permanences téléphoniques des conseillers de l'ALEC, versement des aides et primes diverses... La Métropole s'organise pour assurer les services publics essentiels.



Mars

ENTRE CITOYENS

CRISE DU CORONAVIRUS : LANCEMENT D'UNE PLATEFORME D'ENTRAIDE

Faire des courses pour une voisine, téléphoner à une personne âgée isolée, aider aux devoirs... Grenoble-Alpes Métropole lance dès la fin du mois de mars la plateforme numérique "Entraidons-nous" pour mettre en contact les métropolitaines et métropolitains prêts à aider et celles et ceux qui en avaient besoin.



Avril

COMMERCES

CRISE DU CORONAVIRUS : UNE CARTE EN LIGNE POUR TROUVER DES COMMERCES ACCESSIBLES

Pendant le confinement, la réouverture des commerces s'est faite progressivement. La Métropole, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'artisanat avec la CCI de l'Isère met en place une carte interactive de plus de 300 commerces ainsi que leurs éventuels services de drive ou de livraison.



Avril

MÉDIATHEQUE EN LIGNE

CRISE DU CORONAVIRUS : LA NUMOTHÈQUE ACCESSIBLE À TOUS GRATUITEMENT

En raison du confinement, la métropole ouvre gratuitement la médiathèque 100% numérique en ligne à tous les habitants du territoire pendant la période de confinement. Celle-ci propose un accès en ligne gratuit à des milliers de contenus : livres, films, musique, formations...



📅 Avril

SOUTIEN AUX PRÉCAIRES

**CRISE DU CORONAVIRUS :
DES AIDES AUX PLUS DÉMUNIS
ET AUX ÉTUDIANTS EN
DIFFICULTÉ**

Mise à l'abri, aide alimentaire, hébergement d'insertion, distribution de masques... Grenoble-Alpes Métropole contribue de manière volontariste à la protection des plus démunis et des nombreux étudiants du campus en précarité.



📅 Avril

MASQUES

**PLUS DE 500 000 MASQUES
POUR LES HABITANTS ET LES
AGENTS MÉTROPOLITAINS ET
COMMUNAUX**

La Métropole commande plus de 500 000 masques chirurgicaux et FFP2 pour les agents publics communaux et métropolitains, ainsi que pour les habitants des 49 communes. Ces masques sont distribués selon des modalités propres à chaque commune.

📅 Mai

PISTES CYCLABLES

**CRISE DU CORONAVIRUS :
DES PISTES VÉLOS
TEMPORAIRES, LES
"TEMPOVÉLOS"**

La Métropole, en lien avec le SMMAG et les communes, et pour éviter le recours massif à la voiture individuelle face aux craintes existant pour l'usage des transports en commun, aménage des pistes cyclables transitoires pour favoriser l'usage du vélo. Une partie importante de ces pistes seront pérennisées par la suite.



Mai

COMMERCES

CRISE DU CORONAVIRUS : LA MÉTROPOLE AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS

Depuis le début de la crise, la Métropole accompagne les commerçants avec de multiples initiatives. Elle distribue notamment des kits de signalétique pour leurs locaux : affiche, vitrophanie, marquage au sol... pour faciliter et sécuriser l'accueil des clients.



Mai

PATINOIRE

POLESUD SE REFAIT UNE SANTÉ

C'est l'équipement sportif métropolitain le plus populaire après le Stade des Alpes : la patinoire métropolitaine Polesud accueille environ 400 000 personnes par an, dont de nombreux groupes scolaires, sur ses deux pistes de glace. Mais après deux décennies de fréquentation, l'enceinte sportive avait besoin d'un rafraîchissement pour améliorer l'accueil du public et devenir plus économe en énergie.

Juin

CIRCUITS COURTS

COMMENT LA MÉTROPOLE SOUTIENT LES "CIRCUITS COURTS"

La crise sanitaire et les deux mois de confinement bousculent les habitudes d'achat alimentaire, les habitants montrant un attrait accru pour la consommation locale. Une évolution que la Métropole accompagne de plusieurs manières : mise en relation de producteurs et de commerçants, aides à l'installation, appel à projets sur les grands enjeux écologiques, soutien d'une ferme intercommunale, édition d'un guide des producteurs locaux...



📅 Juin

MARCHÉS PUBLICS

NOUVEAU : UN SITE WEB UNIQUE POUR TOUS LES MARCHÉS PUBLICS DU TERRITOIRE

Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère et la Ville de Grenoble lancent le site marchespublics-grenoblealpesisere.fr, qui rassemble l'ensemble des marchés publics du territoire, pour faciliter l'accès des entrepreneurs aux appels d'offres.



📅 Juin

VOIE VERTE

UNE NOUVELLE LIAISON CYCLABLE AU SUD DE L'AGGLOMÉRATION

Une nouvelle voie verte dédiée aux modes doux permet désormais aux cyclistes de relier les communes du sud de la métropole à la zone commerciale de Comboire, à cheval sur les communes de Seyssins et d'Échirolles. Cette liaison était attendue depuis de nombreuses années, notamment par les associations cyclables et les habitants des communes du sud grenoblois.

📅 Juin

TRANSPORT PAR CÂBLE

LE SMMAG LANCE LE PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN

Le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) entérine la création d'un transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux. Un chantier d'envergure qui s'appuiera sur le savoir-faire de l'entreprise locale Poma (née à Grenoble en 1936), leader mondial des solutions de transport par câble depuis près d'un siècle. Une fois sur pied en 2024, ce nouveau transport aérien, écologique et économique répondra à l'augmentation des besoins de mobilité dans le secteur nord-ouest en desservant d'ici 10 ans 5 000 nouveaux habitants et 7 000 nouveaux emplois.



📅 Juin

PETITES ENTREPRISES

CRISE DU CORONAVIRUS : DES AIDES EXCEPTIONNELLES EN DIRECTION DU MONDE ÉCONOMIQUE

Le conseil métropolitain approuve à l'unanimité la création d'un fonds de solidarité métropolitain exceptionnel doté de cinq millions d'euros. Ce fonds s'adresse aux très petites entreprises, indépendants, micro-entrepreneurs et aux associations à caractère économique des secteurs du commerce et du tourisme, pour aider aux travaux d'investissement, à la rénovation énergétique, suspendre certaines taxes ou reporter des loyers, etc.



📅 Juin

DÉMOUSTICATION

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Les regards pluviaux font partie de ces lieux de prédilection du moustique tigre qui affectionne particulièrement les eaux stagnantes pour pondre et se reproduire. La métropole mène des campagnes de démoustication dans les 35 000 avaloirs pluviaux des 49 communes de la Métropole.

📅 Juin

AIDE AU RENOUVELABLE

UNE AIDE "ZÉRO FIOUL" POUR COMBATTRE LES ÉNERGIES FOSSILES

Une "Aide Zéro Fioul" est mise en place, en partenariat avec GRDF et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Son objectif : encourager les propriétaires de maison individuelle, équipés de chaudière au fioul, à la remplacer par une nouvelle installation utilisant des énergies plus vertueuses, à savoir le gaz et l'énergie solaire. La Métropole s'est fixée comme objectif au travers du Plan Air Énergie Climat de réduire de 50 % des émissions de gaz à effet de serre et de 40 % de la consommation d'énergie à l'horizon 2030.



📅 Juin

RECYCLAGE

OPÉRATION DE COLLECTE DE TEXTILES

Après le confinement, la Métropole organise une nouvelle opération de collecte de textiles dans 23 communes du territoire. Il s'agit de la 4^e opération de ce type depuis le lancement de l'expérimentation à l'automne 2018. Avec des résultats positifs et en augmentation constante. 59 % des textiles récupérés sont donnés ou revendus par des boutiques de seconde main 32 % seront recyclés, 9 % sont utilisés comme combustible.



📅 Juillet

MOBILITÉS DOUCES

DES TROTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

La Métropole accueille un nouveau service de location de trottinettes électriques à Grenoble, Inovalée (Meylan) et sur le domaine universitaire. A la demande la Métropole, l'opérateur "Tier Mobility" les déploie sur des places dédiées sur le domaine public, et bride leur vitesse dans les zones piétonnes, afin d'éviter les désagréments qu'ont pu connaître d'autres villes avec le "free floating".

📅 Juillet

PRÉSIDENTE

CHRISTOPHE FERRARI RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE

Suite aux élections municipales, les 119 élus et élus métropolitains issus des 49 communes du territoire procèdent à l'installation du nouveau conseil métropolitain et à l'élection de sa présidence. Au terme de la séance, le président sortant et maire du Pont-de-Claix Christophe Ferrari est élu par ses pairs pour un mandat de 6 ans.

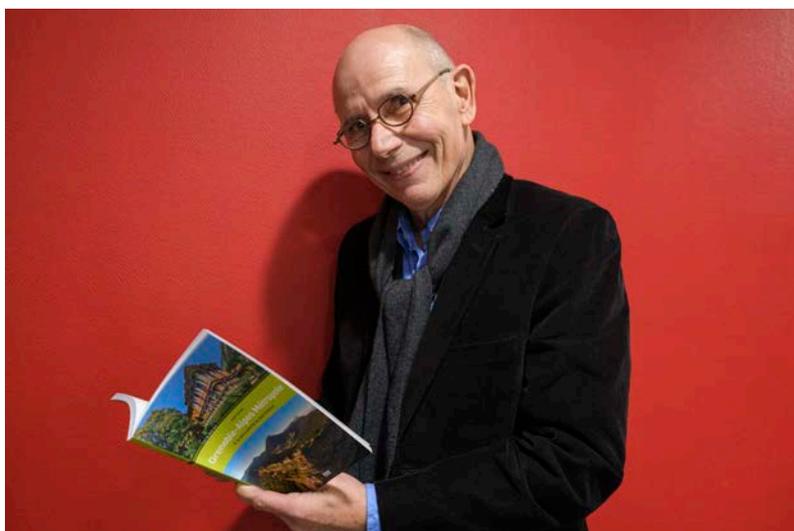


📅 Juillet

HEALTHTECH

MEDYTECH, UNE VITRINE POUR LA FILIÈRE SANTÉ

Un lieu réunissant les partenaires de la filière des technologies de la santé ouvre ses portes à proximité immédiate du Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes. Financé par Grenoble-Alpes Métropole, la Région et l'Université Grenoble Alpes, MedYtech propose un espace de conférence, des salles de réunions ainsi qu'un espace de démonstration présentant les acteurs et les innovations de la filière.



📅 Juillet

PATRIMOINE

UN GUIDE TOURISTIQUE À LA RECHERCHE DU PATRIMOINE DE LA MÉTROPOLE

Qui sommes-nous, d'où venons-nous ? Quelles sont les particularités du territoire de la métropole grenobloise ? Jean Guibal, conservateur en chef du patrimoine et ancien directeur du musée Dauphinois de Grenoble, répond à toutes ces questions dans un ouvrage touristique simple, chronologique, accessible et richement illustré, édité aux éditions PUG avec le soutien de la Métropole.

📅 Août

VÉLO

DU COL DE PORTE À CORENC, DEUX JOURNÉES SOUS LE SIGNE DU CYCLISME

La 72^e édition du Critérium du Dauphiné est accueillie pour deux jours dans la métropole. L'arrivée des coureurs au col de Porte signe une fin de course particulièrement mouvementée, sous un violent orage de grêle. Corenc accueille le lendemain dans une belle ferveur populaire le départ de la 3^e étape.



📅 Septembre

MOBILITÉS DOUCES

PONY : LES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE DÉBARQUENT

Après les trottinettes électriques, le territoire accueille sur son territoire des vélos électriques en "free-floating". Ceux-ci viennent élargir le paysage des mobilités douces. Un déploiement très encadré par la Métropole, pour éviter tout débordement : vitesse bridée, stationnement sur des places dédiées, géolocalisation... Disponibles en libre-service sur la voie publique, ces vélos proposent deux modèles, l'un classique et l'autre "biplace", ce dernier modèle étant muni d'un siège, de poignées et de cale-pieds.



📅 Septembre

VÉLO

TOUR DE FRANCE : LA MÉTROPOLE EN MONDOVISION

Après le critérium du Dauphiné, place au Tour de France ! Celui-ci traverse 17 communes de la Métropole. Les coureurs arrivent par la Chartreuse et le col de Porte, puis descendent dans la vallée jusqu'aux balcons de Belledonne avant d'arriver dans le Vercors à Villard-de-Lans. Le lendemain, le peloton s'éclaire depuis le centre de Grenoble pour rejoindre Méribel, en Savoie via les quais de l'Isère et les communes de la Tronche et Meylan.

📅 Septembre

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS : UN APPEL À PROJETS POUR FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

À l'heure où le débat sur l'égalité femmes-hommes agite encore régulièrement l'actualité, la Métropole invite la jeune génération (7-26 ans) à s'emparer de la question et à faire entendre sa voix via l'appel à projet "jeunes pour l'égalité". Les projets retenus – une dizaine environ – sont accompagnés par la Maison de l'égalité femmes-hommes.



📅 Septembre

COVOITURAGE

M COVOIT LIGNES+ : FACILITER LE COVOITURAGE POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Le service M'Coovit-Lignes+ est proposé dans le Grésivaudan et le Voironnais pour encourager le covoiturage. L'objectif principal : remplir les sièges vides des véhicules afin d'éviter le phénomène appelé "autosolisme", et ainsi réduire les bouchons aux entrées et sorties de l'agglomération grenobloise.



📅 Septembre

AIR

DES CAPTEURS POUR ANALYSER L'AIR

Avec le soutien de la Métropole, l'observatoire local de la qualité de l'air, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, propose aux citoyens volontaires de s'équiper gratuitement de capteurs. Le but : prendre conscience de la qualité de l'air qu'ils respirent. Les analyses sont compilées dans une "caphothèque", aboutissement de 4 années de travail.

📅 Septembre

INNOVATION

"INNOVATION ET EMPREINTE CARBONE" AU FORUM 5I

Cinq "i" pour innovation, industrie, inclusion, investissement et international. La Métropole organise la 23^e édition du Forum 5i organisée au World Trade Center de Grenoble, sur le thème "Innovation et empreinte carbone". Désormais reconnu à l'échelle européenne, le Forum 5i est un rendez-vous incontournable pour la création et le développement d'entreprises innovantes dans notre région. Depuis sa première édition, il a permis à 131 start-up de lever près d'un milliard d'euros, en présentant notamment plus de 350 projets à des investisseurs.



📅 Octobre

COVOITURAGE

UNE VOIE ENTIÈREMENT DEDIEE AU COVOITURAGE

C'est une première en France. Le concessionnaire autoroutier AREA ouvre la première voie de covoiturage du pays sur l'A48, entre la barrière de péage de Voreppe et la bifurcation de l'A48 et de la RN481. Quand la circulation devient dense, seuls les véhicules comprenant au minimum deux personnes, les taxis et les véhicules à très faibles émissions (Crit'Air 0) ont le droit de l'emprunter.



📅 Octobre

RÉEMPLOI

DES "PRÉAU DES MATÉRIEAUX" EXPÉRIMENTÉS EN DÉCHÈTERIES

Outils, visserie, quincaillerie, robinetterie, parquet... Les habitants sont invités à déposer gratuitement des objets de bricolage ou de chantier en bon état (voire neufs !) lors de leur passage en déchèterie ! C'est tout le principe des "Préaux des matériaux" qu'expérimente la Métropole dans trois déchèteries : à Champ-sur-Drac, Saint-Martin-d'Hères et Vif.

📅 Octobre

CULTURE

10 JOURS DE LA CULTURE : PLUS DE CENT ÉVÉNEMENTS

Des concerts, des pièces de théâtre, des expositions, des spectacles de danse... En octobre, Les 10 jours de la culture mettent en avant une centaine d'événements culturels dans plus de 30 communes de la Métropole.



📅 Octobre

TRANSITIONS

GRENOBLE DÉSIGNÉE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022

Avec de très bons scores sur les douze thématiques examinées par la Commission Européenne, le territoire est désigné comme lauréat du titre de Capitale Verte Européenne 2022, devant les finalistes Turin, Dijon et Tallinn.



📅 Octobre

ÉNERGIE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UNE AIDE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

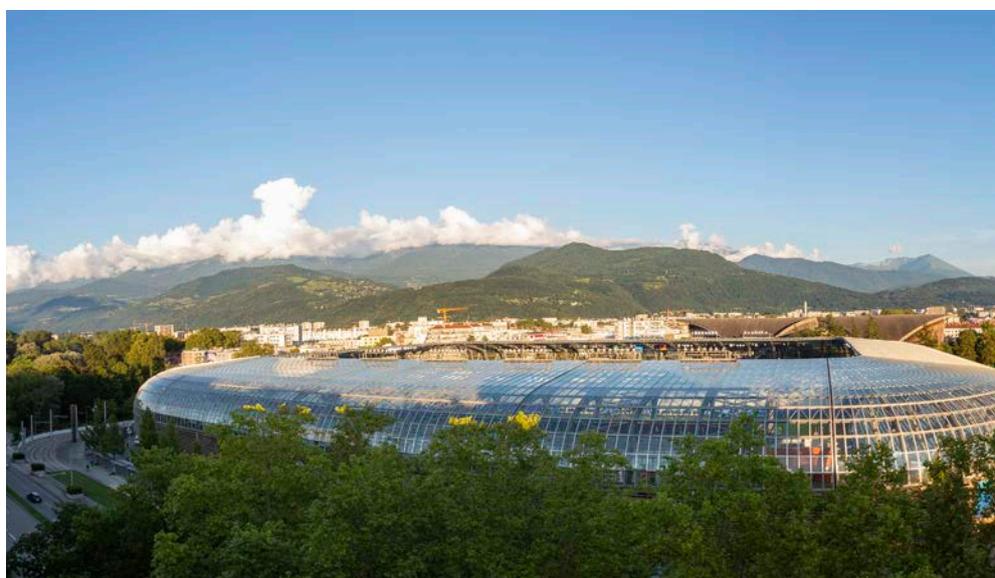
Adopté lors du conseil métropolitain d'octobre, un nouveau fonds d'aide financière, doté de 3,1 millions d'euros, permet à la Métropole de subventionner les travaux de rénovation énergétique des TPE/PME. L'objectif est d'accompagner près de 200 entreprises sur la période 2021-2026 pour réduire la consommation énergétique et donc l'empreinte carbone du territoire.

📅 Novembre

SPORTS

LE STADE DES ALPES CONFIE AU GF38 ET AU FCG RUGBY

Les clubs sportifs du GF38 et du FCG Rugby, jusque-là simples résidents, prennent en charge la gestion du Stade des Alpes au sein d'une structure commune, et ce jusqu'en 2030. Un modèle original et même unique dans le paysage sportif français.



📅 Novembre

**LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS**

**VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES : UNE VIDÉO À
DESTINATION DES HOMMES**

La Métropole et la Maison pour l'égalité femmes-hommes présentent, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une vidéo de prévention à destination des auteurs potentiels. Un angle de réflexion original en période de confinement où, malheureusement, les violences intrafamiliales ont connu une hausse préoccupante.



📅 Novembre

LOGEMENT

**LA MÉTROPOLE CANDIDATE
POUR EXPÉRIMENTER
L'ENCADREMENT DES LOYERS**

Encadrer les loyers entre -30 % et + 20% du loyer médian, fixé par le préfet selon le type de logements : la Métropole grenobloise se porte candidate auprès du ministère du logement pour expérimenter pendant trois ans l'encadrement des loyers dans 28 de ses communes. Si les bailleurs ne peuvent justifier le dépassement du loyer, ils seront dans l'obligation de verser les trop-perçus aux locataires.



📅 Décembre

PRODUITS LOCAUX

DES BOX ALIMENTAIRES EN EXPÉRIMENTATION

En confectionnant 600 box estampillées de la marque IsHere avec des délices fabriqués localement, le Pôle agroalimentaire de l'Isère soutenu par la Métropole se mobilise pour soutenir les producteurs et les artisans locaux. IsHere est la première marque à garantir à la fois la provenance géographique du produit transformé et de ses ingrédients agricoles ainsi que la juste rémunération des producteurs.

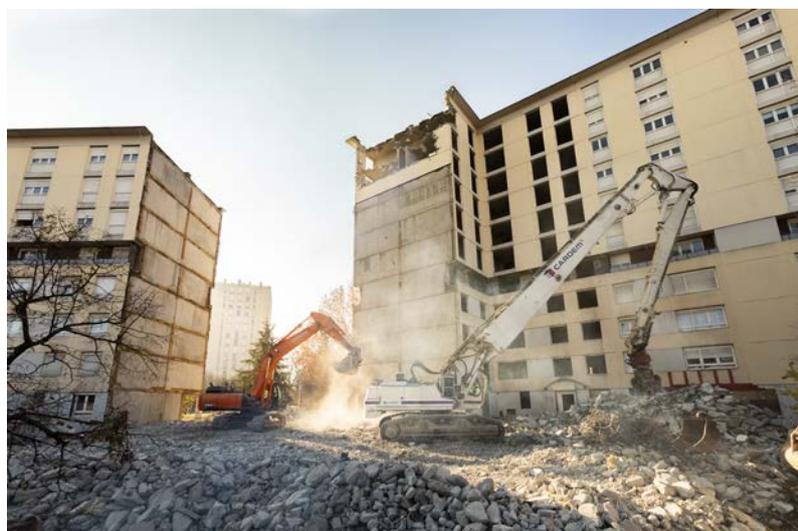


📅 Décembre

RÉNOVATION URBAINE

LA VILLENEUVE À ECHIROLLES : OUVRIR UNE BRÈCHE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Un immeuble tombe allée du Limousin à Échirolles. Cette démolition n'est qu'une phase d'un plus vaste projet de réhabilitation urbaine piloté par Grenoble-Alpes Métropole sur les deux quartiers Villeneuve, à Grenoble et Échirolles.



📅 Décembre

OUVRAGES D'ART

LE PONT CHAMPEYRARD ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Permettant de relier les communes de Saint-Egrève et de Saint-Martin-le-Vinoux en franchissant les voies ferrées de la SNCF, Le pont Champeyrard est entièrement rénové et sécurisé par la Métropole.



Partie 2

CARTE D'IDENTITÉ EXPRESS

LE TERRITOIRE

49
communes

450 000
habitants

Superficie
546 km²

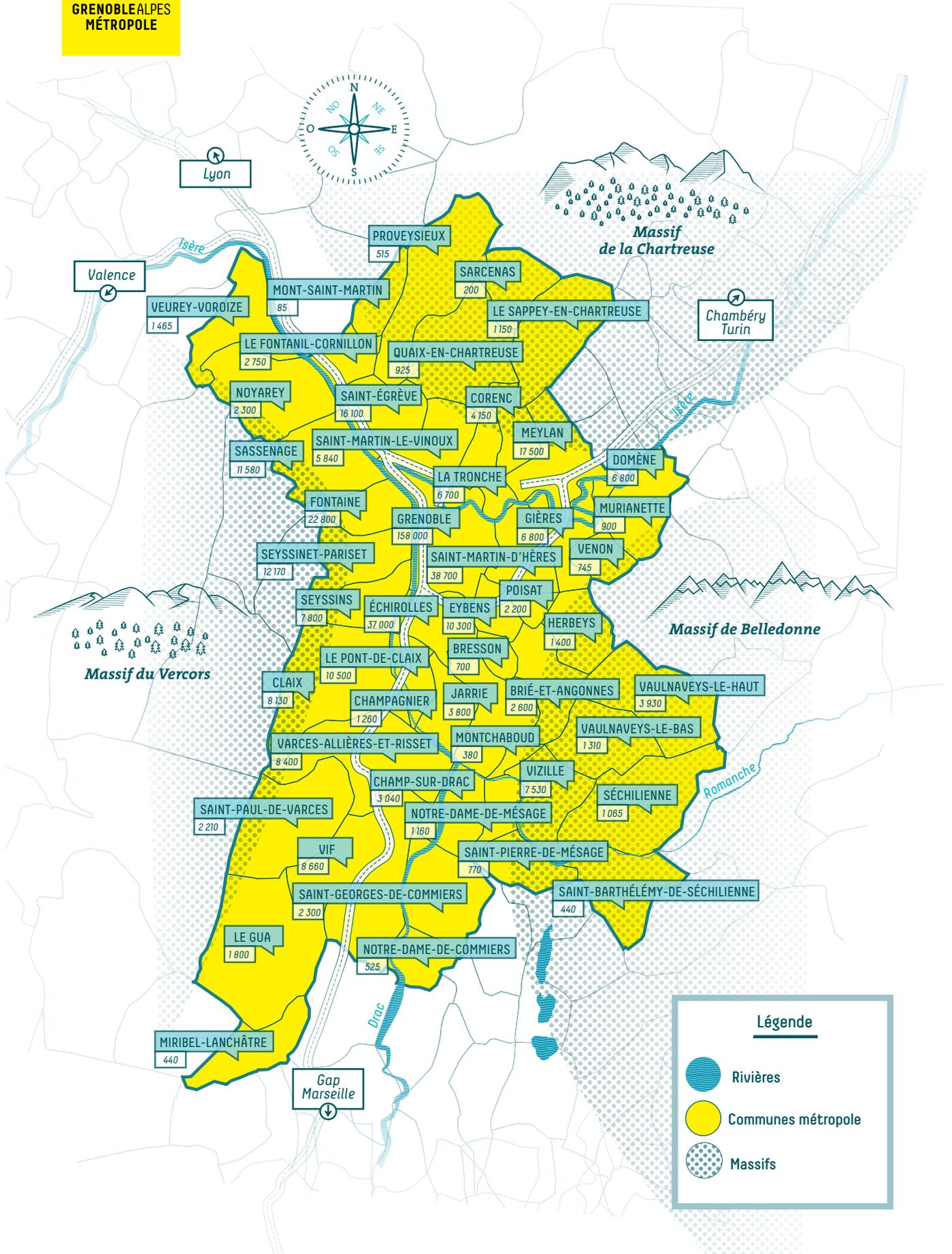
23 communes dans le périmètre
des Parcs naturels régionaux
de Chartreuse et du Vercors

COMMUNE LA PLUS PEUPLÉE

Grenoble (158 000 habitants)

COMMUNE LA MOINS PEUPLÉE

Mont-Saint-Martin (83 habitants)



LES COMPÉTENCES MÉTROPOLITAINES

I - Grenoble-Alpes Métropole exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

// PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Gestion des déchets ménagers
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création des infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores

// DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique
- Actions de développement économique et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

// AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme
- Organisation de la mobilité
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications

// GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau
- Création et gestion des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain et des crématoriums
- Abattoirs et marchés d'intérêt national
- Services d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie ;

// POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement, aides financières et actions en faveur du logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

// POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

II - Grenoble-Alpes Métropole exerce par ailleurs les compétences supplémentaires suivantes :

- Emploi et insertion
- Interventions relatives à l'économie agricole et à la forêt péri-urbaine
- Aménagement de nouvelles infrastructures nécessaires à l'exploitation forestière
- Gestion des espaces naturels et de loisirs (Bois français, sentiers de la Frange verte, parc de l'île d'Amour, parc des Vouillants, parc Hubert Dubedout, parc de l'Ovalie, site de Prémol)
- Activité de refuge et de fourrière dans le cadre de la protection contre la divagation des animaux
- Création et gestion des sentiers de randonnée
- Développement du réseau métropolitain de lecture publique
- Promotion de la culture chorégraphique via le centre chorégraphique national de Grenoble (CCN2).
- Exploitation et entretien des sites du Col de Porte et du Sappey-en-Chartreuse (à l'exclusion du ski alpin)

III - Par convention avec le Département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole exerce également les compétences suivantes :

- Gestion des routes classées dans le domaine public routier départemental
- Aide aux jeunes en difficulté et actions de prévention spécialisée
- Établissement du Schéma d'aménagement touristique

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À LA MÉTROPOLE :

L'INTERCOMMUNALITÉ GRENOBLOISE EN QUELQUES DATES

1966

Création du **Siepurg** (Syndicat intercommunal d'études des problèmes d'urbanisme de la région grenobloise) par 23 communes.

1973

Fondation du **Sieparg** (Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la région grenobloise) qui réunit **23 communes** et **360 000 habitants**.

1994

Naissance de la **communauté de communes** qui se substitue au Sieparg

1996

La communauté de communes prend le nom de **Grenoble Alpes Métropole**

2000

Grenoble Alpes Métropole adopte le statut de **communauté d'agglomération**

2014

Fusion des communautés de communes des Balcons sud de Chartreuse et du Sud grenoblois avec Grenoble Alpes Métropole. Cette nouvelle intercommunalité compte **49 communes**

2015

Grenoble Alpes Métropole devient une **métropole**

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

<p>PRÉSIDENT</p>	 <p>Christophe FERRARI Maire de Pont-de-Claix Président</p>	<p>VICE-PRÉSIDENTS</p>	 <p>Michelle VEYRET Saint-Martin-d'Hères 1^{re} vice-présidente Administration générale, Ressources humaine, Patrimoine</p>	 <p>Salima DJIDEL Grenoble 2^e vice-présidente Santé, Stratégie et Sécurité alimentaire</p>	 <p>Raphaël GUERRERO Maire de Jarrie 3^e vice-président Finances, Évaluation des politiques publiques, Dialogue de gestion</p>
 <p>Méline HERENGER Meglen 4^e vice-présidente Tourisme, Attractivité, Innovation, Université, Qualité de vie</p>	 <p>Lionel COIFFARD Meglen 5^e vice-président Prévention, Collecte et Valorisation des déchets</p>	 <p>Nicolas BERON PEREZ Grenoble Vice-président Habitat, Logement, Hébergement</p>	 <p>Ludovic BUSTOS Maire de Poisat Vice-président Stratégie foncière, Urbanisme, PLUI</p>	 <p>Pascal CLOUAIRE Grenoble Vice-président Culture, Éducation, Participation citoyenne</p>	 <p>Elizabeth DEBEUNNE La Tronche Vice-présidente Économie sociale, solidaire et circulaire</p>
 <p>Céline DESLATTES Grenoble Vice-présidente Emploi, Insertion, Jeunesse</p>	 <p>Francis DIETRICH Maire de Champ-sur-Drac Vice-président Territorialisation, Services métropolitains</p>	 <p>Guy JULLIEN Veuvey-Vorajie Vice-président Économie, Industrie, Résilience économique</p>	 <p>Sylvain LAVAL Maire de Saint-Martin-le-Vinoux Vice-président Espace public, Voirie, Infrastructures cyclables et mobilités douces</p>	 <p>Yann MONGABURU Grenoble Vice-président Défi climatique, Biodiversité, Éducation à l'environnement</p>	 <p>Anne-Sophie OLMOS Grenoble Vice-présidente Cycle de l'eau</p>
 <p>Cyrille PLENET Maire de Séchillienne Vice-présidente Agriculture, Filière bois, Montagne</p>	 <p>Eric ROSSETTI Quaix-en-Chartreuse Vice-président Communes, Proximité, Politique funéraire, Cimetière</p>	 <p>Thierry SEMANAZ Saint-Martin-d'Hères Vice-président Sports</p>	 <p>Renzo SULLI Maire d'Échirolles Vice-président Grands projets d'aménagement, Renouvellement urbain</p>	 <p>Pierre VERRI Maire de Gières Vice-président Air, Énergie, Climat</p>	
<p>CONSEILLERS DÉLÉGUÉS</p>	 <p>Pierre BEJAJI Eybens Conseiller délégué Prévention de la délinquance Prévention spécialisée</p>	 <p>Cécile CENATIEMPO Grenoble Conseillère déléguée Qualité de l'air</p>	 <p>Florent CHOLAT Maire de Champagnier Conseiller délégué Développement du numérique, Innovation digitale, Gestion publique de la donnée</p>	 <p>Pierre LABRIET Échirolles Conseiller délégué Enseignement supérieur, Recherche</p>	 <p>Corine LEMARIEY Varces-Allières-et-Risset Conseillère déléguée Égalité entre les femmes et les hommes, Lutte contre les discriminations</p>
 <p>Jean-Yves PORTA Maire de Vaulnaveys-le-Haut Conseiller délégué Risques naturels et technologiques</p>	 <p>Laëtitia RABIH Échirolles Conseillère déléguée Solidarité, Politique de la ville</p>	 <p>Jérôme RUBES Saint-Martin-d'Hères Conseiller délégué Commande publique</p>	 <p>Dominique SCHEIBLIN Eybens Conseillère déléguée Gens du voyage</p>	 <p>Barbara SCHUMAN Grenoble Conseillère déléguée Commerce et artisanat</p>	

CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS



Anouche AGOBIAN
Grenoble



Maxence ALLOTO
Grenoble



Laurent AMADIEU
Maire de Saint-Egrève



Léah ASSALI
Saint-Martin-d'Hères



Christian BALESTRIERI
Maire de Proveysieux



Margot BELAIR
Grenoble



El Hasni BEN REDJEB
Grenoble



Olivier bertrand
Grenoble



Zaim BOUHAFS
Échirolles



Annabelle BREITON
Grenoble



Jérôme BUISSON
Notre-Dame-de-Mésage



Kheira CAPDEPON
Grenoble



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



Alain CARIGNON
Grenoble



Emmanuel CARROZ
Grenoble



Emilie CHALAS
Grenoble



Françoise CHARAVIN
Saint-Egrève



Brahim CHERAA
Saint-Martin-d'Hères



Benjamin COIFFARD
Saint-Egrève



Alan CONFESSON
Grenoble



Jean-Luc CORBET
Maire de Varcis-Allières-et-Risset



Sylvie CUSSIGH
Gières



Evelynne DE CARO
Fontaine



Amandine DEMORE
Échirolles



Sylvain DULOUTRE
Maire de Sarcenas



Stéphane DUPONT-FERRIER
Maire de Le Fontanil-Cornillon



Dominique ESCARON
Maire de Le Sappey-en-Chartreuse



Simon FARLEY
Maire de Le Gua



Franck FLEURY
Herbays



Vincent FRISTOT
Grenoble



Cédric GARCIN
Maire de Marianne



Christine GARNIER
Grenoble



Jean-Marc GAUTHIER
Maire de Voullavoys-le-Bas



Michel GAUTHIER
Maire de Mirbel-Lanchâtre



Guy GENET
Maire de Vif



Sylvie GENIN-LOMIER
Sassenage



Yasmine GONAY
Vif



Souad GRAND
Le Pont-de-Claix



Norbert GRIMAUD
Maire de Saint-Georges-de-Commiers



Audrey Guyomard
Maire de Bresson

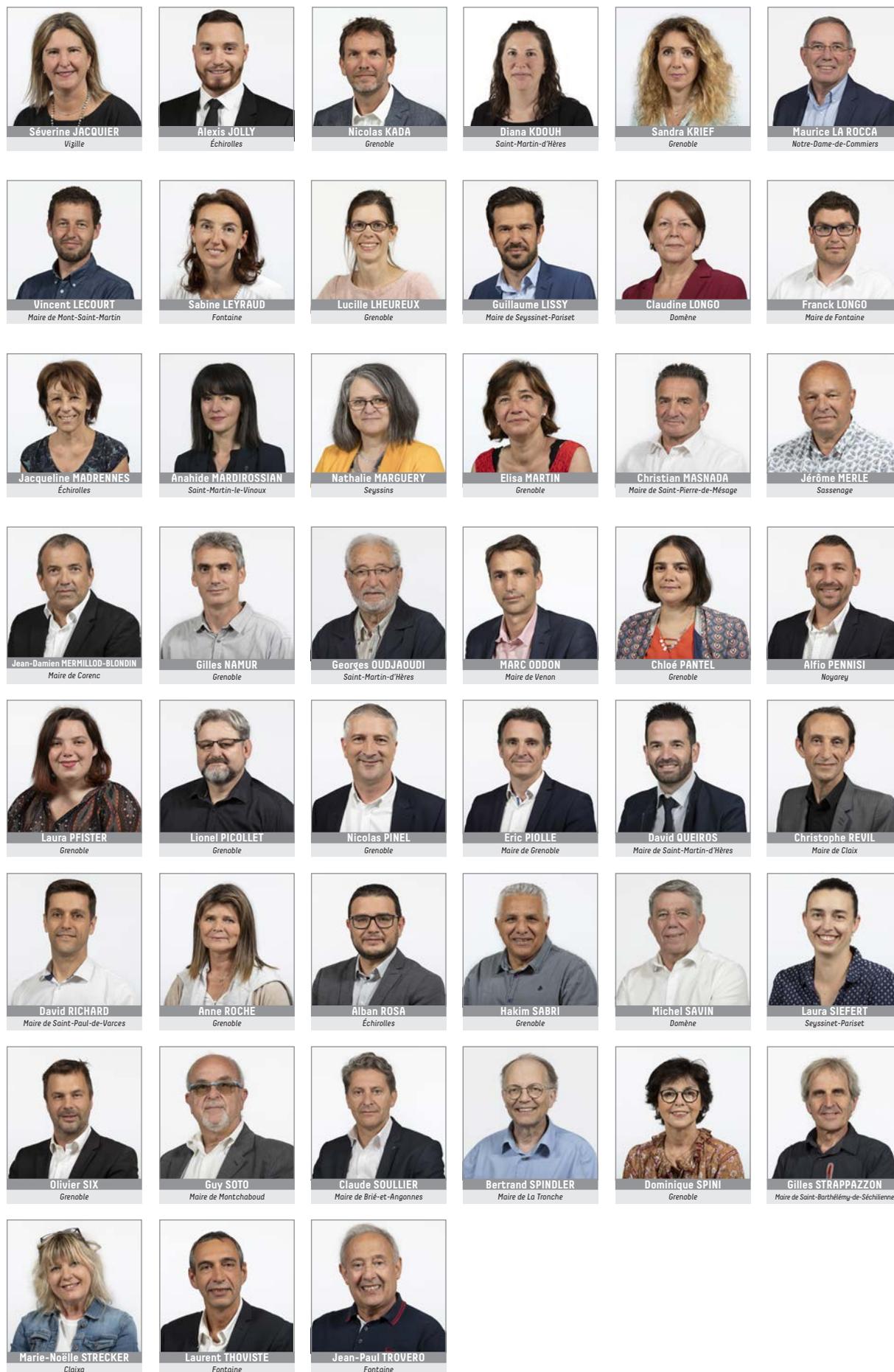


Joëlle HOURS
Meylan



Fabrice HUGELE
Maire de Seyssins

Partie 2 Carte d'identité express



Partie 3

24 FICHES THÉMATIQUES

ÉNERGIE



ÉNERGIE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Piloter la transition énergétique du territoire vers les énergies renouvelables et la sobriété ; Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments.

// PROJETS EN COURS

1) Sobriété et efficacité énergétique

- > Conforter l'Agence locale de l'énergie et climat (Alec) en opérateur du Service Public de l'Efficacité Énergétique au service des collectivités de la grande région grenobloise.
- > Mise en place du service d'accompagnement des communes dans le cadre du service public de l'efficacité énergétique.
- > Aider les PME et TPE par le biais d'un diagnostic et d'un accompagnement gratuit
- > Étudier la mise en œuvre d'une aide à la rénovation énergétique pour les maisons individuelles, ainsi que des aides directes aux TPE et PME.
- > Faire adhérer les communes au schéma directeur « *lumières* » pour atteindre 60% d'économies d'énergie en 2033.
- > Mettre à disposition des citoyens la plateforme « *Métra Énergie* » pour mesurer sa consommation d'énergie (gaz et électricité), délivrer des conseils d'économie.

2) Énergies renouvelables et réseaux de chaleur

- > Mise en service industrielle de la centrale au bois Biomax alimentant le réseau de chaleur principal de la Métropole en énergie renouvelable
- > Études préalables à la construction de deux nouveaux réseaux de chaleur biomasse : Pont-de-Claix et Meylan.
- > Subventions aux projets d'installation d'énergies renouvelables dans le cadre du fonds chaleur délégué par l'ADEME
- > Mise en œuvre de l'aide Zéro Fioul (pour remplacer une chaudière au fioul par une chaudière au gaz de ville, associée à un chauffe-eau solaire thermique).
- > Étude pour équiper le patrimoine métropolitain de panneaux photovoltaïques.
- > Lancement d'un appel à Manifestation d'intérêt pour aider les entreprises à solariser leur patrimoine

// ZOOM PROJETS 2020

Mise en service de la chaufferie Bois Biomax

Lors de sa prise de compétence Énergie en 2015, la Métropole a choisi de poursuivre le verdissement de son réseau de chauffage urbain en lançant la construction d'une chaufferie alimentée au bois : Biomax.

En 2020, la chaufferie rentre en fonctionnement avec des perspectives très ambitieuses en termes d'efficacité énergétique :

- fonctionnement 40 MW au bois (plaquette forestière) ;
- cogénération 8,3 MW d'électricité ;
- 92% de rendement ;
- récupération de la chaleur des fumées pour pré-sécher le bois avant introduction dans la chaudière ;
- stockage thermique haute-pression de 450m³

Un outil qui permet au chauffage urbain de dépasser les 80% d'énergie renouvelable ou de récupération dans son mix énergétique.

Création de la Société Publique Locale (SPL) ALEC de la grande région grenobloise :

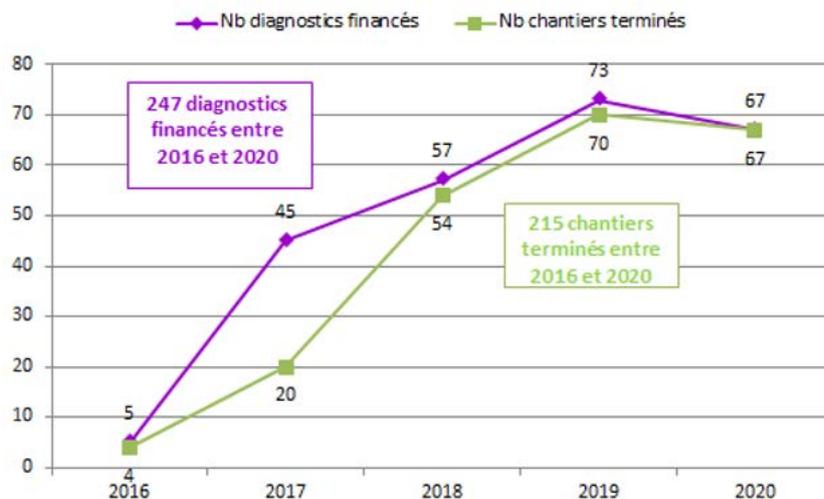


Le service public de l'efficacité énergétique de la Métropole (SPEE) a pour objectif de mobiliser et faciliter la transition énergétique des bâtiments publics et privés, en accompagnant les maîtres d'ouvrage qui entreprennent des travaux de rénovation énergétique. L'ALEC est un des principaux opérateurs de ce service public. En 2020, l'ALEC a opéré une grande mutation en passant du statut d'association à celui de société publique locale. Il s'agissait de sécuriser l'organisation de cette structure de 25 personnes, en perspective d'une activité croissante du SPEE. Cette « transformation » s'est faite très rapidement, depuis la prise de décision politique en septembre 2019, jusqu'au passage des 13 premiers marchés en mai 2020.

La Métropole et 40 communes métropolitaines ont ainsi délibéré en un temps contraint (et record!) pour adopter les statuts et constituer, à l'occasion d'une AG extraordinaire le 20 février 2020, en présentiel (!), la SPL ALEC de la grande région grenobloise. Un bouleversement dans les modes de travail et de gouvernance était ainsi enclenché, dans un contexte de grande incertitude avec l'arrivée de la pandémie, et d'une augmentation très importante du nombre des usagers du SPEE.

// INDICATEURS

Nombre d'accompagnements Mur Mur maisons individuelles

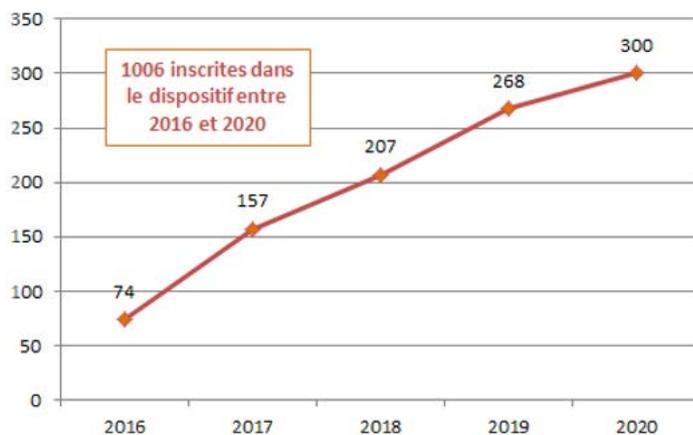


COMMENTAIRES

Le dispositif MurMur Maisons individuelles a bien résisté à l'épisode COVID avec un nombre de chantiers équivalent à 2019 et un nombre de diagnostics réalisés très légèrement en baisse.

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

Évolution du nombre de maisons inscrites dans le dispositif Mur/Mur Maisons Individuelles



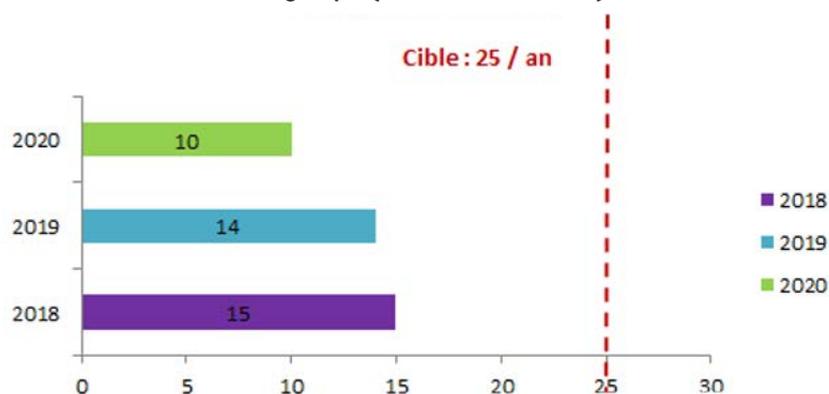
COMMENTAIRES

Objectif : 5 000 maisons accompagnées et 3 000 maisons rénovées d'ici 2030

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

SERVICE PUBLIC EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (SPEE)

Nombre de PME/TPE accompagnées - Service Public Efficacité Énergétique (SPEE - hors Mur/Mur)

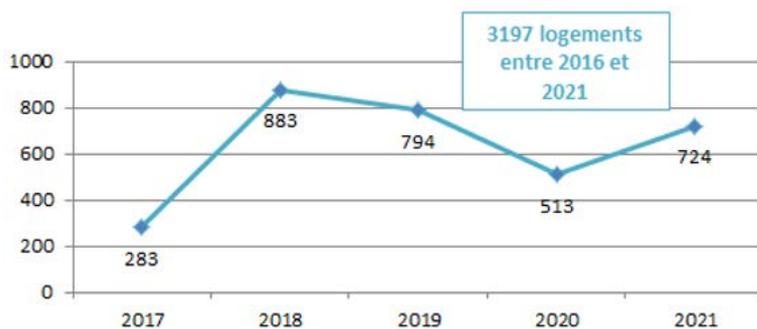


COMMENTAIRES

L'année 2018 correspond à l'expérimentation du dispositif, 2019 son année de lancement. La vitesse de croisière n'a pu être atteinte en 2020 en raison de la pandémie

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

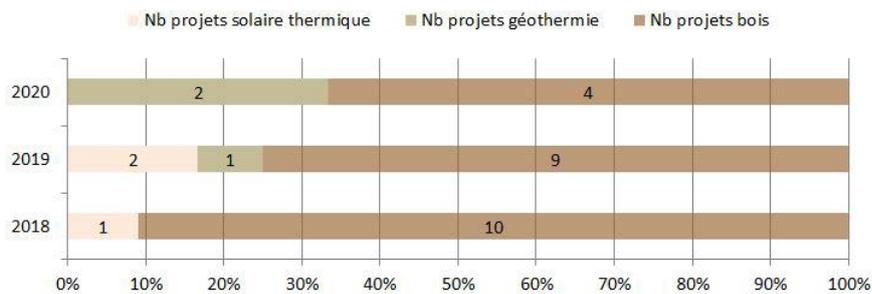
Nombre de logements ayant votés des travaux par an - Murmur copro



COMMENTAIRES

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE)

Types de projets financés dans le cadre du fonds chaleur territorial - en nombre de projets

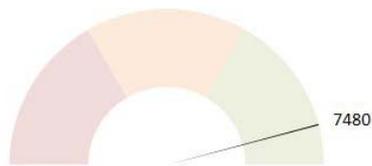


COMMENTAIRES

Nombre total de projets sur la période : 29.

Léger ralentissement du nombre de projets du fait de l'impact de la crise sanitaire.

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)



Cible : 8172 Mwh pour le contrat 2021 - 2023
Rappel: 5571 Mwh pour le contrat 2018-2020

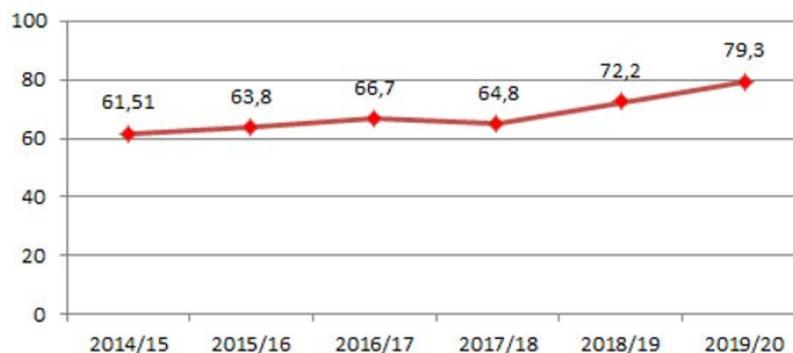
Productible annuel entre 2018 et 2020 - Fonds chaleur territorial

COMMENTAIRES

Léger ralentissement du nombre de projets soumis du fait de l'impact de la crise sanitaire. Néanmoins objectifs sur 3 ans (2018-2020) atteints bien en amont de la clôture du contrat, permettant une nouvelle contractualisation pour 3 nouvelles années (2021-2023).

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

ÉVOLUTION DU % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) DANS LE MIX (RÉSEAU PRINCIPAL)

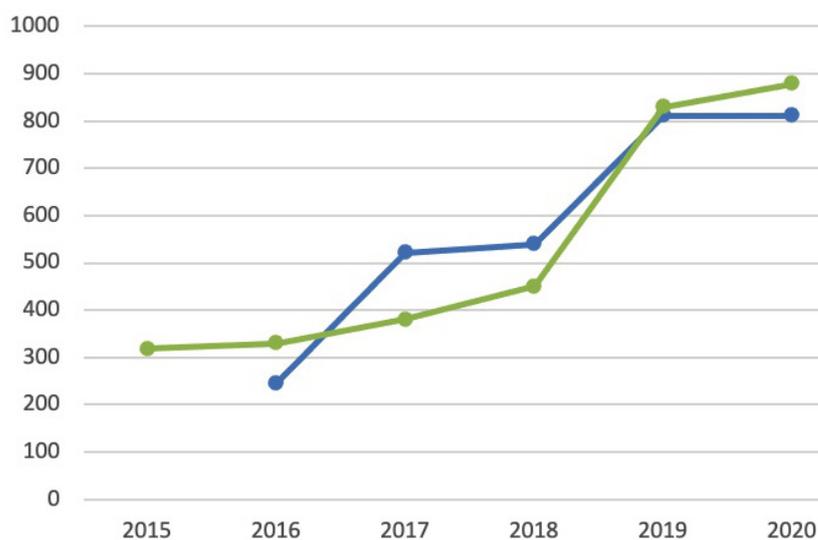


COMMENTAIRES

Le taux d'ENR est particulièrement haut du fait d'une bonne disponibilité des générateurs principaux (peu de pannes), de la climatologie très favorable et des efforts de la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) pour maximiser l'utilisation de ressources renouvelables, qui atteint un record à 79,3%.

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

Nombre de logements raccordés par an et par réseau



COMMENTAIRES

Le réseau d'exhaure de la Presqu'île est en cours de développement avec encore de nombreux bâtiments à raccorder

Raccordements en cours sur Gières.

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

Variation des UFF (unités forfaitaires de facturation) du réseau CCIAG - entre 2016 et 2020



COMMENTAIRES

La balance du portefeuille usagers est très négative sur la saison 2019/2020. L'effet des révisions triennales (réduction de l'abonnement après observation des consommations des 3 années précédentes) est très fort et concerne 30% sur cet exercice.

Le concessionnaire doit néanmoins renforcer ses efforts de commercialisation pour densifier le réseau conformément aux objectifs de la Délégation de service public (DSP).

Source : Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE) (Mise à jour dialogue de gestion 2021)

GESTION

DES DÉCHETS

**DÉCHETS
ALIMENTAIRES**



S
RES

GESTION DES DÉCHETS

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Assurer la prévention, la collecte et le traitement des déchets de la Métropole

// PROJETS EN COURS

- > Redimensionnement et reconstruction des outils de traitement (centre de tri et incinération) en groupement de commandes avec les 6 EPCI voisins Intégration d'une unité de méthanisation au site de compostage à Murianette..
- > Finalisation du déploiement du tri des déchets alimentaires (collecte et compostage).
- > Développer le réemploi sur le territoire métropolitain.
- > Reconstruction des déchèteries de Sassenage, Grenoble (Jacquard), Varcès, La Tronche et Fontaine.
- > Expérimentation de la Tarification Incitative (intégration d'une part variable dans le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour une taxe responsable).
- > Démarche en cours afin de réduire le risque d'usure professionnelle pour les ripeurs et les chauffeurs, au regard de la pénibilité de leur travail.

// ZOOM PROJETS 2020

Maintien de la collecte en période de confinement

Afin de garantir la continuité de service, la collecte des déchets s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire métropolitain malgré les confinements successifs. Plusieurs dizaines d'agents métropolitains ont été mobilisés chaque jour. Les agents d'exploitation de la voirie ont même été formés afin d'apporter un renfort et permettre de soulager les équipes en poste. Seule la collecte des poubelles grises du samedi dans l'hyper-centre de Grenoble a été suspendue du fait de la fermeture des commerces. Le personnel de collecte a été encouragé dans cette période particulière par les messages laissés sur leur parcours par les usagers.

Création de la SCIC Fabricanova

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Réemploi Réparation adopté en 2019, un collectif d'acteurs représentatifs des différentes filières du réemploi (collecte, transformation & vente d'objets) s'est constitué pour donner naissance en septembre 2020 à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif FABRICANOVA dont Grenoble-Alpes Métropole est l'un des associés avec 8 acteurs Économie Sociale et Solidaire (ESS) du réemploi. Par la mutualisation de moyens humains, techniques et logistiques et la coopération entre les associés, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) doit contribuer à structurer et développer les activités de réemploi, de tri et de réparation sur le territoire.

Le tri des déchets alimentaires concerne déjà plus d'un habitant sur 3 de la métropole

Le déploiement du tri des déchets alimentaires se poursuit :

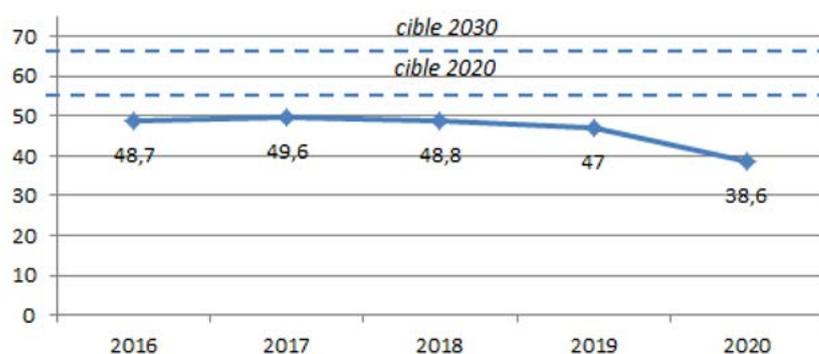
- Le service urbain, pour les zones bénéficiant de la collecte du bac marron
- Le service jardin, pour les habitations pouvant accueillir un composteur.

La phase de déploiement prévue en mars, interrompue par le confinement, a été réalisée à la suite de celle prévue à l'automne, ainsi le programme de 2020 a-t-il pu être entièrement réalisé malgré la crise sanitaire. Ce sont donc désormais 167 000 habitants et près de 400 professionnels qui trient leurs déchets alimentaires et utilisent le bac marron.

Malgré les mesures de confinement du printemps, la quantité de composteurs mis à disposition en 2020 a été équivalente à 2019 : 3 950 composteurs ont été distribués, gratuitement, 40% lors d'opérations sur stands ou en porte-à-porte aux habitants pavillonnaires des communes concernées par le déploiement du tri des déchets alimentaires.

// INDICATEURS

ÉVOLUTION DU TAUX DE VALORISATION MATIÈRE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

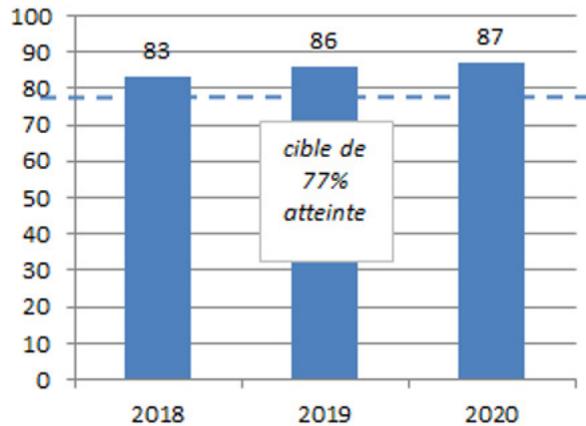


COMMENTAIRES

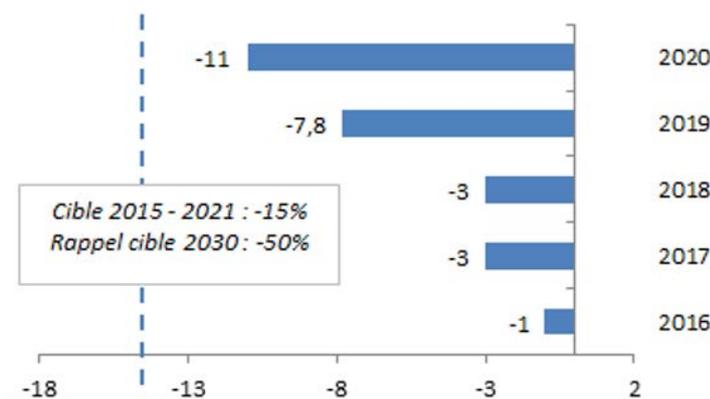
- Arrêt de la Fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM)
- Arrêt de deux mois centre de tri
- Fermeture des déchèteries pendant le confinement : représente environ 9%
- Diminution tonnages valorisés : gravats, déchets verts

Source : Tableau de suivi indicateurs stratégiques Déchets (MAJ dialogue de gestion 2021)

TAUX DE VALORISATION MATIÈRE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) DANS LES DÉCHETTERIES



ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉDUCTION ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)



COMMENTAIRES

- Confinement a induit un report des déchets dans les collectivités rurales voisines + suspension activités Redevance Spéciale (RS)

Source : Tableau de suivi indicateurs stratégiques Déchets (MAJ dialogue de gestion 2021)

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉDUCTION DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

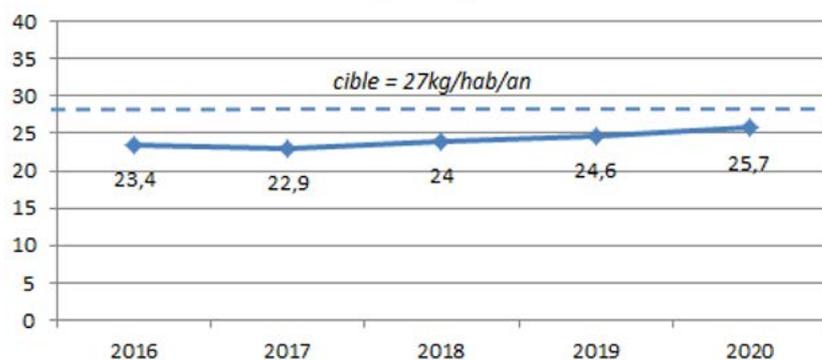


COMMENTAIRES

- Sortie des professionnels de la déchetterie

Source : Tableau de suivi indicateurs stratégiques Déchets (MAJ dialogue de gestion 2021)

Collecte de verre: évolution du Kg/hab/an



COMMENTAIRES

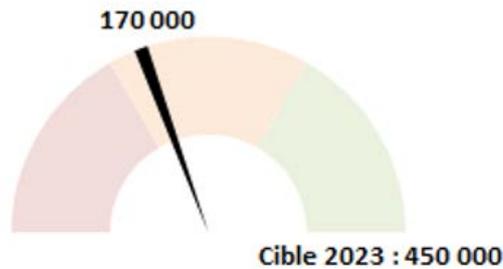
Source : Tableau de suivi indicateurs stratégiques Déchets (MAJ dialogue de gestion 2021)

41,3% d'erreur de tri dans la
poubelle « je trie »

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine - panneaux de PP
(MAJ 2020)

NOMBRE DE MÉNAGES CONCERNÉS PAR LE DÉPLOIEMENT TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES (DALIM) - COMPOSTAGE / COLLECTE)



COMMENTAIRES

Source : Tableau de suivi indicateurs stratégiques Déchets (MAJ dialogue de gestion 2021)

Tonnages collecté 2020 (régie + prestataire)

75 000 tonnes d'ordure ménagère résiduelle

23 500 tonnes de collecte sélective

Soit **461 kg / habitant / an** de déchets collectés

COMMENTAIRES

Il faut prendre en compte dans l'interprétation de ce chiffre la fermeture des déchetteries aux professionnels, les confinements...

Source : Valise métropolitaine - panneaux de PP (MAJ 2020)

Gestion Relation Citoyen :

4 407 signalements, avec une réponse en moyenne en 48h

19 975 demandes d'information, avec une réponse en moyenne en 24 h

COMMENTAIRES

Source: GRC Déchets



EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI



EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Garantir aux usagers des services performants, fournir une eau de qualité accessible à tous, préserver et restaurer la qualité des milieux aquatiques, protéger contre le risque inondation.

// PROJETS EN COURS

LE PETIT CYCLE DE L'EAU : EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau potable

- > Finalisation et mise en œuvre du schéma directeur métropolitain de l'eau potable.
- > Développement de la desserte en eau de nappe non chlorée à tout le bas service.
- > Sécurisation de l'alimentation des coteaux par des interconnexions.
- > Rationalisation du stockage (159 réservoirs à ce jour).
- > Poursuite de la démarche de la tarification sociale de l'eau.
- > Finalisation de la convergence tarifaire de l'eau.

Assainissement

- > Finalisation de la mise à niveau réglementaire de l'assainissement du Sud Grenoblois.
- > Amélioration de la dépollution d'Aquapole par temps de pluie.
- > Diminution de la collecte des eaux pluviales pour réduire les rejets non traités des réseaux par temps de pluie.
- > Promotion d'une gestion intégrée des eaux pluviales pour tous les nouveaux projets et lors des renouvellements urbains.
- > Raccordement de Saint Martin d'Uriage.
- > Mesures de traces de la Covid 19 dans les eaux usées.

LE GRAND CYCLE DE L'EAU

GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

- > Répondre aux obligations réglementaires liées à la compétence GEMAPI : réalisation des dossiers d'autorisation pour les systèmes d'endiguement des affluents de classe B (Furon) et de classe C (Lavanchon, Jaillières, Domeynon, Rif Talon).

- > Suivre et piloter, en coordination avec le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), les Programmes d'Action Prévention Inondations (PAPI) : phase études pour le Drac, en voie de finalisation des travaux pour Isère Amont, phase étude sur Grésivaudan et Romanche amont.
- > Mettre en œuvre les travaux de protection contre les inondations prioritaires pour les affluents (Jaillières, Sonnant, Lavanchon, etc).
- > Mettre en œuvre les programmes de gestion par bassin versant et les projets de restauration écologique des cours d'eau et zones humides identifiés dans les contrats, en particulier les plans de gestion des Réserves naturelles régionales (RNR) des Isles du Drac et de l'étang de Haute Jarrie, les travaux sur le site de la Rivoire.
- > Gouvernance : finalisation à venir de la gestion de la gouvernance avec le SYMBHI (présidence à renouveler suite aux élections départementales).
- > Finance : traitement de la question de l'augmentation de la taxe GEMAPI (planning et montant) en fonction du PAPI Drac.

// ZOOM PROJETS 2020

EAU POTABLE

La convergence des prix de l'eau vers le tarif unique

En 2015, 46 modèles tarifaires coexistaient sur le territoire. Les différences portaient autant sur le montant des tarifs que sur leur structure. À partir de 2016, et chaque année, le Conseil métropolitain a adopté plusieurs décisions majeures d'harmonisation des structures de prix et de leurs montants pour réduire les écarts.

En 2020, la quasi-totalité des abonnés domestiques est facturée avec un même modèle : une part fixe (abonnement) et une part variable (consommation au m³). Les écarts tarifaires allaient de 1 à 4 en 2015. Une contribution plus forte des usagers non domestiques et gros consommateurs d'eau a été adoptée via une tarification par tranche de tarif progressif. Au 1^{er} janvier 2021, les tarifs ont été harmonisés pour 94% des abonnés pour une meilleure égalité de traitement des usagers. Ils le seront pour quasi 100% des abonnés au 1^{er} janvier 2022. Il s'agit dès lors de finaliser cette convergence en maîtrisant le niveau du tarif cible.

La première phase de mise en œuvre du schéma directeur métropolitain de l'eau potable sur le mandat

Grenoble-Alpes Métropole a réalisé un schéma directeur, outil d'analyses, de programmation et de gestion intercommunale, qui a permis d'obtenir une vision globale de l'état de son patrimoine, des besoins d'amélioration, des problématiques de qualité et de sécurité sanitaire et des solutions pour y répondre. À l'issue de ce travail, une Planification / Programmation Pluriannuelle d'Investissements sur les 10 ans à venir (2020 - 2030) a été délibérée en juillet 2019. Cette programmation se décline selon 4 prismes :

- ressources ;
- sécurisation et interconnexion ;
- réorganisation hydraulique et rationalisation des ouvrages ;
- gestion patrimoniale / renouvellement des ouvrages et réseaux dont une enveloppe dédiée à l'accompagnement de projets structurants d'aménagements de surface.

Il convient désormais de mettre en œuvre les opérations d'améliorations du système d'eau potable de Grenoble-Alpes Métropole, définies dans le schéma directeur. Cela se traduit par :

- une déclinaison / programmation année par année des opérations techniques retenues dans le scénario validé ;
- la réalisation chaque année de ces opérations : 100 à 120 opérations de travaux / an sur l'ensemble de la Métropole pour un montant de plus de 10,5 M€ HT.

ASSAINISSEMENT

Mesure des traces de la COVID 19 dans les eaux usées

Depuis juin 2020, des prélèvements en vue de mesurer les traces de génome du Sars Cov II dans les eaux usées ont été mis en place sur Aquapole. En janvier 2021, la station a intégré le réseau national OBEPINE qui suit les données COVID 19 dans les eaux usées de près de 150 usines de traitement des eaux usées en France. Il a été constaté que les pointes de concentration à l'entrée d'Aquapole précèdent d'environ 1 semaine les pointes d'hospitalisation sur la région de Grenoble permettant ainsi d'informer en amont les acteurs de la santé.

GEMAPI

Installation du Comité GEMAPI

En 2019, Grenoble-Alpes Métropole s'est dotée d'une instance de concertation propre à sa compétence GEMAPI. Ce comité est un outil de dialogue à l'échelle métropolitaine. Il est informé et émet son avis sur les grandes orientations de la collectivité sur la thématique. Le comité GEMAPI est constitué de quatre collègues, réunissant les élus des communes, collectivités et syndicats, les services de l'État, les associations et experts ainsi que des représentants d'instances participatives. Au total, près de 120 personnes sont invitées à participer aux rencontres plénières qui ont lieu au moins une fois par an. L'objectif de l'instance est double : informer et rendre compte des actions menées par la Métropole ainsi qu'offrir un espace de discussion à l'échelle métropolitaine.

Mise en œuvre du contrat d'agglomération avec l'Agence de l'eau

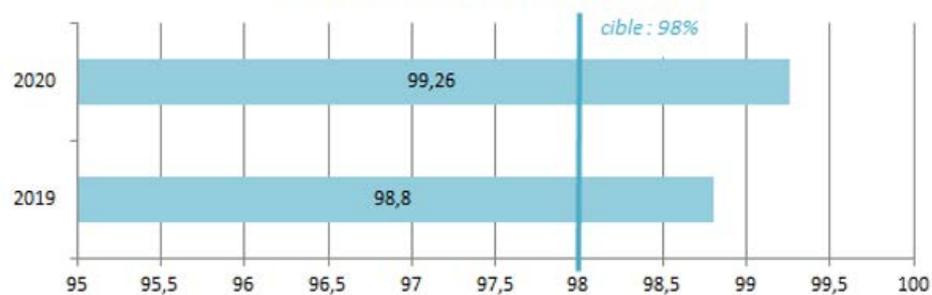
La Métropole a signé en 2020 un nouveau contrat d'agglomération avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse sur la période 2020-2023. Ce contrat comporte 45 actions pour un montant total de 55 M€ portant sur le petit cycle (eau potable, assainissement et pluvial) et le grand cycle de l'eau.

Travaux : zoom sur la mise en sécurité du torrent de Jaillières (Meylan)

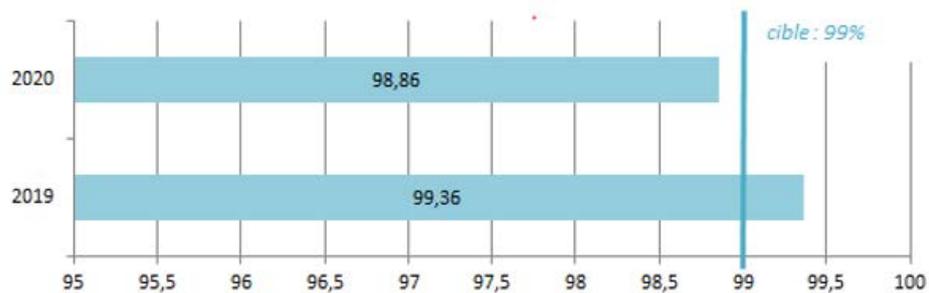
Le torrent de Jaillières à Meylan réagit fortement aux événements météorologiques. Dans sa partie médiane, une portion endiguée est en très mauvais état et a subi des dommages lors de la tempête Eleanor. Ce secteur subit une forte érosion et une incision du lit qui accentue la fragilisation des digues. La phase Projet d'une étude préalable vient d'être validée en ce début d'année 2021, et a été présentée aux riverains et à la commune. La concertation continue avant la phase travaux, compte tenu de la complexité d'accès des ouvrages, afin d'établir des conventions avec les propriétaires concernés. Les travaux de sécurisation sont prévus pour 2022. En 2020, plusieurs interventions ont été menées par anticipation des futurs travaux et dans l'objectif de sécuriser le secteur. Outre les actions d'entretien courant, une première campagne d'abattage des gros arbres sur les digues a été réalisée en février 2020. Afin de stabiliser le lit du torrent, le seuil d'entrée de la plage de dépôt de la Praly a été remis à neuf en septembre. Les riverains ont été tenus informés par plusieurs réunions et documents d'information.

// INDICATEURS

Conformité microbiologique (%)



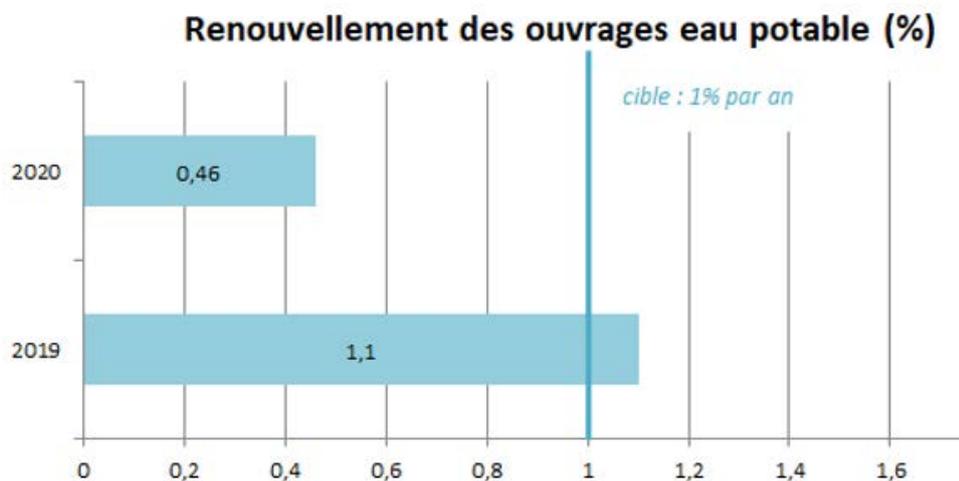
Conformité psycho-chimique (%)



COMMENTAIRES

Ces taux de conformité moyens se sont maintenus entre 2019 et 2020 et traduisent de très bons résultats.

Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)



COMMENTAIRES

La programmation des travaux a été fortement impactée par le contexte de la crise pandémique COVID 19. Dans le cadre du 1^{er} confinement, les entreprises ont suspendu leur activité de mi mars à mi mai.

Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)

Depuis le début du mandat précédent :

1,3 % du réseau eaux usées

0,5 % du réseau pluvial

COMMENTAIRES

297 km de réseaux curés (14,2% du linéaire) : actions préventives très au dessus des moyennes nationales

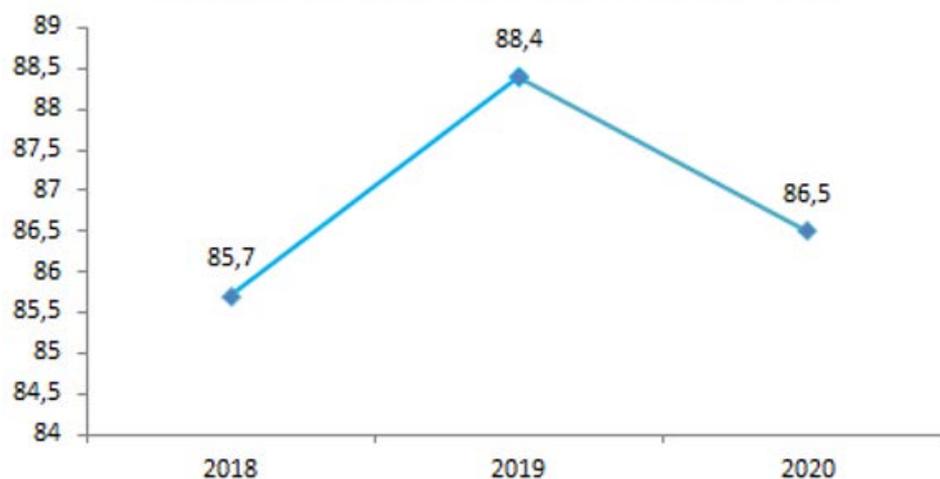
Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)

Assainissement : 95 % des interventions urgentes traitées en moins de **3 heures**

COMMENTAIRES

Source : Suivi Département Eau

Rendement global eau potable (%)



COMMENTAIRES

Les efforts de la régie de l'eau potable dans la lutte contre les fuites ont permis de réduire les volumes perdus dans les fuites de l'ordre de 2 millions de m³ depuis 2017, soit plus d'un tiers du volume perdu initialement.

Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)

Coefficient de collecte
assainissement : **97,3 %**

COMMENTAIRES

Conformité réglementaire du réseau.

Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE (GES) - AQUAPOLE (%)



88,2% de rendement
épuratoire

20.8 GWh de biométhane
produit

COMMENTAIRES

Conformité règlementaire de la station de traitement.

Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)

Tarification

Eau potable :

3,34 € : prix moyen du m³ au
1^{er} janvier 2021

34.3 millions de m³ d'eau
produits en 2020

10 000 ménages par an
bénéficient de la tarification
sociale de l'eau

Assainissement :

1,24 € HT le m³ (base 120 m³) –
identique en 2019

COMMENTAIRES

Pour une consommation de 120m³, le prix moyen au 1^{er} janvier 2021 est de 3,34 € TTC, ce qui situe la métropole en dessous de la moyenne des prix pratiqués en France. Par comparaison, le prix moyen des collectivités desservant plus de 100 000 habitants est de 3,73 €/m³.

Source : Suivi Département Eau (MAJ dialogue de gestion 2021)



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE MÉTROPOLITAIN (PCAEM) ET QUALITÉ DE L'AIR



PLAN AIR ÉNERGIE MÉTROPOLITAIN (PCAEM) ET QUALITÉ DE L'AIR

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre ; améliorer la qualité de l'air et adapter le territoire au dérèglement climatique.

// PROJETS EN COURS

- > Pilotage et suivi de la mise en œuvre du PCAEM, adopté le 7 février 2020 : publication annuelle de l'observatoire du plan climat.
- > Renforcement de la mobilisation du territoire : communes, forums annuels des partenaires, etc.
- > Développement des projets pédagogiques d'éducation à l'environnement sur le temps scolaire
- > Adaptation du territoire au dérèglement climatique (dont végétalisation, désimperméabilisation et préservation des ressources en eau)
- > Rénovation thermique des bâtiments (dont poursuite et amplification du dispositif Mur|Mur)
- > Augmentation de la production et de la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire, notamment grâce aux réseaux de chaleur,
- > Aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois individuel non performants (Prime air bois)
- > Développement de l'offre de mobilité alternative à l'automobile individuelle : marche, vélo, transports en commun, auto-partage, covoiturage...
- > Déploiement de la Zones à Faibles Emissions utilitaires et poids lourds en cours,) et accompagnement de la transition énergétique du parc de véhicules : infrastructures de recharge électrique ou gaz
- > Limitation de l'exposition des populations à la pollution atmosphérique dans les constructions neuves Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Air du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- > Préservation des ressources naturelles et agricoles du territoire (PLUi, trame verte et bleue, projet alimentaire inter-territorial)
- > Réduction de l'empreinte carbone par la valorisation des déchets : renforcement des collectes sélectives, nouveau centre de tri, nouvelle unité d'incinération des déchets, usine de compostage-méthanisation de Murianette
- > Métropole exemplaire, dont construction d'un siège métropolitain « *Passivhaus* », transition énergétique du parc de véhicules, Plan de mobilité, Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)...

// ZOOM PROJETS 2020

- > Labellisation Cit'ergie du plan climat
- > Adoption du Plan d'administration exemplaire de la Métropole
- > Création du conseil scientifique du PCAEM.

// INDICATEURS

- 310 sous action du PCAEM
- 12% ✓
- 63% 😊
- 2% 😞 non démarré
- 3% 😞

COMMENTAIRES

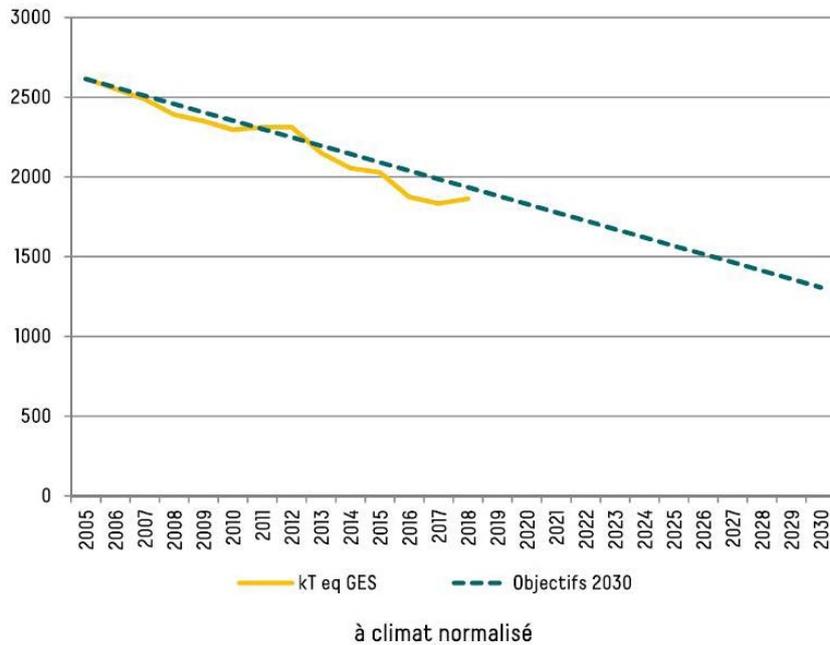
Plan d'actions 2020-2030 engagé pour l'essentiel, 75% des actions étant réalisées ou engagées

Source : COTECH PCAEM Juin 2021

Une « empreinte carbone » inférieure à l'empreinte carbone nationale, dans la moyenne des grandes agglomérations françaises : 3,7 millions de teq CO₂, soit 8,2 teq CO₂ par habitant et par an



Source : Diagnostic PCAEM, 2019

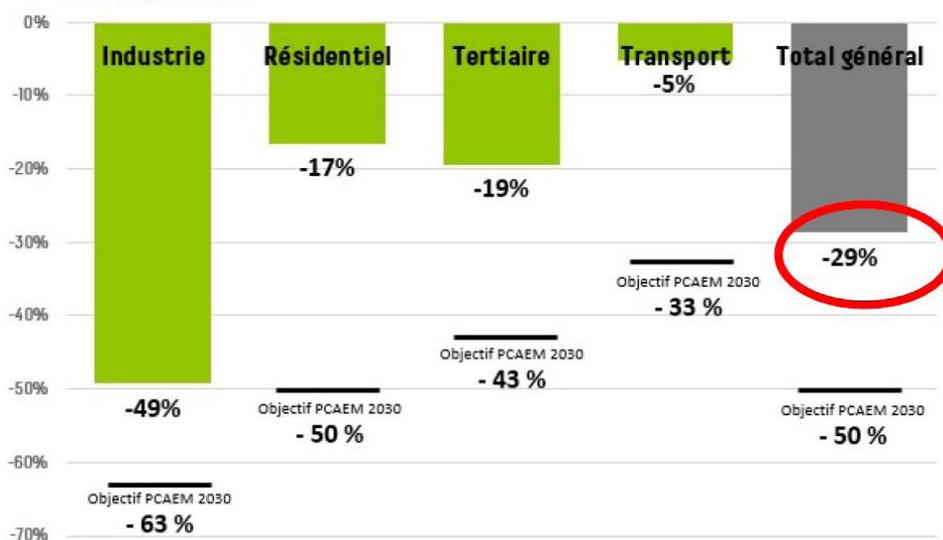


COMMENTAIRES

Baisse des émissions dans la trajectoire programmée

Source : Observatoire du plan climat, données 2018

Evolution entre 2005 et 2018 des émissions de GES (corrigée du climat) Grenoble Alpes Métropole



COMMENTAIRES

Une baisse des émissions principalement portée par le secteur de l'industrie, qui nécessite de renforcer les efforts sur les autres secteurs (bâtiment et transports).

Source : Observatoire du plan climat, données 2018

LUTTE CONTRE LA DIVAGATION ANIMALE





LUTTE CONTRE LA DIVAGATION ANIMALE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Gestion des équipements métropolitains animaliers de refuge et de fourrière, dans le cadre de la protection contre la divagation des animaux ; Préservation de la condition animale.

// PROJETS EN COURS

- > Suivi du marché délégué de gestion de la fourrière animale (SACPA Chenil Service).
- > Coordination des animaux en sortie de fourrière.
- > Soutien aux associations de protection animale notamment les associations spécialisées dans la gestion des chats libres.
- > Régularisation de l'occupation du refuge Métropolitain : convention d'occupation avec l'association APAGI.
- > Livraison des travaux de réhabilitation des bâtiments de la fourrière et du refuge en février 2021. Inauguration au 1^{er} avril 2021.
- > Réflexion cimetière animalier.

// ZOOM PROJETS 2021

Appui à la mission d'état des lieux des lieux sur la condition animale confiée à Mme Sandra KRIEF, conseillère Métropolitaine. L'objectif est d'établir une politique Métropolitaine animalière qui pourrait se formaliser par une délibération cadre courant 2022.

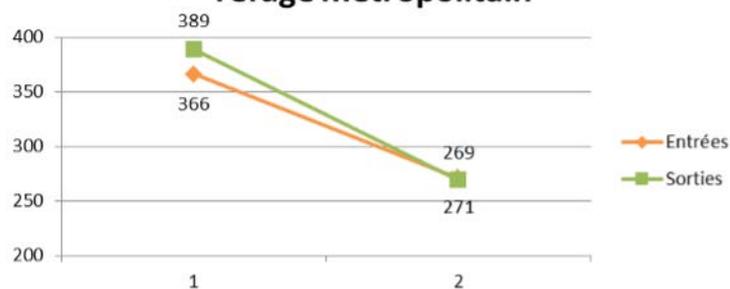
// INDICATEURS

Mouvement des animaux en 2020

Refuge :

- **Chiens : 81 entrées** (-18 par rapport en 2019) et **78 sorties** (-39 par rapport en 2019)
- **Chats : 190 entrées** (-77 par rapport en 2019) et **191 sorties** (-81 par rapport en 2019).

Evolution des entrées et sorties au refuge métropolitain



Fourrière	2019	2020
Animaux récupérés	963	734
dont cadavres	157	131

A noter que 90% des animaux identifiés sont remis à leur propriétaire.

COMMENTAIRES

La crise sanitaire de 2020 a bouleversé l'activité de la fourrière avec une baisse d'activités due au 1^{er} confinement et un pic d'activités en juillet. Malgré les confinements, les activités de captures et de ramassages 24 h/7jours ont été maintenues afin d'assurer la continuité du service public.

L'Activité du refuge a également été perturbée. Le refuge ayant été fermé au public durant les confinements le nombre d'adoption a été moins important.

Sources : Association APAGI et SACPA chenil service

POLITIQUE FUNÉRAIRE



POLITIQUE FUNÉRAIRE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Optimiser la gestion des équipements funéraires métropolitains ; Assurer une relation de qualité aux usagers, conseiller et accompagner les familles en deuil ; Apporter une expertise funéraire aux communes et partenaires.

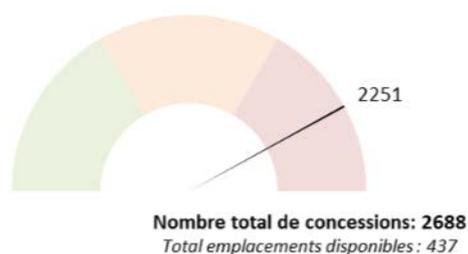
// PROJETS EN COURS

- > Mise en service de l'ossuaire : 1erès reprises administratives réalisées début 2021 (carré confessionnel musulman).
- > Lacement de la 2ème tranche d'aménagement de caveaux (+25 caveaux) notamment au niveau des terrains rocheux.
- > Modification du règlement intérieur du cimetière.
- > Lancement de l'opération d'aménagement du cimetière intercommunal et de l'étude de faisabilité d'extension du cimetière.
- > Mise en place animation d'un groupe de travail gestion des cimetières.
- > Offre de mutualisation de gestion administrative des cimetières.
- > Suivi de la Délégation de service public Societe Europeenne De Pompes Funebres (SEPF) et crématorium.
- > Reprise des toitures terrasses du crématorium métropolitain
- > Mise en place d'une table d'introduction automatique sur les fours du crématorium.
- > Accompagnement de l'exploitant du crématorium sur l'analyse des rejets du crématorium (méthodologie, pré-analyses).
- > Mise en place d'un garde-corps au niveau de la rampe d'accès du crématorium pour améliorer l'accessibilité.
- > Traitement des espaces extérieurs en coordination avec l'exploitant : mise en sécurité des terrains affaissés, identification des arbres à abattre et à élaguer, aménagement de 2 puits du souvenir, faisabilité création nouvelle places de parking.
- > Réflexion sur le traitement des cadavres des animaux de compagnies.
- > Étude faisabilité technique du renouvellement des 2 fours de crémation.
- > Analyse et suivi de l'évolution en matière funéraire, présence dans le réseau national de gestion des cimetières (ANAPEC).

// ZOOM PROJETS À VENIR :

- > Aménagement et extension du cimetière métropolitain de Poisat : avec un objectif de faire face à la saturation du cimetière métropolitain (taux d'occupation de plus de 80%) en augmentant les capacités d'emplacements, notamment cinéraire, mais aussi en améliorant le fonctionnement et l'agrément du cimetière.
- > Aménagement d'un nouvel espace cinéraire de d'environ 100 places, reprise du jardin du souvenir et divers travaux d'entretien des espaces.
- > Lancement d'une étude de faisabilité en vue d'une extension du cimetière en contrebas sur +/- 1,6ha.
- > Crématorium : gestion des eaux et création de nouveaux parkings, avec un objectif de mise en sécurité et d'aménagement des terrains extérieurs du crématorium. Mise en sécurité des talus, traitement des eaux de ruissellements et des eaux de pluies des toitures et création de +/-10 places de parking.

// INDICATEURS



Emplacements disponibles au cimetière métropolitain

COMMENTAIRES

Nombre d'emplacements disponibles : 437

Secteur traditionnel :

- Pleine terre et caveaux : 323
- Carré confessionnel israélite : 25
- Espace confessionnel musulman : 0

Secteur cinéraire :

- Cases columbarium : 89
- Terrain cinéraire : 0

Secteur paysager : 0

Nb total de concessions : 2 688

Source : Services des affaires funéraires de la Métropole – sept.2021



**COHÉSION
SOCIALE
ET ÉGALITÉ**



COHÉSION SOCIALE ET ÉGALITÉ

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Réduire les inégalités, favoriser la cohésion sociale et lutter contre les discriminations

// PROJETS EN COURS

- > Définition d'un nouveau **fonds métropolitain d'accompagnement social de la transition écologique**. L'objectif de ce fonds est de pouvoir soutenir des projets et initiatives en faveur des populations les plus fragiles dans le contexte du changement climatique.
- > Mise en œuvre d'actions en faveur de **l'accessibilité au numérique pour toutes et tous** (centre de ressources métropolitain, projet avec régie de quartier Villeneuve de Grenoble, des jeunes, etc.).
- > **Plan pauvreté** : en partenariat et cofinancement avec l'État, un programme d'actions de lutte contre la pauvreté a été élaboré conjointement avec la direction emploi insertion et la direction foncier habitat. Les actions portent sur les enjeux de parentalité en particulier pour les familles monoparentale, l'accès à la qualité alimentaire pour les populations les plus précaires (circuits courts et biologique), la lutte contre les inégalités d'usages du numérique, l'accès aux droits et les déterminants de santé.
- > **Révision de la stratégie sécurité et prévention de la délinquance 2021-2024** : un travail de bilan et de diagnostic a été mené avec les partenaires. Il a permis d'identifier les nouvelles problématiques et enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance pour le territoire. La nouvelle stratégie va être prochainement proposée à l'approbation du conseil métropolitain.
- > **Prévention spécialisée** : mise en place à la demande de l'État d'un « *bataillon* » d'éducateurs de prévention spécialisée au quartier Essarts Surieux à Échirolles en complément de l'équipe métropolitaine déjà présente. Cette année est aussi celle de la révision des contrats d'objectifs territoriaux. Les partenaires seront mobilisés sur chaque territoire où sont positionnées des équipes de prévention spécialisée.
- > **Programme de réussite éducative 2-16 ans** : ce dispositif est inscrit dans le contrat de ville et fortement financé par l'État. Il permet dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (10 quartiers de la Métropole) de proposer des accompagnements individualisés à des enfants et à leurs familles pour résoudre des problématiques qui les empêchent d'avoir une bonne scolarité. Ce dispositif auparavant porté par un GIP a été internalisé.
- > **Partenaires égalité** : dans le cadre de sa politique de lutte contre les discriminations, la Métropole a mis en place un réseau et un dispositif pour sensibiliser, identifier et lutter contre les situations de discriminations.
- > **Maison pour l'égalité femmes hommes** : une action précarité menstruelle a été mise en place cette année en partenariat avec l'État, les communes et le planning familial de Grenoble. Il s'agit d'une collecte puis d'une redistribution aux femmes en précarité.

// ZOOM PROJETS 2020

Le diagnostic social

À la demande des élus et de la direction générale, Grenoble-Alpes Métropole (direction Cohésion sociale et Politique de la ville) travaille avec l'appui de l'AURG sur un **diagnostic social à l'échelle métropolitaine**. Ce diagnostic, qui sera mené sur l'année 2021, permettra d'alimenter la réflexion et d'aider à la décision pour redéfinir les orientations et les modalités d'intervention en matière de solidarités sur ce mandat.

La démarche combine plusieurs sources et méthodologies :

1) **L'analyse de données statistiques** (données fiscales, CAF, CD38, etc.), en lien étroit avec l'OBS'Y (prochaine publication des « regards croisés de l'observation » sur le thème « revenus et précarité »). Ce volet sera complété, dans le cadre du diagnostic social, par quelques données complémentaires (occupation du parc HLM, copropriétés fragilisées, prix du foncier et logiques ségréguatives).

2) **La mobilisation de données complémentaires (quantitatives et qualitatives), en lien avec les communes et leurs CCAS**. Des premiers échanges ont eu lieu avec les principales communes concernées (y compris celles ayant des quartiers Politique de la ville sur leur territoire : Échirolles, Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix et Saint-Martin-d'Hères). Les Analyses des Besoins Sociaux (ABS), récentes ou en cours d'actualisation, peuvent contribuer à alimenter le diagnostic sur différents sujets (situations de grande précarité, isolement, santé, numérique, accès aux droits et non-recours, effets perçus de la crise sanitaire, etc.).

Dans le cadre de ce diagnostic, nous avons croisé différentes sources pour définir **un panel de communes assez diversifié** (population, situation dans la Métropole). Ces communes sont invitées à participer au diagnostic afin de préciser les formes de précarité et les enjeux associés sur leurs territoires, en intégrant les effets déjà perceptibles de la crise sanitaire. Pour les communes « moyennes », des réunions d'échange sont proposées en les regroupant par secteurs. Un panel de « petites » communes (inférieures à 4 000 habitants) sera également sollicité. Des focus groups contribueront aussi à tisser des liens avec des territoires communaux souvent moins outillés, en termes d'observation sociale et d'ingénierie ; la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale territoriale, sous le précédent mandat, n'avait pas permis de structurer des relations avec des communes périphériques, hormis sur quelques projets ponctuels (Vizille, Domène).

3) **La mobilisation de données complémentaires (quantitatives et surtout qualitatives)**, en lien avec les principales associations du territoire métropolitain qui interviennent auprès de populations en précarité.

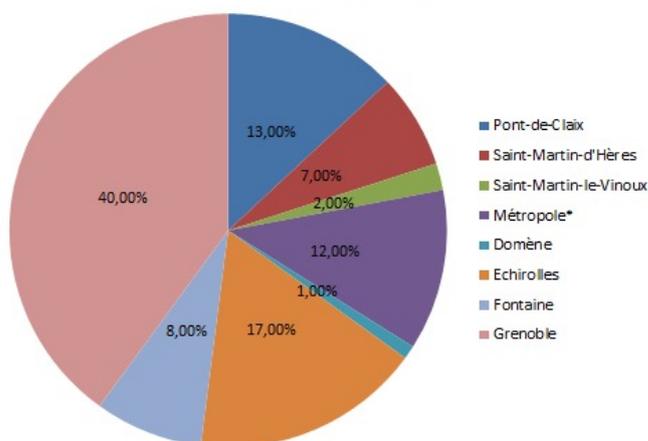
La politique métropolitaine de cohésion sociale s'est essentiellement traduite par **un soutien aux projets portés par des associations**. Ces associations interviennent sur des problématiques sociales et auprès de publics en difficulté dont les statistiques ne rendent que très partiellement compte ; elles sont aussi à même d'enrichir le diagnostic social à partir de leur action, pouvant notamment identifier des tendances émergentes en lien avec la crise sanitaire. Les principales associations ont été sollicitées dans le cadre de focus groups thématiques, en les regroupant autour de problématiques identiques ou proches. Les sujets suivants ont été ou seront abordés, pouvant contribuer à nourrir la réflexion des élus sur les futurs axes prioritaires de la politique métropolitaine de solidarité :

- **Handicap** physique et mental.
- **Personnes âgées** en précarité.
- **Migrants** / mineurs non accompagnés (en complément du CTAIR).
- Personnes en difficulté pour l'accès et les usages du **numérique**.

- Ménages en difficulté en matière d'**alimentation**.
- « **Grands exclus** », ménages vivant en **habitat précaire** ou en structures d'hébergement (articulation avec le « *logement d'abord* »).
- Personnes en forte précarité et en situation d'**isolement**.
- Ménages sujets à la **précarité énergétique** (articulation avec la compétence habitat/PCAEM).
- Personnes **victimes de violences** conjugales et intrafamiliales, LGBT avec risque de discriminations / harcèlement.
- Personnes en situation / risque de **prostitution**.

// INDICATEURS

Fond de cohésion sociale
Nombre d'opérations soutenues par commune (en %)

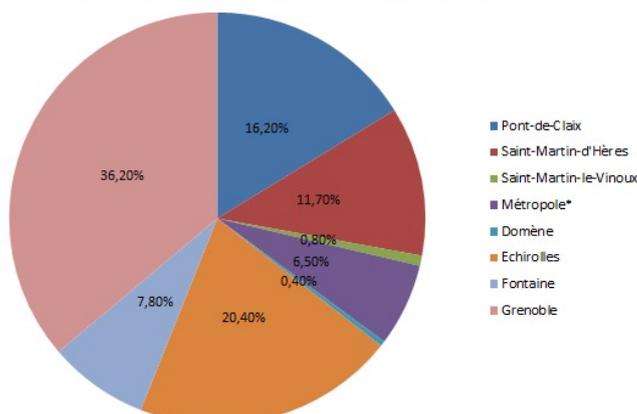


COMMENTAIRES

La répartition du nombre d'actions par territoire dépend à la fois du nombre de réponses à l'appel à projet et de la qualité des projets.

Source : Bilan Fond de cohésion sociale

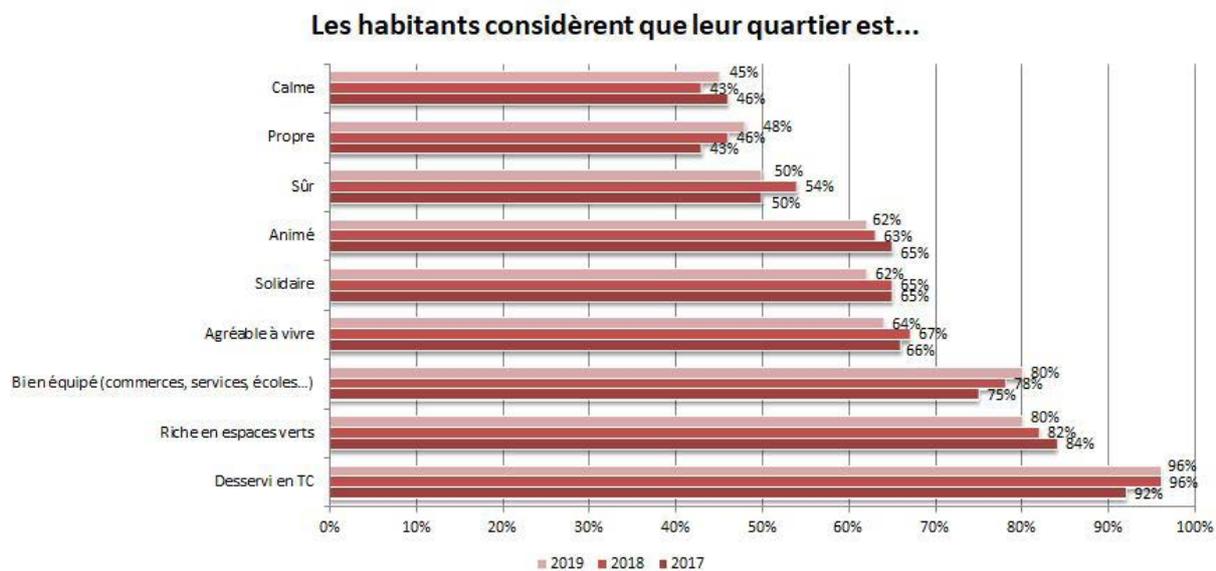
Fond de cohésion sociale
Montant total engagé par commune (en %)



COMMENTAIRES

Le montant des actions dépend des objectifs thématiques et des méthodes d'interventions. La variable principale est la plus ou moins forte mobilisation de temps de travail.

Source : Bilan Fond de cohésion sociale



COMMENTAIRES

Une enquête vie quotidienne a été menée trois années de suite. Elle a permis de montrer le regard nuancé des habitants sur leur vie dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : Bilan Contrats de Ville

1732 jeunes (11 à 21 ans)
accompagnés par des
éducateurs de prévention
spécialisée dans 11 communes

COMMENTAIRES

Grenoble Alpes Métropole est compétente en prévention spécialisée depuis 2017. Elle pilote des équipes de prévention spécialisée dans 11 communes et situées au plus près des jeunes les plus susceptibles d'être en ruptures sociales.

Source : Valise métropolitaine - (MAJ 2020)

883 jeunes et 807 adultes
concernés par des actions
de sensibilisation au sujet de
l'égalité femmes/hommes

COMMENTAIRES

La Maison pour l'égalité femmes hommes est un centre ressource dont l'une des fonctions est d'accompagner les porteurs de projets et de proposer des actions de sensibilisations.

Source : Valise métropolitaine - (MAJ 2020)

EMPLOI ET INSERTION



EMPLOI ET INSERTION

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus durablement éloignées et aider les entreprises du territoire à recruter leurs futurs collaborateurs

// PROJETS EN COURS

- > Coordination, financement et mise en œuvre d'actions en faveur de l'insertion et dans le cadre de la politique Métropolitaine de l'Emploi et de l'Insertion, en s'appuyant sur le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** et le réseau des **Missions Locales métropolitaines**
- > Accompagnement, par les équipes de la Métropole, de plus de 3 000 demandeurs d'emploi prioritaires au sein d'équipements métropolitains : les **Maisons de l'Emploi de la Métropole** qui couvrent toutes les communes de la Métropole pour les plus de 26 ans et soutien financier aux **Missions locales** pour les moins de 26 ans. La dégradation de la situation de l'emploi en 2020 à cause de la situation sanitaire a provoqué une fragilisation des publics accompagnés.
- > **Mise en relation des demandeurs d'emplois et des entreprises** par l'organisation régulière de temps de recrutement et par des actions d'accompagnement au recrutement grâce au travail quotidien des professionnels dédiés du PLIE, les chargés de relations entreprises. Faire de la commande publique un vecteur d'insertion avec **les clauses sociales**. Le Covid a conduit le service à retravailler les actions, sur des jauges de participants plus petites, mais toujours aussi efficace avec pas loin de 1 200 TPE-PME soutenues dans le cadre de 2 000 recrutements.
- > Conduite de projets d'envergure métropolitaine en matière d'emploi comme la construction de la candidature d'Échirolles Ouest pour l'expérimentation **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)** en lien avec le collectif des acteurs et la Ville d'Échirolles.
- > **Mise en place d'actions sur des publics spécifiques** : les personnes migrantes avec le programme RISING, les jeunes avec par exemple l'action 100 chances 100 emplois, les personnes à la rue avec le projet Avenir emploi, les personnes peu mobiles avec la **plateforme mobilité emploi de la Métropole** afin de soutenir l'émergence de projets en matière d'emploi et d'insertion, notamment dans les quartiers de la politique de la Ville.
- > **Pilotage et gestion du Fonds Social Européen (FSE)** sur le territoire du PLIE (Métropole, Communauté de communes du Grésivaudan, Cœur de Chartreuse, Saint Marcellin-Vercors et communauté d'agglomération du Pays Voironnais).
- > Gestion et attribution du **Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)** pour les jeunes les plus en difficultés sur notre territoire, avec plus de 1 000 jeunes en difficultés soutenus en 2020.

ZOOM PROJETS 2020

La crise sanitaire de la Covid-19 a profondément affectée le fonctionnement du service qui a dû réinventer une partie de ses méthodes de travail. En effet, que ce soit l'accompagnement individuel de personnes très éloignées de l'emploi, qu'il a fallu basculer vers un accompagnement en partie dématérialisé, l'arrêt des actions collectives ou l'impossibilité de réunir des volumes importants de personnes et d'entreprises, le service a dû conduire un ensemble de projets pour maintenir la qualité du service métropolitain auprès de nos usagers.

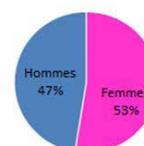
// INDICATEURS

PROFIL DES PARTICIPANTS PARCOURS EMPLOI RENFORCÉ (PER) - PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) 2020

3 569 participants accompagnés en 2020 (3 590 en 2019)

79 % des publics allocataires des minimas sociaux (77% en 2019)

78 % des publics allocataires RSA (76% en 2019)

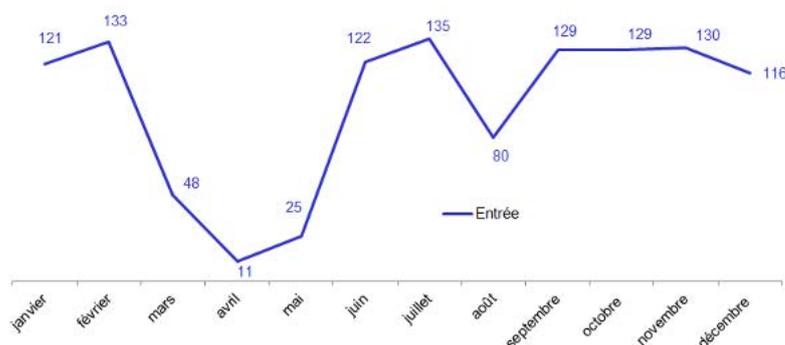


COMMENTAIRES

Source : Rapport activité Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) - VIESION

ENTRÉES PARCOURS EMPLOI RENFORCÉ (PER) - PLIE 2020

1 179 entrées en accompagnement renforcé (1229 en 2019)



Métropole	Grésivaudan	Centre Isère	Bassin Grenoblois
949	52	178	1179
80%	4%	15%	100%

COMMENTAIRES

L'année a été marquée par une chute très importante des entrées en accompagnement pendant le premier confinement, mais la forte reprise des orientations, et les moindres opportunités d'emploi ont maintenu à un niveau élevé les portefeuilles usagers du PLIE.

Source : Rapport activité Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) - VIESION

Typologie des Prescripteurs

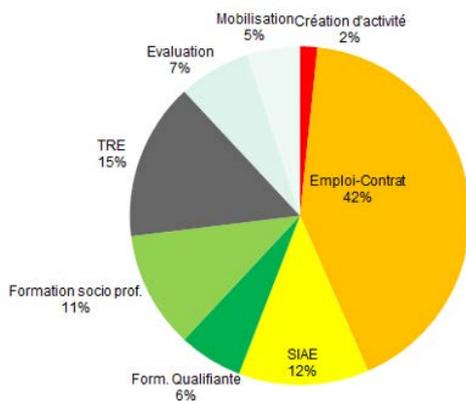
Département de l'Isère	72%
Pôle Emploi	10%
Structure emploi (Référénts PLIE, ML...)	8%
SIAE, partenaires, référents sociaux, GAM	3%
Structures d'hébergement	7%

COMMENTAIRES

Depuis 2015, la Métropole et le Département ont fait le choix de mutualiser leur dispositif d'accompagnement vers l'emploi se qui se traduit par la très forte part des allocataires du RSA dans nos dispositifs.

Source : Rapport activité Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) - VIESION

Étapes de parcours PER PLIE 2020



COMMENTAIRES

2 815 nouvelles étapes mobilisées au titre de l'accompagnement PLIE (hors actions « structures » : EIVE, numérique...)

Malgré la pandémie, le PLIE est resté très mobilisé sur la recherche de solutions de mise à l'emploi. Ainsi 57% des étapes sont des mises à l'emploi.

Source : Rapport activité Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) - VIESION

962 sorties PER PLIE dont 50% de sorties positives



COMMENTAIRES

Le taux de sortie à l'emploi est resté stable au final sur 2020, notamment grâce à des actions de recrutement spécifiques sur des métiers en tension pendant la période Covid.

Source : Rapport activité Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) - VIESION

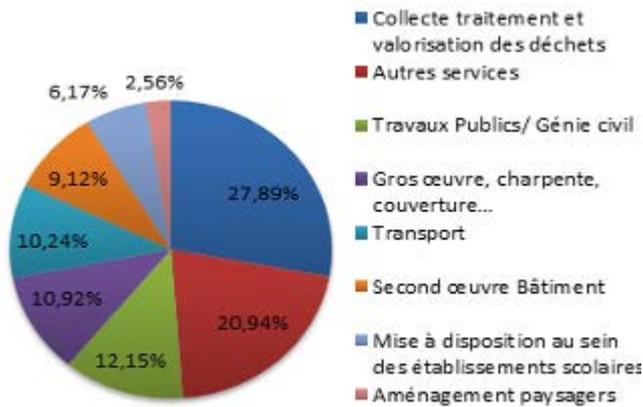
Atteintes des objectifs d'accompagnement

Structures	Rappel ETP conventionné	ETP Ref mobilisés (tps réf formation déduit)	Nb participat/an attendu	Cumul au 31/12/2020	Taux atteinte des objectifs
GAM - MDE Grenoble	10,78	10,48	954	737	77%
GAM - MDE Grenoble /AIVE	4,8	3,8			
GAM - MDE Echirolles	2,8	2,7	246	239	97%
GAM - MDE Nord Est	4,8	4,7	428	393	92%
GAM- MDE Nord Ouest	4,35	4,25	387	412	106%
GAM - MDE PDC	2,8	2,7	246	293	119%
MEE - Mife Isère Eybens	1	0,85	77	89	116%
MEE- Mife Isère St Egrève	2	2	182	201	110%
OHE : 0,30% d'appui conseil	0,8	0,5	46	48	104%
VIAE	5,5	5,4	289	292	101%
Total Métropole	39,63	37,38	2855	2704	95%
CCAS de Voreppe	1	1	91	86	95%
Comm.Com Le Grésivaudan	2,8	2,8	273	176	64%
Département de l'Isère* SLS Voiron	1	0,8	73	46	63%
Maison de l'Emploi Pays Voironnais et Sud Grésivaudan	5,2	5,2	473	435	92%
Total Nouveaux Territoires PLIE	10	9,8	910	743	82%
Total BASSIN GRENOBLOIS	49,63	47,18	3765	3447	91,6%

COMMENTAIRES

95 % de l'objectif d'accompagnement a été atteint en 2020. À noter une hausse en fin d'année, qui s'est accentué au premier semestre 2021.

Source : Rapport activité Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) - Maison de l'Emploi (MDE) - VIESION



COMMENTAIRES

La stratégie de diversification des clauses porte ses fruits, comme le montre le graphique suivant. La hausse de la part des services reste un objectif majeur du service.

Source : Rapport Clauses emploi 2020

369 639

Heures réalisées

1215

Bénéficiaires

COMMENTAIRES

L'année 2020 a été marqué par une baisse du volume des clauses liée principalement à l'arrêt des chantiers pendant le premier confinement.

Pour autant notre territoire fait toujours partie des territoires de France générant le plus d'heures d'insertion de cette façon.

Source : Rapport Clauses emploi 2020

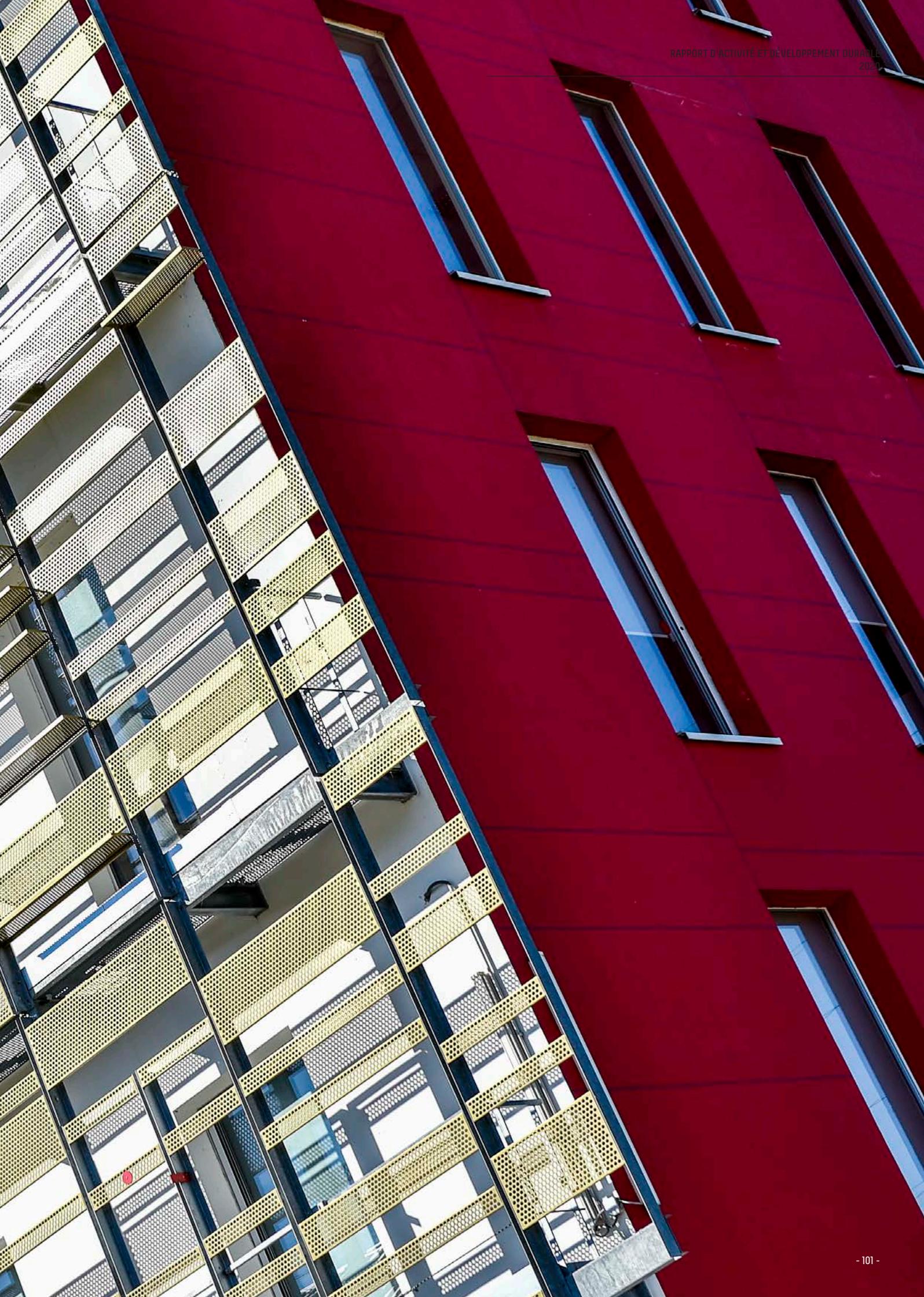
POLITIQUE

DE L'HABITAT /

ACCÈS AU

LOGEMENT ET À

L'HÉBERGEMENT



POLITIQUE DE L'HABITAT / ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Améliorer l'accès au logement des ménages les plus en difficultés ; Accompagner et développer l'offre de logement ; Améliorer l'attractivité de l'habitat.

// PROJETS EN COURS

- > Avancement du Plan de Sauvegarde 2 des copropriétés de l'Arlequin.
- > Mise en œuvre du volet Logement des plans de prévention des risques existants sur le territoire métropolitain.
- > Pérennisation de la campagne MurMur.
- > Relance de la démarche de création d'un opérateur métropolitain de l'habitat.
- > Adoption du bilan à mi-parcours du Plan Local de l'Habitat (PLH).
- > Rédaction des conventions de mixité sociale avec l'État et les communes carencées.
- > Mise en œuvre d'une plateforme de prospection et de captation du parc privé.
- > Bilan à mi-parcours du plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs.
- > Travail partenarial sur la mise en œuvre de la gestion en flux et de la cotation.
- > Définition du nouveau cadre d'action relatif à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- > Définition de la stratégie métropolitaine « 0 » personne à la rue et mise en œuvre du plan partenarial de résorption des campements et squats.
- > Appui opérationnel et d'accompagnement social sur la résorption.

// ZOOM PROJETS 2020

Adoption du bilan à mi-parcours (une obligation du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH) du PLH :

Ce bilan a été construit selon l'approche systémique afin d'avoir un regard global et transversal sur les actions mises en œuvre. Il présente des actions innovantes, les outils d'observation au service de la politique de l'habitat de la Métropole, des témoignages de « *personas* » - qui s'appuient sur des situations vécues et apportent l'éclairage du point de vue de l'habitant - des données quantitatives et leurs déclinaisons par commune, et enfin les perspectives d'actions pour la période 2020-2022 ainsi que les enjeux auxquels doit répondre une politique de l'habitat particulièrement au sortir de la crise sanitaire.

L'accès au logement des ménages les plus en difficultés :

Cette orientation de la Métropole, au cœur du PLH 2017-2022, a évolué depuis 2018 avec la mise en œuvre accélérée de la politique du Logement d'Abord sur le territoire Métropolitain qui permet un véritable renforcement des actions et des moyens financiers et humains de la Métropole en faveur des plus démunis. L'enjeu pour la Métropole est d'ancrer les principes du logement d'abord dans l'ensemble de la politique de l'habitat : production et attribution des logements sociaux, accompagnement des ménages. La Métropole a ainsi pour objectif de loger 1600 ménages en difficultés sociales entre 2018 et 2023. Pour ce faire, en 2020, plusieurs des actions les plus saillantes de cette politique ont été consolidées avec comme par exemple le soutien à la production d'une offre locative sociale dans le parc de logements privés via le dispositif « *Louez facile* », et un travail partenarial important pour développer une plateforme coordonnée de captation en 2021 et éviter les effets de concurrence avec le dispositif de l'État.

L'amélioration de l'attractivité de l'habitat – Exemple de MURMUR :

La Métropole agit sur la qualité de son habitat, sur le parc de logements neufs mais aussi sur le parc de logements existants, permettant ainsi de limiter l'évolution d'une offre à deux vitesses, sources d'inégalités sociales et territoriales. L'année 2020 a permis notamment, de mettre en œuvre la prolongation du dispositif Murmur et de travailler sur sa massification et sa transformation en service public de la performance énergétique de l'habitat. Dans ce cadre, l'objectif de transformation de l'ALEC en SPL et le lancement des nouveaux marchés ont été réalisés au début du printemps 2020 et le démarrage de l'activité de la SPL ALEC dès le mois de mai 2020. À partir de septembre, l'activité a repris très fortement avec la préparation du plan de relance métropolitain (amplification de Mur|Mur – délibération du 16 octobre), l'adaptation de Mur|Mur aux évolutions nationales (subventions audit et MOE – délibération du 18 décembre 2020) et la contribution aux candidatures SARE et ELENA.

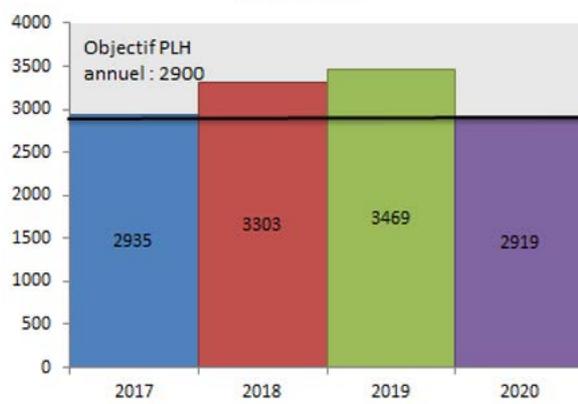
Réalisation d'un guide pratique habitat et logement, à destination du grand public :

Ce guide a été conçu pour accompagner les habitants au mieux dans leurs démarches et faciliter l'accès aux droits et aux services proposés dans la Métropole en matière d'habitat et de logement.

// INDICATEURS

D'une manière générale et dans le cadre de ce rapport, les données quantitatives précises reflétant l'activité de la direction sont publiés dans le cadre du bilan 2020 du Plan Local de L'Habitat (PLH) adopté au printemps 2021.

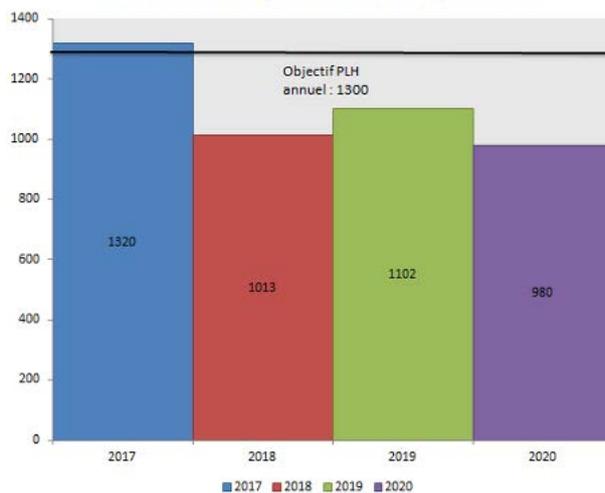
Evolution des logements produits



COMMENTAIRES

Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de L'Habitat (PLH)
+ MAJ dialogue de gestion 2021

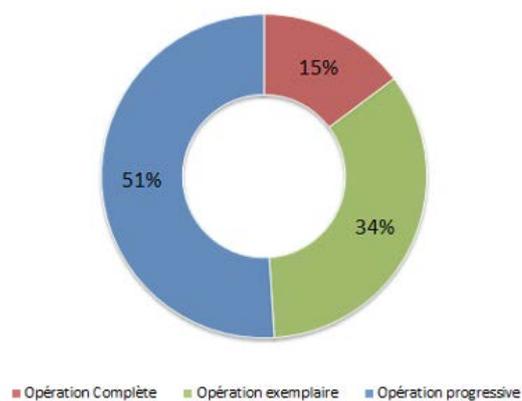
Evolution des logements sociaux produits



COMMENTAIRES

Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de L'Habitat (PLH)
+ MAJ dialogue de gestion 2021

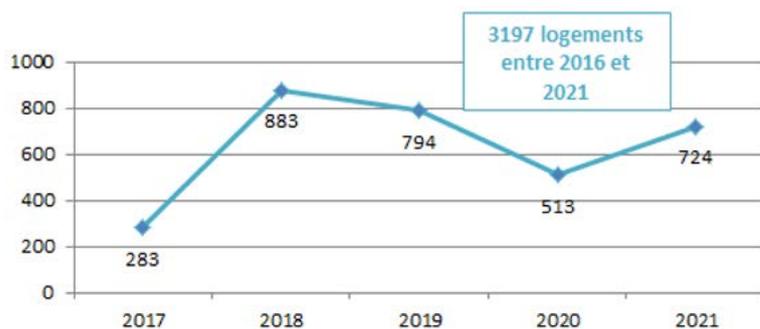
Répartition des réhabilitations de logements sociaux par type d'opérations (2017-2020)



COMMENTAIRES

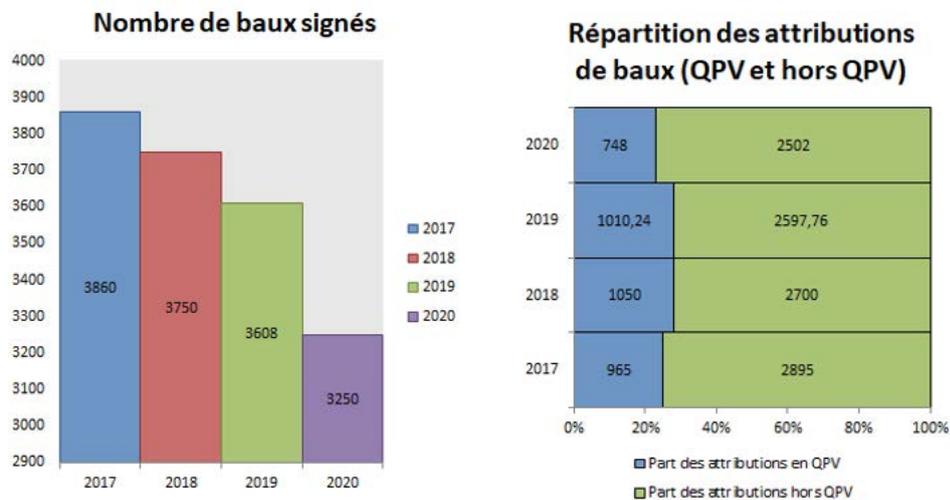
Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de L'Habitat (PLH) + MAJ dialogue de gestion 2021

Nombre de logements ayant votés des travaux par an - Murmur copro



COMMENTAIRES

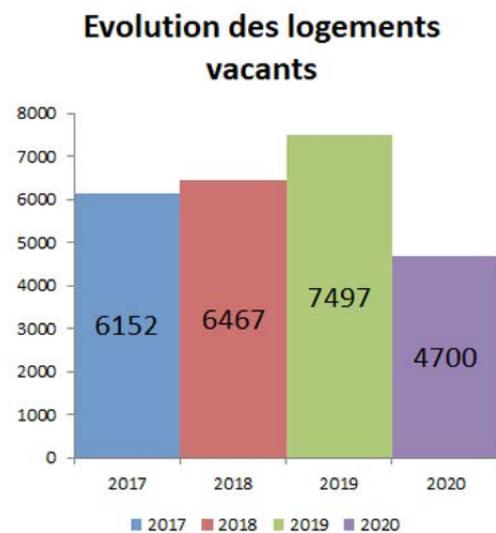
Source: Tableau de suivi Direction Transition Énergétique (DTE)



COMMENTAIRES

Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de L'Habitat (PLH) + MAJ dialogue de gestion 2021

Quartiers Politiques de la Ville (QPV)



COMMENTAIRES

En 2019

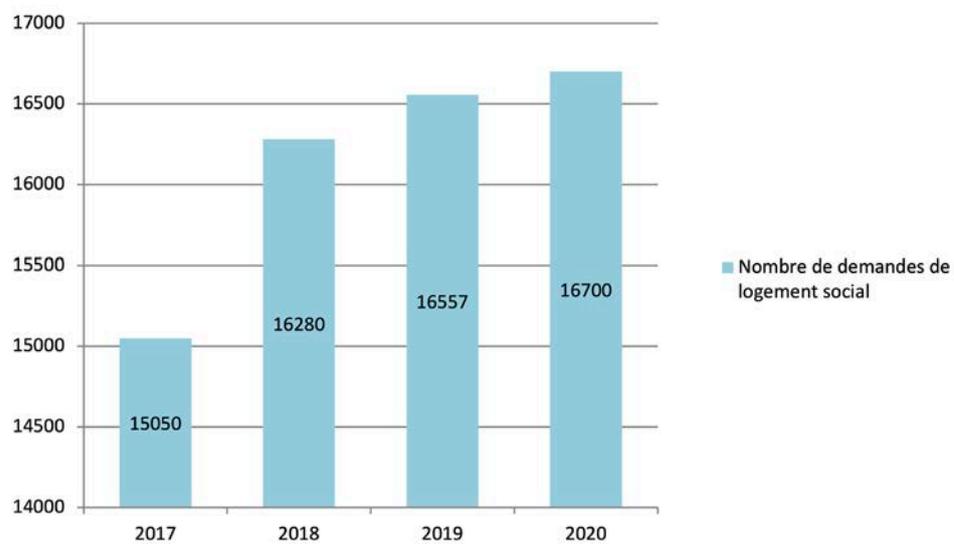
L'objectif annuel à atteindre était de 300 logements vacants à remettre sur le marché dont :

- 150 logements locatifs sociaux en AA (auxquels s'ajoutent 50 logements à mobiliser en patrimoine occupé) ;
- 100 en conventionnement privé Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

Entre 2017 et 2019 : 480 logements vacants remobilisés (objectif tri-annual : 900) > 410 en logements sociaux AA et logements occupés & 70 logements conventionnés dans le privé.

Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de L'Habitat (PLH) + MAJ dialogue de gestion 2021

Évolution des demandes de logement social



COMMENTAIRES

Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de L'Habitat (PLH) + MAJ dialogue de gestion 2021

Nombre de logements adaptés agréés en fonction du seuil SRU

	PLUS/PLAI/PLS familiaux			
	Objectif PLH annuel	2020	Taux agréments /total 2020	bilan/objectif
Communes déficitaires	866	415	84%	48%
<i>communes < à 15% de LLS</i>	250	190	39%	76%
<i>communes entre 15 et 20% de LLS</i>	180	56	15%	31%
<i>communes entre 20 et 25% de LLS</i>	436	169	30%	39%
Communes atteignant le minimum SRU (>25% ou 20%)	194	81	16%	42%
Communes non concernées (< 3500 habitants)	50	0	0%	0%
Total Métropole	1 100	496	100%	45%

COMMENTAIRES

À noter que les objectifs par catégorie de communes Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) ont évolué par rapport aux années précédentes du fait que certaines communes ont changé de catégorie en améliorant leur taux SRU.

Source : Bilan triennal indicateurs Plan Local de l'Habitat (PLH) + MAJ dialogue de gestion 2021

- PLAI : financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration - attribués aux locataires en situation de grande précarité.
- PLUS : financés par le Prêt Locatif à Usage Social - correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).
- PLS : financés par le Prêt Locatif Social - attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

422

signalements de mal logement ont été recensés en 2020 via le PIG
Sortir du Mal Logement et les
SCHS

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine - Programme d'Intérêt Global (PIG) (MAJ 2020)

POLITIQUE FONCIÈRE



POLITIQUE FONCIÈRE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Définir et mettre en œuvre les stratégies foncières en adéquation avec les besoins et les projets du territoire dans les différents champs de compétences de la Métropole et l'action foncière pour l'ensemble des services de la Métropole, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et la Ville de Grenoble.

// PROJETS EN COURS

- > Mise en place de l'Office Foncier Solidaire de la Métropole et signature du premier bail réel solidaire.
- > Consolidation de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier.
- > Réflexion et définition d'une stratégie pour l'accélération du déstockage des portages Métropolitain par l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D).
- > Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de gestion foncière pour le Golf de Bresson (cession temporaire d'usufruit).
- > Poursuite des transferts de propriétés dans le cadre de la loi Maptam (transfert d'Alpexpo notamment).
- > Acquisition du site de la déchetterie de Sassenage, du site ARTELIA et du site Schneider (avenue des Jeux Olympiques) pour le pôle d'économie circulaire.
- > Études de capacité pour 6 communes de l'agglomération et déploiement des outils de mixité sociale dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

// ZOOM PROJETS 2020

Observatoire des loyers de l'agglomération grenobloise :

L'observatoire local des loyers de la région grenobloise s'étend sur 75 communes et concerne le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, du Sud Grésivaudan, du Pays Voironnais et de Bièvres-Est. Sont impliqués aussi bien des acteurs publics (État et Département de l'Isère en plus des EPCI cités) que des professionnels et acteurs de l'immobilier en passant par les associations de locataires et de propriétaires. Au-delà d'améliorer la connaissance du parc locatif, cet observatoire s'inscrit dans une volonté de territorialisation plus fine des objectifs de production de logements locatifs et d'une amélioration du suivi et de l'évaluation des démarches menées en faveur de la réhabilitation du parc ancien. L'observatoire a été agréé par l'Etat au cours de l'été 2020 et dans ce cadre la Métropole grenobloise s'est portée candidate au mois de décembre 2020 auprès du ministère du logement pour expérimenter pendant trois ans l'encadrement des loyers dans 28 de ses communes.

Office Foncier Solidaire Grenoble Alpes :

La Métropole a créé, fin 2019, aux côtés de l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné, un groupement d'intérêt public (GIP) « *Organisme de Foncier Solidaire Grenoble Alpes* ». Les OFS sont des structures sans but lucratif, agréées par le préfet de région, qui acquièrent des terrains, bâtis ou non, et en restent propriétaires, tout en consentant un Bail réel solidaire (BRS) de 18 à 99 ans, avec un preneur sous conditions de ressources, qui disposera de droits réels sur le bâti. Le BRS est un dispositif d'aide à l'accession sociale qui permet aux ménages modestes d'accéder à un logement en-dessous des prix du marché. Le prix proposé par l'OFS serait de 2 750 € par m² au maximum, stationnement compris, outre une redevance foncière d'un euro par m² par mois versée dès la conclusion d'un BRS par l'opérateur puis par les ménages à partir de la livraison du logement. L'agrément pour la création de l'Organisme de Foncier Solidaire a été obtenu en Mai 2020 et l'outil va donc pouvoir être déployé au service de la production d'une véritable accession sociale sécurisée et pérenne.

Création d'un référentiel dynamique des charges foncières pour l'habitat sur son territoire avec l'AURG. Les enjeux principaux de ce référentiel des charges foncières sont de permettre la réalisation d'un état initial pour une analyse à terme des effets de l'application du nouveau PLUI sur les prix du foncier et de disposer de références opérationnelles en particulier pour la prise de décision sur les DIA (Déclarations d'Intentions d'Aliéner). Cet outil est opérationnel depuis le printemps 2020. Afin de compléter cet outil stratégique, la Métropole s'est également dotée depuis début 2020 d'un accès à la l'application web Kelfoncier.

Outils de mixité sociale déployés dans le PLUI :

Avec le PLUI, la Métropole dispose aujourd'hui d'un document à portée réglementaire à l'échelle métropolitaine qui vise, non seulement à assurer le niveau de production du logement sur le territoire, mais également sa qualité. En parallèle, un travail plus fin a commencé à être mené en 2020 avec six communes : il s'agit, en prenant en compte les premiers effets du PLUI, de mener des études de capacité et de décliner les outils type « *secteurs de mixité sociale* » ou « *emplacements réservés*. Derrière ces premières études il s'agit bien de mettre œuvre des feuilles de route de stratégie foncière et immobilière pour les communes en déficit de logements sociaux, afin de proposer une stratégie d'action propre à chaque commune.

// INDICATEURS

EPFL :

Acquisition 2020 :

35 tènements fonciers

pour un montant de 16M€

330 biens en portage

auprès de l'EPFL-D

COMMENTAIRES

La Métropole s'appuie sur l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D) qui assure le portage foncier à moyen et long terme.

Droit de préemption urbain :

63 actes de transferts de propriétés en 2020 pour la Métropole et **38** pour la Ville de Grenoble

COMMENTAIRES

Source: Suivi Direction Foncier Habitat

Droit de préemption urbain :

5 500 déclarations

d'intention d'aliéner enregistrées en 2020

COMMENTAIRES

17 préemptions ont été réalisées pour un montant total de 12,38M€, dont 12 préemptions réalisées par l'EPFL-D sous le volet « *habitat et logement social* » pour un montant total de 11,4 M€. Ces préemptions permettront, à terme, la production de près de 330 logements dont environ 170 logements locatifs sociaux.

Source: Suivi Direction Foncier Habitat

89 logements

ont bénéficié du fonds de minoration en 2020

COMMENTAIRES

Pour un montant total de 935K€ soit :

- 21 logements en maîtrise d'ouvrage directe Un Toit Pour Tous (UTPT) pour un montant de 467 880€ à Grenoble(11); Seyssinet (4); Sassenage (2); Meylan (4)
- 50 logements en sortie de portage EPFL à Grenoble pour un montant de 197 000€
- 18 logements dans le cadre de préemptions à Seyssinet-Pariset pour un montant de 272 880€

Source: Suivi Direction Foncier Habitat

RENOUVELLEMENT URBAIN





RENOUVELLEMENT URBAIN

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité des quartiers : réhabilitation ou reconstruction de logements, rénovation ou construction d'équipements, aménagement des espaces publics, création ou rénovation de polarités commerciales ou de zones d'activités.

// PROJETS EN COURS

> **Mise en œuvre du programme ANRU 2 Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) pour un montant global de 447 M€ dont plus de 80 sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole.**

> **Les deux Villeneuves :**

- réhabilitation de plusieurs immeubles de l'Arlequin et sur le quartier des Essarts (Le Maine) ;
- démolition d'une soixantaine de logements et lancement des études de Maitrise d'Œuvre (MOE) des secteurs Etats généraux et des géants ;
- finalisation du Plan de Sauvegarde n°1 de l'Arlequin.

> **Mistral-Lys Rouge :**

- démolition de la barre Albert Thomas et des immeubles du Drac ;
- réalisation du mur-talus anti-bruit de l'A480 ;
- chantiers d'aménagements publics de la place du Plateau et du secteur du Lys-Rouge ;
- finalisation des études pour la réhabilitation de 128 logements et des espaces publics du parc de cœur d'îlot de Mistral.

> **Renaudie-Champberton-La Plaine :**

- Aménagements des espaces et équipements publics.
- Réhabilitation des friches commerciales.
- Résidentialisation et réhabilitation des logements.
- Réhabilitation de l'école Henry Barbusse et du gymnase Voltaire.
- Création d'un centre médical.

// ZOOM PROJETS 2020

Réalisation des locaux de la conciergerie de la Villeneuve :

Maîtrise d'ouvrage Grenoble Alpes Métropole (GAM) / co-financements Agence Nationale de Renouveau Urbain (ANRU) et Programme Investissement d'Avenir (PIA)/ occupation et animation des lieux : Régie de Quartier de la Villeneuve.



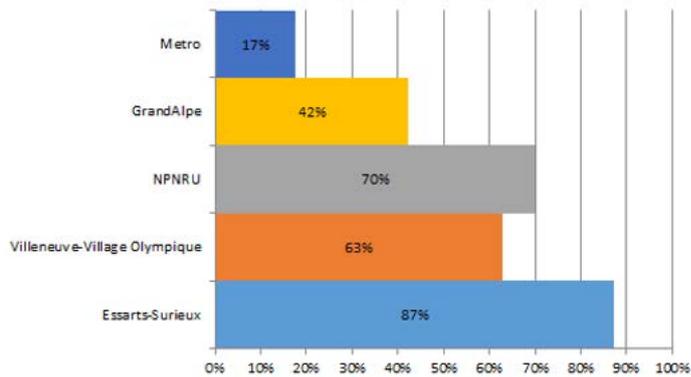
Le « pèle-mèle »,
friperie de la
conciergerie de la
Villeneuve



Inauguration de
« la Machinerie »,
la conciergerie de
la Villeneuve

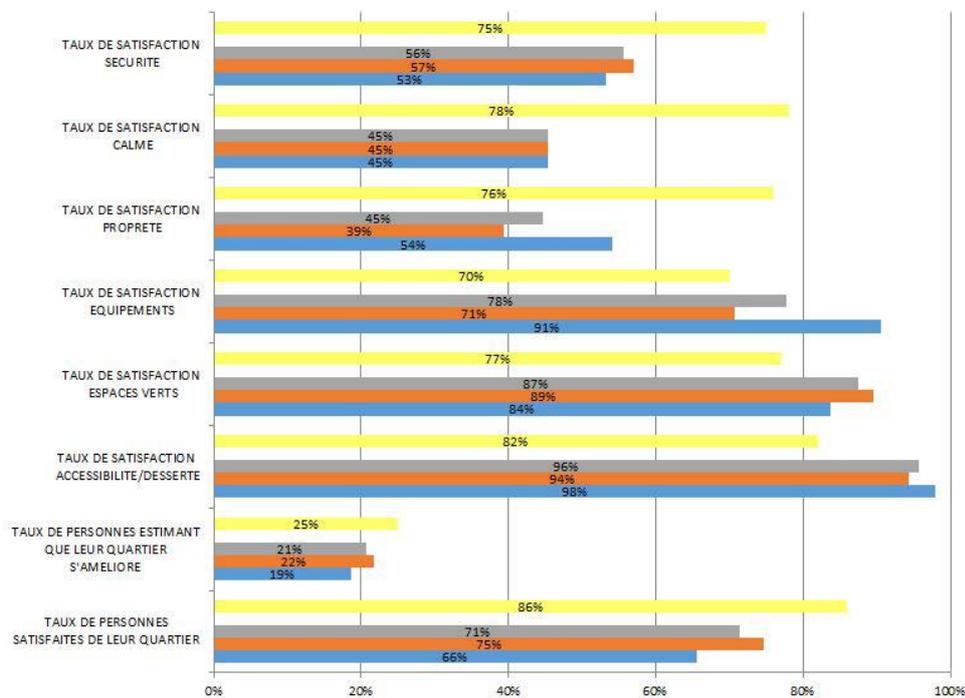
// INDICATEURS

TAUX DE LOGEMENT SOCIAUX



COMMENTAIRES

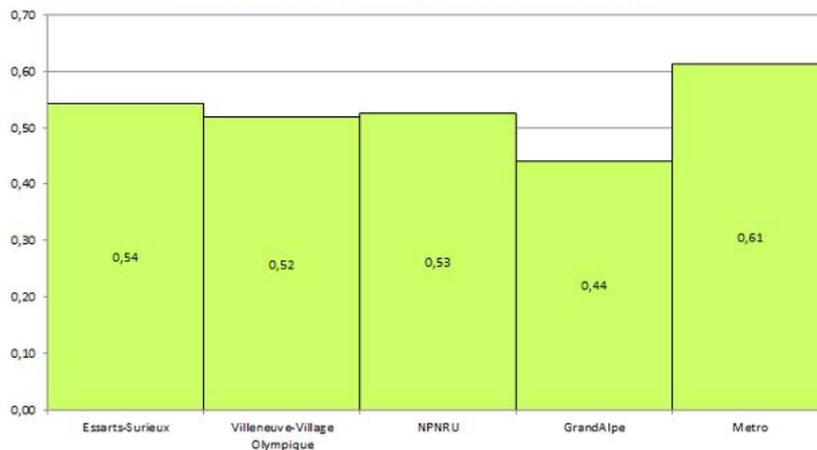
Source : Tableau indicateurs Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) 2019



COMMENTAIRES

Source : Tableau indicateurs Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) 2019

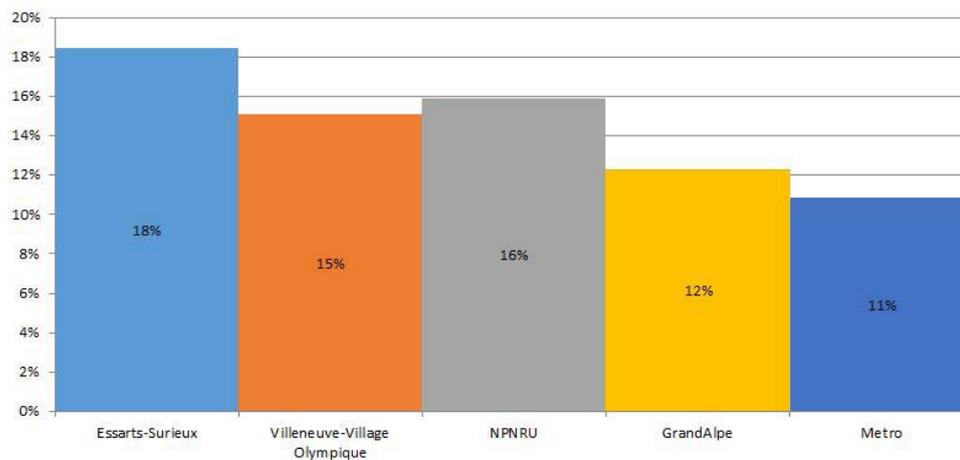
INDICE DE VEGETATION EN ZONE URBANISEE



COMMENTAIRES

Source : Tableau indicateurs Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2019

TAUX DE CREATION D'ENTREPRISE



COMMENTAIRES

Source : Tableau indicateurs Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2019

A photograph of a person's arm and hand holding a wooden crate filled with various herbs and flowers. The person is wearing a dark grey long-sleeved shirt. The background shows the interior of a greenhouse with a curved metal frame and translucent plastic covering. The lighting is bright, suggesting a sunny day. The overall scene is focused on agriculture and food production.

AGRICULTURE

ALIMENTATION

FORÊT



AGRICULTURE – ALIMENTATION – FORÊT

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Valoriser le potentiel agricole, déployer une stratégie alimentaire de territoire ; Améliorer la gestion forestière et développer les filières bois.

// PROJETS EN COURS

- Protection des espaces agricoles dans le PLUI et mise en place d'outils de protection renforcés (PAEN : Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) sur les espaces stratégiques : mise en œuvre d'un PAEN de 610 ha et de son programme d'action sur la commune de Sassenage et lancement d'une réflexion sur 9 communes de la rive gauche du Drac et des contreforts du Vercors.
- Poursuite de la politique de confortation et de renouvellement des exploitations à travers des appels à projets à destination des agricultrices et agriculteurs. Bilan 2020 : 9 aides à l'intégration de filières locales et au développement d'une commercialisation de proximité pour un montant global de 24 394 € ; 6 aides à l'amélioration des pratiques agroenvironnementales et de gestion des coteaux pour un montant global de 8 471 € ; 11 aides à l'installation et au démarrage d'activité, dont 8 en agriculture biologique, pour un montant global de 48 000 €.
- Renforcement des filières alimentaires locales : retour à un solde positif d'activité à la fois pour le marché d'intérêt national (avec un taux d'occupation en hausse à plus de 95 %) et l'abattoir (en croissance d'activité de plus de 20 % à 2 400 T traitées). Intégration de ces équipements et de la légumerie dans le développement de filières agricoles et alimentaires locales, notamment à travers le pôle agroalimentaire isérois qui poursuit son développement avec près de 1 000 produits de plus de 120 entreprises labellisés par la marque « *IsHere* ».
- Développement de l'agriculture urbaine, avec deux projets lauréats de l'appel à candidature de l'ANRU « *quartiers fertiles* » : la champignonnière « *Champilooop* » établie à Eybens et qui va se développer à Saint Martin d'Hères et la « *Ferme coopérative de Grand'Alpes* » qui va s'implanter au croisement des communes de Grenoble (qui fournit le terrain), d'Échirrolles et d'Eybens.
- La Métropole mène, en partenariat avec les acteurs de la forêt et des filières bois, des actions visant à favoriser la gestion forestière durable et le développement de l'économie locale du bois, dont :
 - l'élaboration d'une procédure d'accompagnement des exploitants forestiers dans les zones sensibles de captages d'eau potable ;
 - le soutien au projet proposé par le Parc Naturel de Chartreuse, en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) autour de la constitution d'outils du type « *réserve foncière* », qui doivent permettre de faciliter les projets de desserte, la préservation des aménités forestières (captage d'eau notamment) en cohérence à l'échelle du grand territoire.
 - l'adhésion à l'association « *Sylv'actes, des forêts pour demain* », qui permet d'envisager des actions concrètes en matière d'aménagement forestier (restructuration, plantation), pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique et qui offre la possibilité de lever des financements publics et privés locaux (stockage carbone, emploi, etc.).
- La Métropole et l'ensemble des territoires de la grande région grenobloise (Pays Voironnais, Grésivaudan, Trièves, Saint-Marcellin-Vercors-Isère, PNR Vercors, PNR Chartreuse, Espace Belledonne)

sont engagés collectivement dans une stratégie commune « *Forêt Horizon 2030* » dans un objectif ciblé d'adaptation au changement climatique et de transition énergétique.

- Renforcement de l'exemplarité de la Métropole dans la gestion de ses propriétés forestières (plans de gestion et exploitation durable) et dans l'usage de bois local en construction et rénovation de bâtiments (projet du nouvel Hôtel de Métropole).
- Mobilisation des partenaires et des services de la Métropole pour mieux concilier les fonctions de la forêt et du bois : gestion de l'eau, de la biodiversité, fréquentation des habitants, etc.

// ZOOM PROJETS 2020

Projet agricole intercommunal de Meylan la Taillat

À travers son engagement dans le PAiT (Projet Alimentaire interTerritorial) et le PCAEM (Plan Climat Air Énergie Métropolitain), la Métropole vise à répondre à des enjeux tels que la reterritorialisation et la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire, la contribution de la production locale à une alimentation locale de qualité et l'adaptation des exploitations agricoles métropolitaines au changement climatique. Elle affiche également sa volonté de préserver la biodiversité notamment en favorisant l'implantation de haies et le développement de pratiques agricoles « *décarbonées* » sans intrants chimiques (HVE, Bio).

Concrètement, l'acquisition et la maîtrise de foncier agricole stratégique permet de répondre à un axe fort de ces politiques qui est de favoriser l'installation agricole dans des filières déficitaires d'alimentation locale de qualité. Aussi, lorsque s'est présentée l'opportunité de faire l'acquisition de 55 ha des meilleures terres de la Métropole et de plusieurs bâtiments d'exploitation associés, sur le site de Meylan la Taillat, la Métropole a mobilisé ses partenaires (commune, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), Chambre d'Agriculture, acteurs socioprofessionnels agricoles (EPFL)) pour élaborer et mettre en œuvre un projet ambitieux à plusieurs facettes :

- confortation d'exploitations locales en difficulté par manque de foncier ;
- installation de nouvelles exploitations pour répondre aux déficits et aux enjeux du territoire (agriculture biologique, maraîchage, fruits, filières de proximité) ;
- implantation d'un « *espace test* » pour les candidat.e.s sans expérience qui cherchent à s'installer hors cadre familial ;
- mise à disposition de surfaces expérimentales auprès de partenaires techniques et scientifiques souhaitant tester des pratiques et des variétés permettant de lutter contre le changement climatique et d'éviter le recours à des intrants chimiques.

// INDICATEURS

12 à 15 porteurs de projets agricoles accompagnés par la Métropole chaque année, **26** en 2020

COMMENTAIRES

L'année 2020 a été particulière avec **26 porteurs de projets accompagnés pour un montant de 81 000 €**. Il est difficile d'évaluer les effets de la crise sanitaire sur cette accélération, cela sera à analyser dans les mois et les années qui viennent.

Source : Observatoire agricole métropolitain

50 % des exploitations avec un atelier de proximité (circuits courts, services...)

22 % des exploitations métropolitaines en agriculture biologique

COMMENTAIRES (EXEMPLE D'ACTIONS POUVANT CONTRIBUER À CET OBJECTIF)

Exploitations biologique : quasiment le double de la moyenne française (22% vs 12%).

À noter l'importance de l'installation en bio : sur les 11 installations intervenues en 2020 sur le territoire, 8 l'ont été en bio

Source : Agence Bio et Observatoire agricole métropolitain



GRANDS PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENT



GRANDS PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENT

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Concevoir et aménager les projets urbains d'intérêt métropolitain à vocation économique, de mobilités ou d'habitat en favorisant le développement harmonieux, équilibré et durable du territoire ; Accompagner les opérations communales d'aménagement.

// PROJETS EN COURS

- > **GRANDALPE** : une centralité métropolitaine à fort rayonnement, concentrant emplois, habitants, espaces verts et équipements, complémentaire à la centralité du cœur historique grenoblois (*Projets Cours de l'Europe / Quartier Gare / Friche ex-Allibert / Les Saules / Secteur Innsbruck-Chanas-Alpexpo – tous situés à Échirolles, Eybens et Grenoble*).
- > **Grand projet urbain Nord-Est** : l'aménagement d'une ville résiliente, le développement des mobilités actives et la mise en exergue du parc naturel urbain des boucles de l'Isère (*Projets BHNS / PEM Charmeyran, Inovalée et Fac de pharmacie à Meylan / Cadran Solaire et Campus technologie Santé à La Tronche / Péri et Glairons à Saint-Martin-d'Hères*).
- > **Grand projet urbain Nord-Ouest** : une polarité regroupant des enjeux économiques, de mobilités, d'amélioration du cadre de vie, d'innovation sociale et environnementale et de gestion du risque d'inondation (*Projets Portes du Vercors à Fontaine et Sassenage / Parc d'Oxford et les Sagnes à Saint-Martin-le-Vinoux / Hyparc à Sassenage / reliés autour du concept de « Parc Mikado » et du projet de transport par câble ainsi que leur articulation avec les opérations communales d'aménagement (Presqu'île, esplanade)*).
- > **Développement des espaces économiques** : Parc industriel sud (*Saut du Moine à Champagnier, Papeteries et Houille Blanche à Le Pont-de-Claix*), la requalification de la friche Alliance à Vizille, l'aménagement des zones d'activité économique de Vence Ecoparc et des Portes de Chartreuse à Saint-Egrève, des Bauches à Claix, d'Actipole à Veurey-Voroize et de Précharron à Domène.
- > Accompagner les projets urbains des communes, notamment dans le cadre des démarches « **Cœur de Ville Cœur de Métropole** » et la mise en œuvre du PLUI et du PLH.

// INDICATEURS

92 secteurs de projets inscrits au PLUI à accompagner : Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle

COMMENTAIRES

Les communes et la Métropole, dans le cadre de l'élaboration du PLUI, ont identifié des secteurs de projets traduits dans des Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles qui visent à encadrer les opérations d'aménagement. Ces OAP sont accompagnées également d'OAP thématiques (paysage, risque, air) qui permettent de mieux contextualiser les projets pour améliorer leur qualité urbaine, paysagère et architecturale. La Métropole accompagne la mise en œuvre opérationnelle de ces projets.

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

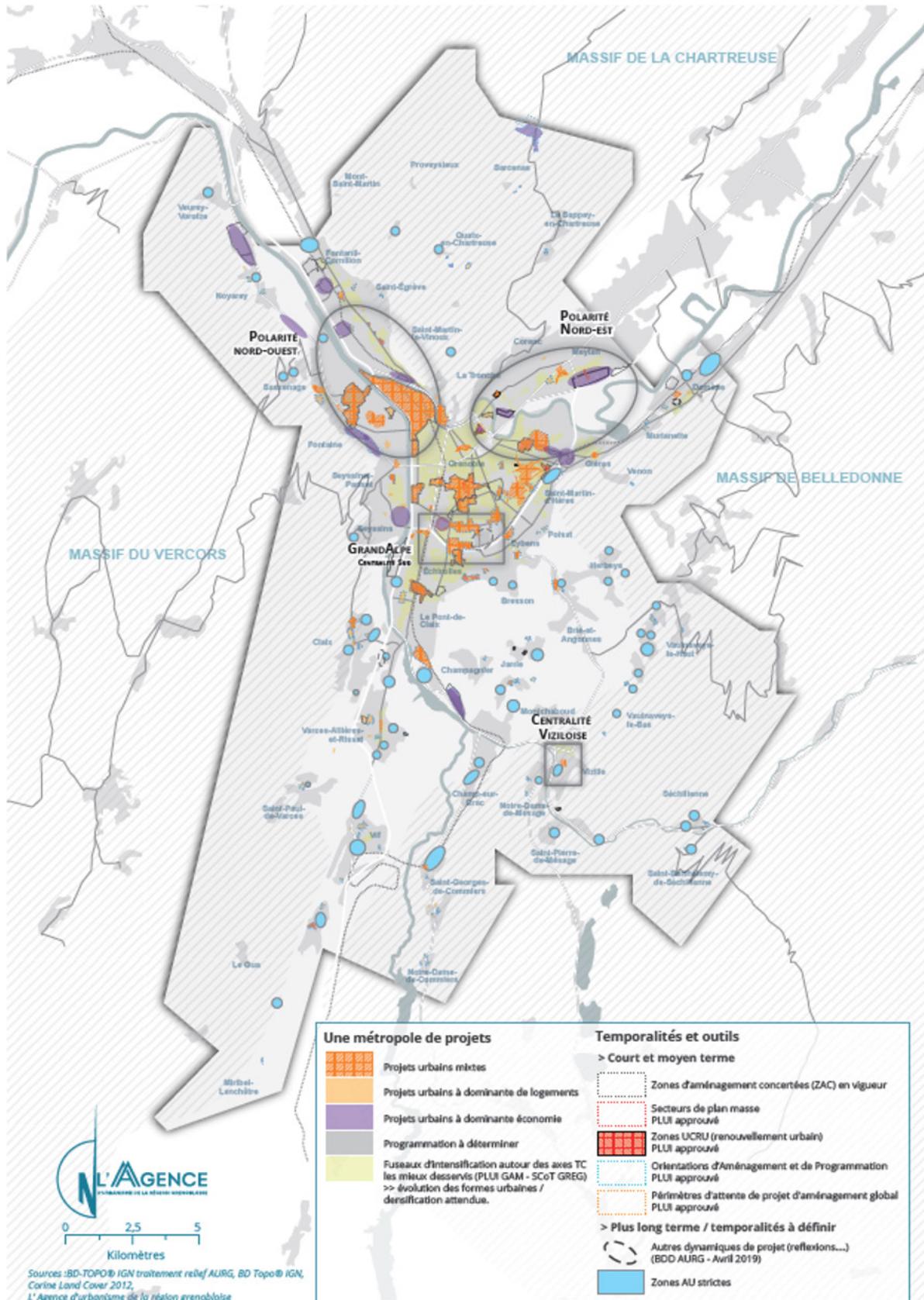
25 opérations métropolitaines en cours d'étude ou de réalisation (soit **600 hectares** en cours d'aménagement ou à aménager)

13 zones activité économique (6 à 7 hectares par an)

12 à vocation habitat ou mixte

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)





URBANISME,

PAYSAGES

ET AUTORISATIONS

DU DROIT DES SOLS



URBANISME, PAYSAGES ET AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Définir et mettre en œuvre une stratégie d'urbanisme qualitative et durable répondant aux enjeux et à la diversité du territoire.

// PROJETS EN COURS

- > Accompagner l'ensemble des services instructeurs pour **la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** dans l'ensemble de ses dimensions.
- > **Organiser**, en articulation étroite avec les communes, **les évolutions du PLUI**, afin de prendre en compte des ajustements révélés par l'instruction et les projets et orientations communales et métropolitaines du mandat à venir.
- > Animer le réseau des urbanistes, des instructeurs du droit des sols et des acteurs de l'aménagement pour **partager et développer les « bonnes pratiques »** et les modalités d'application de la règle d'urbanisme et des OAP thématiques (paysage biodiversité, qualité de l'air, risque et résilience).
- > Développer des outils de sensibilisation auprès de différents publics pour accompagner le bon usage des outils du PLUi (brochure grand public de l'OAP Paysage et biodiversité)
- > Proposer un outil mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme avec une intégration du volet cartographique du PLUi
- > Finaliser le webcarto plateforme numérique d'information sur les règles d'urbanisme.

// ZOOM PROJETS 2020

Au-delà d'une simple instruction purement réglementaire, le travail partenarial de la plateforme ADS avec les communes et les acteurs des projets doit permettre une prise en compte des enjeux qualitatifs et environnementaux portés par Grenoble Alpes Métropole et traduits dans le PLUi. 2 exemples illustrent l'importance du rôle de la plateforme ADS tout au long du processus de projet, et ce dès les phases de dialogue précédant le dépôt des demandes de permis :



La forte implication de la plateforme ADS aux côtés de la commune de Champagnier et des services métropolitains pour le permis de construire ALEDIA à la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Saut du Moine

L'accompagnement des projets pour la prise en compte des enjeux de l'OAP Paysages avec le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) auprès des communes et des maitres d'ouvrage / maitres d'œuvre : l'année 2020 a permis de définir un programme triennal avec le CAUE au service de projets et de la qualité paysagère des projets.



CARNET DE VISITE - OAP PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ
TÈNEMENT FAURE - SEYSSINET-VILLAGE



// INDICATEURS

23 communes adhérentes

à la plateforme numérique
de dépôt des autorisations
d'urbanisme

COMMENTAIRES

L'évolution de la plateforme
Autorisations du Droit des Sols (ADS)
s'inscrit dans le projet de mutualisation
porté par la Metro avec un projet de
service commun.

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

42 communes utilisent
géoservice ADS en 2020, outil
cartographique d'instruction
des permis

COMMENTAIRES

33 en 2019 et 47 communes d'ici fin 2021

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

570 autorisations du droit
des sols instruites entre 2018
et 2020 par la plateforme
mutualisée d'instruction des
autorisations des droits de sols

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

MONTAGNE -

BIODIVERSITÉ -

TRAME VERTE

ET BLEUE



MONTAGNE – BIODIVERSITÉ – TRAME VERTE ET BLEUE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Préserver et valoriser les espaces naturels périurbains et la biodiversité ; Réaffirmer la dimension montagne de la Métropole.

// PROJETS EN COURS

- > Contrat vert et bleu (CVB) Métropolitain : mise en œuvre du programme d'actions jusqu'à mi 2022.
- > Poursuite des partenariats avec les acteurs majeurs de la protection de la biodiversité du territoire à travers des conventions pluriannuelles (associations, Université, etc.).
- > Développement de l'observatoire métropolitain de la biodiversité.
- > Poursuite de l'accompagnement des différents services métropolitains pour renforcer l'exemplarité de la collectivité en matière de protection et de valorisation de la biodiversité.
- > Renforcement de la « *culture montagne métropolitaine* » (appels à projets culture et montagne, événementiel, éducation à l'environnement montagnard, etc.)
- > Déploiement de dispositifs partenariaux avec les EPCI et massifs voisins (à l'exemple du contrat de réciprocité entre la Métropole, la communauté de communes du Trièves et le Département).
- > Poursuite du programme TEPOS avec le PNR du Vercors et la communauté de communes du Massif du Vercors.
- > Développement 4 saisons des sites Col de Porte/Le Sappey en Chartreuse.
- > Valorisation patrimoniale et touristique de l'ancienne voie du tram entre Grenoble et Saint Nizier du Moucherotte.
- > À l'échelle internationale : renforcement du rayonnement de la « *Métropole montagne* ». Ex : Implication dans la stratégie de l'Union Européenne pour la montagne SUERA.

// ZOOM PROJETS 2020

Élaboration du bilan à mi-parcours du Contrat vert et bleu métropolitain 2017-2022 :

Le bilan à mi-parcours du Contrat vert & bleu métropolitain a permis d'évaluer, pour la première moitié du Contrat, le niveau d'engagement des actions ainsi que le niveau d'atteinte de leurs objectifs. Un bilan intermédiaire de la gouvernance et de l'animation du dispositif a aussi été réalisé. Sur la base des enseignements ressortant de cette évaluation, une nouvelle programmation a été proposée pour la deuxième moitié du Contrat.

Lancement d'une étude sur le franchissement de la voirie par la faune :

L'étude lancée en 2020 a pour finalité la restauration de certains corridors écologiques métropolitains diagnostiqués comme dégradés en raison de la présence d'infrastructures routières impactantes pour les populations animales. L'étude a permis d'établir un plan d'actions chiffré visant à définir, spatialiser et calibrer les travaux nécessaires à l'amélioration du franchissement par la faune des voiries présentes sur les 4 secteurs prioritaires du Contrat vert et bleu.

Poursuite de l'élaboration de l'Observatoire de la biodiversité métropolitaine :

L'objectif principal de cet outil est de mieux connaître pour mieux protéger les espèces et milieux présents sur notre territoire. Autrement dit, il s'agit de ne plus porter atteinte à la biodiversité par méconnaissance. Un outil cartographique a été développé en 2020, qui permet de recenser et visualiser les données d'observation de la faune et de la flore pour favoriser une meilleure prise en compte des enjeux naturalistes dans les futurs projets d'une part ; et suivre l'évolution de la biodiversité et étudier l'adaptation locale des espèces au réchauffement climatique d'autre part.

Intégration au projet européen LUIGI, sur les services écosystémiques :

LUIGI - Linking Urban and Inner-Alpine Green Infrastructures ? est un projet de l'Union européenne, approuvé lors du quatrième appel d'offres INTERREG du programme Espace alpin. Il rassemble 14 partenaires dans 6 pays alpins, travaillant ensemble sur des solutions d'avenir pour améliorer les services écosystémiques et les trames vertes et bleues. La Métropole est l'une des 10 régions pilotes du projet et travaille, en partenariat avec le groupe « haies » établi dans le cadre du CVB, plus particulièrement sur la thématique des haies comme composante clé de la trame verte, notamment en analysant les services écosystémiques fournis par ces éléments paysagers, mais également en étudiant des modèles de gestion économiquement viables.

Déploiement de contrats de réciprocité avec les EPCI et massifs voisins :

Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de communes du Trièves et le Département de l'Isère ont signé jeudi 9 janvier 2020 le Contrat de réciprocité pour une alliance des territoires. En signant cet accord, les trois collectivités s'engagent à renforcer leurs coopérations en matière de tourisme, de mobilités, de traitement des déchets, de gestion forestière, de développement économique, d'eau, d'agriculture et d'alimentation. S'inspirant de cette initiative, des démarches de travail ont été engagées en 2020 pour le déploiement d'autres contrats de réciprocités avec le Vercors, la Chartreuse et la Matheysine.

Poursuite du programme Territoire à Énergie Positive (TEPOS) avec le PNR du Vercors et la communauté de communes du Massif du Vercors :

La Métropole et le Parc naturel régional du Vercors ont été désignés « Territoire à Énergie Positive » début 2017, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la DREAL et de l'ADEME. Après 3 années de mise en œuvre concrète d'actions communes en faveur des transitions énergétiques et écologiques (bornes d'autostop-covoiturage, réduction de la pollution lumineuse, promotion du bois bûche local de qualité, etc.), l'ADEME a salué la qualité et l'engagement de cette démarche « ville-montagne » et encouragé sa poursuite dans le cadre d'un nouveau programme d'actions TEPOS 2 entre 2021 et 2023.

// INDICATEURS

72 % des actions du Contrat vert et bleu, en cours ou terminées

Cet indicateur montre un bon niveau d'avancement technique des 56 actions inscrites au Contrat vert et bleu, toutes maîtrises d'ouvrages confondues.

Source: Tableau de suivi Contrat vert et bleu

55 % du budget total du Contrat vert et bleu engagé

Sur les 11,5 millions prévus initialement au Contrat vert et bleu, 6,5 millions ont été réellement consommés (dépensés par les maîtres d'ouvrage), ou sont en cours de consommation (dont le montant total a été appelé auprès des financeurs).

Source: Tableau de suivi Contrat vert et bleu

2 205 données d'écrasements ponctuels observés de la faune, sur le territoire de la Métropole

Il s'agit de données d'écrasements recensées sur le territoire métropolitain, de 1993 à 2019. Il ne s'agit que de la partie détectée des écrasements en réalité beaucoup plus importants, pour l'ensemble des groupes étudiés (mammifères, amphibiens, oiseaux, reptiles).

source : LPO Isère et FDCI

387 232 observations de la faune correspondant à **534 espèces**

185 332 observations de la flore correspondant à **3 597 espèces**

COMMENTAIRES

Données des observations entre 2000 et 2019

Flore : Comprenant plantes à fleur, mousses, champignons, prêles et plantes alliées

Source: Observatoire de la biodiversité

34 communes classées montagne sur 49 communes, ce qui représente **161 270 habitants** soit 1 métropolitain sur 3

COMMENTAIRES

Adhésion de l'intercommunalité aux PNR du Vercors et de la Chartreuse en 2007

Adhésion à Espace Belledonne en 2015

Adhésion à l'ANEM en 2015

Intégration du Comité de Massif des Alpes en 2018 (membre de la commission transport-mobilité)



RISQUES MAJEURS ET RÉSILIENCE MÉTROPOLITAINE



RISQUES MAJEURS ET RÉSILIENCE MÉTROPOLITAINE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Protéger les métropolitains et adapter le territoire à son contexte multirisque ; Mettre en œuvre une stratégie de prévention des risques et de résilience territoriale.

// PROJETS EN COURS

> **Cartographie des risques** (sous l'égide de l'État) :

- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) : Nouvelle production du projet PPRi Drac, suivi et alimentation de la révision du PPRi Isère Amont, modification du PPRi Romanche aval.
- Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRn) : finalisation du PPRn de La Tronche et révision du PPRn de Saint-Égrève.

Sous l'égide de la Métropole : cartes d'aléas du PLUI avec réglementation risques dédiée.

> **Intégration du risque dans les grands projets d'urbanisme** : suivi continu des projets Presqu'île, Bouchayer Viallet, Portes du Vercors, Zone d'activités Papeteries et Saut du Moine, Inovallée, Actipole et futur Parc Industriel Sud...

> **Participation aux programmes d'aménagement hydrauliques** : Programme d'Action et Prévention des Inondations (PAPI) Drac (PAPI d'intention), PAPI Romanche aval, PAPI Isère Amont, PAI affluent Grésivaudan.

> **Études de vulnérabilité et résilience** : conseil et expertise en appui des grands acteurs (CHUGA, UGA), analyse de la vulnérabilité de l'offre de mobilité sur le secteur Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRt) Jarrie, alimentation des données vulnérabilité des PAPI, etc.

> **Démarches d'innovation** : partenariats techniques et scientifiques (caractérisation des conséquences des ruptures de digues, guide de l'aménagement résilient, identification des vulnérabilités, etc.) avec Agence d'Urbanisme (AURG), Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMA), Pôle Alpin Risques Naturels (PARN), Université de Grenoble Alpes, CEREMA, AMARIS, etc.

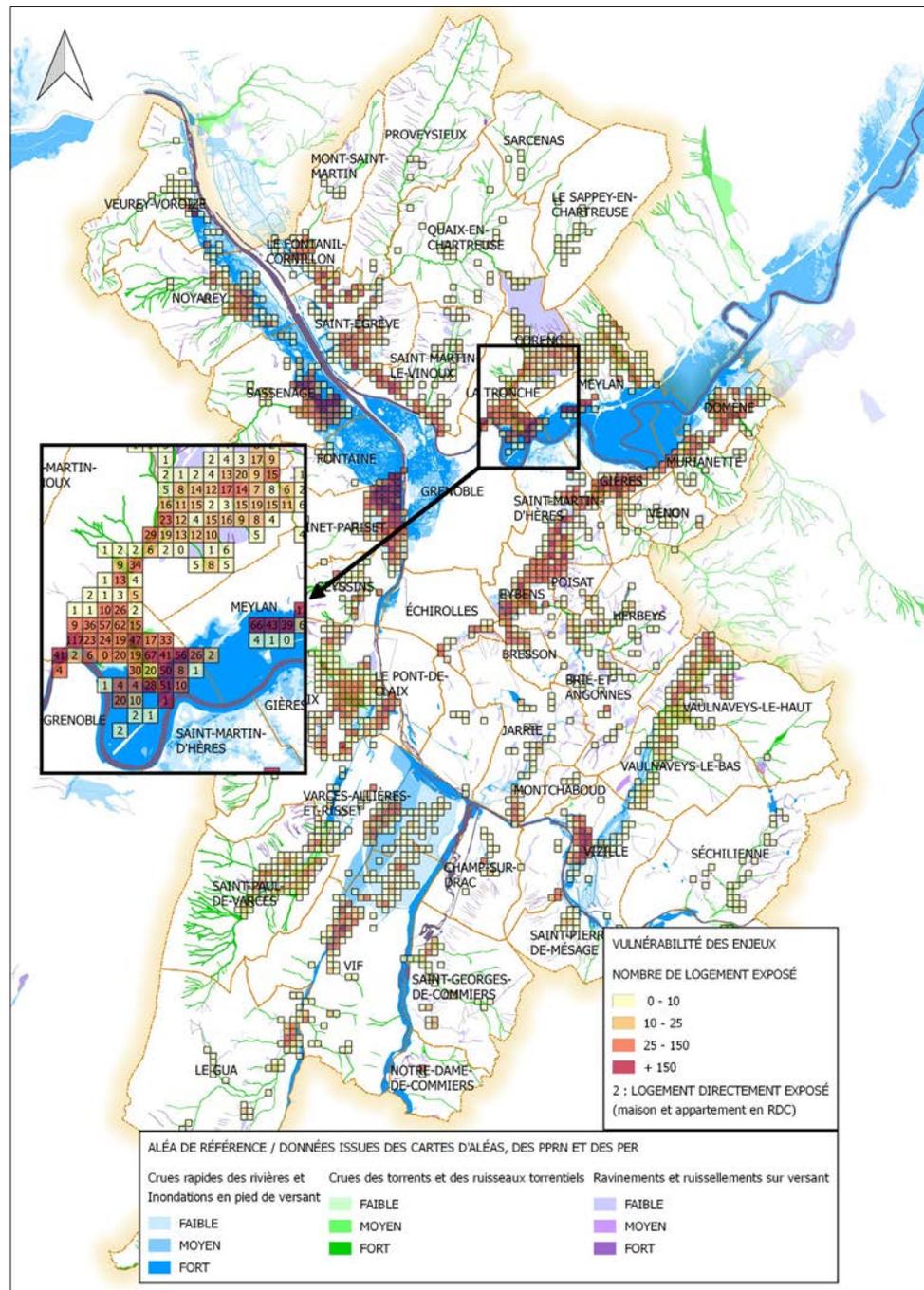
> **Création d'outils et ressources** : outil d'aide à la décision dédié à la gestion de crise (livraison astreinte et objectif de mutualisation bloc communal 2022), finalisation de la doctrine de gestion de crise adaptée au sur-aléa rupture de digues (alimentation réflexion des groupes de travail Comboire et Presqu'île notamment).

> **Culture du risque** : actions de communication, alimentation pages risques et résilience du site internet métropolitain, livraison et utilisation du « bac à sable interactif sur le risques hydrauliques » à la Casemate.

// ZOOM PROJETS 2020

Projet relatif à l'affichage du risque : travail de production du PPRi Drac (conformité au décret 2019)

Le PPRi Drac et le PPRi Isère Amont doivent intégrer la nouvelle portée du décret PPRi 2019 qui doit développer une réglementation et des outils permettant de favoriser le Renouveau Urbain tout en réduisant la vulnérabilité globale du territoire. Ce travail a nécessité en 2020 des analyses et des



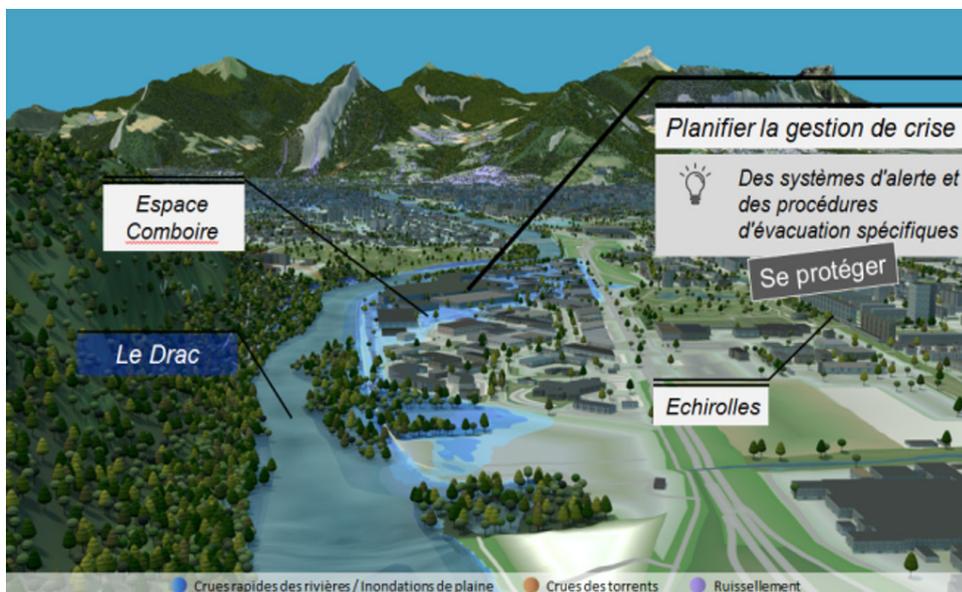
Exemple d'analyses de la vulnérabilité produits pour alimenter la réflexion sur les PPRi et la problématique de renouvellement urbain résilient

Source : Carte de la vulnérabilité aux aléas hydrauliques Métropolitaine (Mission risques)

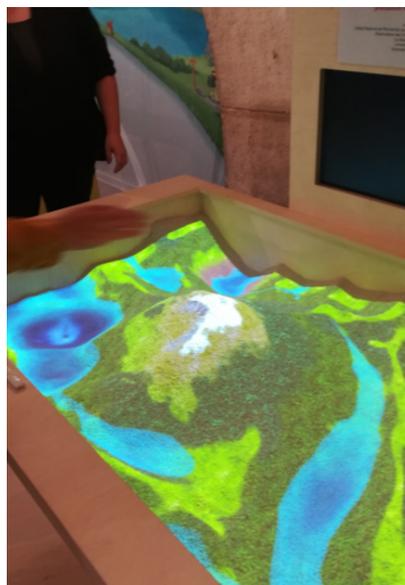
diagnostics sur la vulnérabilité globale donc multirisques du Territoire (acquisition, suivi et traitement expert de données Risques et Résilience). La suite du travail sera consacrée en 2021 aux outils d'évaluation des projets en RU réduisant la vulnérabilité.

La préfiguration d'un outil d'aide à la décision dédiée à la gestion de crise :

Le travail en 2020 a été consacré aux croisements des données ALEA et ENJEUX, leur mise en forme, leur traitement et leur visualisation dans un outil de type Géoportail. L'année 2020 a été consacrée au développement et au test avec un comité d'expérimentateur.



Visuel Maquette 3D risques inondation



Visuel : bac à sable interactif risques hydrauliques (Casemate)

// INDICATEURS

Risques Naturels :

> Risques Inondations :

- 4 Plan de Prévention des Risques Inondations PPRi Isère Amont (révision), Isère Aval, Romanche (modifié), Drac (finalisation) ;
- Territoires à Risque Important d'Inondation (TRI) Grenoble-Voirion doté de 3 Stratégie Locale du Risque Inondation (SLGRI) ;
- 200 km d'endiguement et 4 PAPI engagés.

> Risques naturels :

19 Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et 30 cartographies multirisques métropolitaines et leur traduction réglementaire dans le PLUI.

Risques Anthropiques

> Risques SEVESO :

3 Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) (Jarrie, Pont de Claix, Domène) / PPI associés.

> Réacteur nucléaire : périmètre ILL Presqu'île/ PPI associé.

> Transports matières dangereuses : réseau routier et de canalisations.

> Barrages du Monteynard et de l'Oisans.

COMMENTAIRES

Indicateurs de l'action publique en matière de risques dans laquelle la Métropole est impliquée au niveau de la planification

Source : Mission risques



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE /
COMMERCE
ET ARTISANAT**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / COMMERCE ET ARTISANAT

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Assurer l'animation économique du territoire ; Dynamiser et promouvoir le commerce et l'artisanat sur le territoire de la Métropole

// PROJETS EN COURS

Développement économique

- > Animation et financement du réseau des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités (ACEISP, ADIE, GAIA, incubateurs, pépinières, etc.).
- > Poursuite de la commercialisation des locaux économiques métropolitains et des Zones d'Activités aménagées par la Métropole.
- > Requalification des espaces publics des zones d'activités existantes.
- > Renforcement de l'animation économique du territoire (filières, zones d'activités) et de l'accompagnement individuel des entreprises, en particulier des entreprises « à enjeux » (environ 80 grands comptes, ETI et PME).
- > Animation du Pacte Economique Local et suivi des entreprises signataires du Pacte et de leurs engagements.
- > Élaboration d'une stratégie territoriale d'intervention pour accompagner les entreprises sur le champ du développement durable et de l'économie circulaire.
- > Poursuite du soutien à des projets projets Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire en particulier sur les thématiques mobilité, alimentation durable et réemploi : épiceries sociales et solidaires, ressourceries, etc. et aux outils structurants (incubateurs, URSCOP, etc.).

Commerce et artisanat

- > Renforcement à l'échelle de la Métropole du dispositif d'aides directes à l'investissement (travaux, acquisition mobilier, avec un taux d'intervention monté à 50% et une subvention maximum de 10 000 €) et de l'accompagnement des commerçants dans leur projets (création, recherche locaux, occupation du domaine public, livraisons, gestion des déchets).
- > Poursuite de l'accompagnement des Unions commerciales et de l'animateur de centre-ville, organisation d'animations sur les marchés.
- > Acquisition et portage des premiers locaux commerciaux par la SPL Inovaction et l'EPFL dans le cadre de la mise en place d'une foncière commerciale.

- > Restructuration commerciale dans les quartiers « *Politique de la ville* » : Villeneuve d'Échirolles (programmation), Arlequin à Grenoble (démarrage des travaux de démolition et construction des nouveaux locaux sur la place du marché).
- > Accompagnement de projets commerciaux (Porte du Vercors, Grand'Place, etc.).
- > Poursuite de la modernisation du Marché d'Intérêt National, plateforme de distribution agro-alimentaire qui valorise les productions locales et circuits courts.

// ZOOM PROJETS 2020

Mise en place du fonds de solidarité

Afin de soutenir les acteurs économiques du territoire faisant face à des difficultés inédites et à un ralentissement, voire un arrêt, de leurs activités liées à la crise sanitaire de la Covid19, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place des aides aux entreprises complémentaires aux aides de l'État. Par délibération en date du 29 avril 2020, le Conseil métropolitain a notamment validé la mise en œuvre d'un fonds de solidarité métropolitain pour apporter une aide financière de 1000 ou 2000€ aux acteurs économiques de son territoire sur la période mars-mai 2020 dont l'activité relevait d'un des secteurs les plus impactés par la crise sanitaire, à savoir le commerce et les services de proximité, la restauration, le tourisme et l'évènementiel. Dans ce cadre, 1850 dossiers ont été instruits et 1399 entreprises ont été aidées pour un montant de 1968 000 € en 2020.

Signature du Pacte Économique Local

À l'initiative de Grenoble-Alpes Métropole, 24 acteurs publics (la Communauté de communes le Grésivaudan et la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais notamment) et privés (les principaux grands comptes), ont signé en janvier 2021 un pacte dans lequel ils s'engagent sur des actions concrètes en faveur des transitions écologiques, énergétiques, numériques et sociétales indispensables à la résilience et à l'attractivité du territoire.

STMicroelectronics, Enedis, Atos, Air Liquide, Radiall, BD, Hewlett Packard Enterprise, Orange, CEA, Biomérieux, Schneider Electric, GRDF sont parmi les grands comptes signataires.

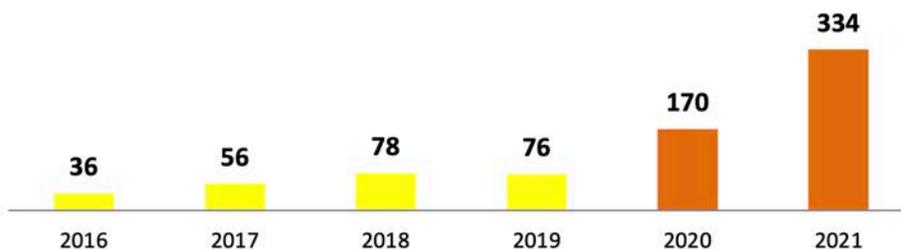
Tous s'engagent à agir pour la résilience économique et l'attractivité du territoire, de façon solidaire et partagée, autour de 8 ambitions partagées, qui se concrétisent dans plus de 200 actions individuelles et collectives. Grenoble-Alpes Métropole assure l'animation, la coordination du Pacte ainsi que le suivi des entreprises signataires aux côtés de la communauté de communes du Grésivaudan et de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

Labélisation territoire d'innovation sociale French Impact

Le territoire de la métropole a été labellisé « *French Impact* », une bannière nationale regroupant notamment des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dont l'objectif est d'accélérer l'innovation sociale et environnementale. Cette labellisation du territoire fait suite à une candidature portée par Grenoble-Alpes Métropole et GAIA. Sur les trois défis identifiés sur le territoire grenoblois, le réemploi, l'alimentation durable et la mobilité, le French Impact permet de mobiliser les acteurs et d'accélérer l'innovation sociale pour mieux répondre aux besoins non satisfaits sur le territoire.

// INDICATEURS

Nombre de commerces aidés par année

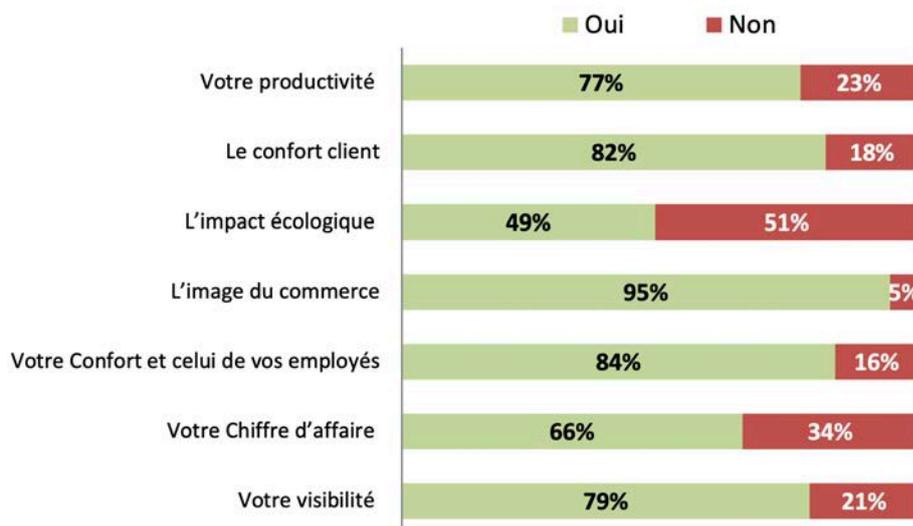


COMMENTAIRES

Une multiplication par 4 des commerçants aidés entre 2019 et 2021

Source : Evaluation des aides aux commerçants – Base de données aides aux commerçants (2021)

Est-ce que vous diriez que les travaux financés par les aides ont eu un impact sur :



COMMENTAIRES

Bien que ces travaux ont eu un impact sur la visibilité de leur commerce et pour beaucoup sur le confort que ce soit de l'employé ou du client, il est dur de déterminer l'impact sur le chiffre d'affaire, spécialement avec la crise sanitaire. Une bonne partie s'est servie de l'aide pour répondre aux mises aux normes d'accessibilité.

Source : Evaluation des aides aux commerçants – enquête réalisée auprès de 50 commerçants (2021)

Aides d'urgences aux entreprises liées à la crise sanitaire COVID-19

Fonds de solidarité métropolitain

- Bénéficiaires : TPE /CA inf à 1Md'€/perte de +50% du CA
- Aide de 1000 à 2000€ en complément des aides d'Etat
- 1850 dossiers instruits dont 1399 validés soit 1 968 000€ versés

Exonérations de loyers

- Bénéficiaires : locataires du parc métropolitain les plus impactées (baisse de CA et secteurs ciblés)
- 49 entreprises exonérées pour un montant total de 110 677€

Abondement Fonds Région Uni

- Bénéficiaires : associations et micro entreprises
- Aide sous forme d'avances remboursables de 3000€ à 20000€
- 886 000 € versés par la métropole au fonds
- 145 entreprises accompagnées pour 1,5M€ versés

Animation économique / foncier et immobilier d'entreprise

Accompagnement des entreprises et des projets

- Mise en place d'un suivi régulier des 80 entreprises à enjeux et signataires du Pacte Economique Local (avec l'ESRI)
- Financement des projets ESS : 424 000 € attribués en 2020 pour environ 40 projets

Animation économique

- Animation territoriale à l'échelle des zones d'activités : Actipole, BV, Grandalpe, parc industriel sud, Comboire... Peu d'animations en 2020 (Covid)
- Animation réseau ESS et French Impact : rencontre acteurs en fév. 2020 et évènement financeur en nov. 2020
- Animation commerces : rencontres Unions Commerciale
- Création d'activités : forum Je crée ma boîte (à Vizille en 2020), animation réseau acteurs

Recherche immobilière et foncière

- Environ 130 porteurs de projet ou entreprises accompagnés par an
- Plus de 10% placé dans le patrimoine ou foncier métropolitain
- Commercialisations de foncier à de belles PME en 2020 : ALEDIA, Portalp...
- 5 à 6 hectares de foncier commercialisé par an

Aides aux entreprises dans le cadre du plan de relance

Dispositif Mur Mur TPE-PME

- Bénéficiaires : TPE-PME sous condition de CA
- Diagnostic énergie gratuit
- Aide jusqu'à 37 500€ sur les travaux d'enveloppe du bâtiment ou d'équipements

Aides directes Investissement des commerces

- Bénéficiaires : commerçants et artisans avec vitrine
- Aide jusqu'à 10 000€ sur les travaux et les équipements
- 171 entreprises aidées en 2020 pour un montant global de 1,2M€

Fonds air véhicule

- Bénéficiaires : professionnels
- Aide de 500 à 18 000 € pour achat de véhicules moins polluant ou vélos cargo
- 42 entreprises aidées pour un montant global de 158.000 € en 2020

TAUX DE VACANCE DES LOCAUX COMMERCIAUX : 9,1 % (DÉBUT 2020)

Source: Observatoire des locaux commerciaux

An aerial photograph of Grenoble, France, taken from a high vantage point. In the foreground, a person wearing a white tank top and white shorts stands on a stone wall, pointing their right arm towards the city. The city below is densely packed with buildings, mostly multi-story structures with red-tiled roofs. A wide river, the Isère, flows through the center of the city. In the background, a range of mountains stretches across the horizon under a clear sky. The overall scene is bathed in the warm, golden light of late afternoon or early morning.

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Développer l'attractivité économique, scientifique, touristique et résidentielle de la métropole.

// PROJETS EN COURS

- > Déploiement de la stratégie de promotion du territoire et de tourisme, structuration des offres et évolution des outils (Office de Tourisme Métropolitain (OTM), Invest...).
- > Pilotage de la démarche de marketing territorial, animation de l'écosystème du territoire sur les questions de promotion et de notoriété, participation à l'association Grenoble Alpes (membre-fondateur).
- > Promotion économique du territoire et prospection d'entreprises, en France et à l'international.
- > Stratégie de candidature et accueil des événementiels d'attractivité à portée internationale suite à candidatures dans le cadre de la stratégie de rayonnement. Ex : Tour de France, Criterium, rencontres et matches internationaux foot et rugby, Internationaux de France de patinage artistique, Terre de jeux 2024 (J0), salon Escalade, événements professionnels outdoor...
- > Développement d'une offre touristique et de loisirs écoresponsable. Ex : site du Col de Porte, mobilités touristiques douces, sites et activités de pleine nature...
- > Étude sur le développement de l'offre hôtelière et des résidences services sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole.

// ZOOM PROJETS 2020

- > Prise de compétence métropolitaine au 1^{er} juillet 2020 sur la gestion des stations nordiques du Col de Porte et du Sappey-en-Chartreuse dans une perspective de développement 4 saisons.
- > Grands événements : candidatures et accueil à Grenoble du Tour de France (3 jours en septembre) & du Critérium (2 étapes en août). Retombées médiatiques et redynamisation des hébergements) dans un contexte d'annulation ou de report de la plupart des événementiels.
- > En accompagnement de ces événements d'attractivité, déploiement d'une stratégie de relations presse « *promotion du territoire axée vélo, outdoor et cadre de vie* ».
- > Enrichissement du positionnement du territoire « *Grenoble Alpes, l'esprit pionnier* » pour sa mise en récit autour du concept « *Aimer le futur* ».
- > Lancement d'une « *Étude sur le développement de l'offre hôtelière et des résidences services sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole* ». Établissement d'un diagnostic de l'offre d'hébergement touristique du territoire, analyse de l'environnement concurrentiel (projets en cours ou à l'étude, nouvelles formes d'hébergement...), analyse du potentiel de développement, tenant compte du positionnement de la destination sur le tourisme d'affaires, sa stratégie événementielle et les différentes programmations de projets urbains.

> Taxe de séjour & COVID : report des reversements de taxe de séjour pour les sommes perçues par les hébergeurs en 2020, avec un échéancier étalé sur 2021.

// INDICATEURS

Évolution des adhérents
à l'association :
10 membres fondateurs

COMMENTAIRES

Ouverture des adhésions à de nouveaux membres en janvier 2021

Source : Atelier indicateurs Direction Tourisme et Promotion Juin 2021

669 000 € de taxe de séjour
déclaré en 2020

COMMENTAIRES

1 400 000 € de taxe de séjour déclarée en 2019. Baisse 2020 liée à la crise sanitaire.

Source : Valise métropolitaine - (MAJ 2020)

**1 équipement
métropolitain (Alpexpo)**
pour des événements
pouvant accueillir jusqu'à
5 000 personnes :

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine - (MAJ 2020)

100 congrès et salons
dont **30 internationaux**
accueillis chaque année

A person wearing a white protective suit, hood, and a blue and white respirator mask is working in a laboratory. The person is seen from the side, looking towards the right. The background shows a laboratory setting with computer monitors, desks, and office chairs. A sign on the wall reads "APPLIED MAT".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Accompagner le dynamisme universitaire, accompagner les entreprises innovantes vers la croissance et favoriser l'accès à la culture scientifique pour tous.

// PROJETS EN COURS

- > Accompagnement du développement de l'Université sur le territoire (transports en commun, logement, services à la population, etc.) dans la perspective de définition d'un Schéma de Développement Universitaire.
- > Financement d'infrastructures universitaires et scientifiques dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027.
- > Accompagnement des écosystèmes innovants et renforcement des dynamiques de filières.
- > Définition du positionnement stratégique de la Métropole sur le champ de l'hydrogène.
- > Poursuite de l'animation des filières stratégiques du territoire et de l'accompagnement individuel des entreprises « à enjeux » (environ 80 grands comptes, Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et PME).
- > Animation du Pacte Economique Local et suivi des entreprises signataires du Pacte et de leurs engagements.
- > Mobilisation des leviers de croissance au profit des jeunes entreprises innovantes (R&D, accès aux capitaux, accès à la commande publique).
- > Construction et mise en service du futur Centre de Sciences métropolitain sur le site des anciens Moulins de Villancourt. Livraison prévue en 2022.
- > Création d'un nouvel Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié à la Culture Scientifique, Technologique et Industrielle (CSTI) : animation des partenaires, programmation culturelle, gouvernance.

// ZOOM PROJETS 2020

Positionnement de Grenoble-Alpes Métropole vis-à-vis du CPER

Analyse des projets remontés dans le cadre de la préparation du volet thématique « *enseignement supérieur recherche et innovation* » (ESRI) du prochain CPER et établissement d'une liste de priorités métropolitaines validées par les Vice-Présidents en charge et le Président en prévision de la négociation à venir.

Travaux École Supérieure Arts et Design Ecole Supérieure Arts et Design (ESAD)

Définition et chiffrage des travaux de restructuration-réhabilitation du site grenoblois de l'ESAD et production du dossier de candidature pour inscription au volet thématique ESRI du futur CPER pour leur financement.

Mise en service de MEDYTEC

Livraison des travaux et mise en service du lieu-totem MEDYTEC dédié à la filière santé. Révision de son modèle économique pour intégrer l'impact de la crise sanitaire.

CoopVenture

Finalisation et lancement du fonds d'investissement patient CoopVenture : constitution de la SCIC ad hoc, finalisation des documents-cadre et des instances (pacte d'actionnaires, CA, comité d'investissement).

Assises AAP

Organisation des B2B des Assises de l'Achat Public pour le compte de l'ensemble des partenaires (Ville de Grenoble, Département de l'Isère, Métropole et UGAP) et tenu de l'action en période de confinement via la mise en place d'outils distanciels dédiés.

Culture scientifique, technique et industrielle

Mise en œuvre du cadre de coopération pour création de l'EPCC dédié à la CSTI au 1^{er} janvier 2021 et transfert des activités du CCSTI-La Casemate. Finalisation de l'APD du futur Centre de Sciences métropolitain avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, consultation et attribution des marchés de travaux pour leur lancement au 1^{er} semestre 2021.

// INDICATEURS

Nombre d'emploi dans les filières :

Filière numérique : **40 000**
(micro et nano électrique, informatique et logiciels)

Filière bio-santé : **6 500**

Filière chimie-environnement : **2000**

Filière énergie et mécanique : **18 000**

COMMENTAIRES

Source : valise métropolitaine 2020

5 établissements
d'enseignement supérieur

5 grands instruments
scientifiques internationaux

3 organismes de
recherche (soit 129 labos et
25 000 chercheurs)

5 pôles de compétitivité,
4 clusters

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

1 000 participants par an
aux activités de la Casemate

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

B2B de l'achat public :
29 prises de contacts
confirmées par **17 rencontres**
B2B (en distanciel) mobilisant
les acheteurs des collectivités
ou établissements publics
participants

COMMENTAIRES

Source : bilan des Appels à projets

Business to Business (B2B)

Suivi des entreprises à enjeu :
constitution d'une liste de plus
de **100 entreprises dites**
à enjeux (critères d'emploi,
de potentiel de croissance ou
d'attractivité) et mises en
place d'un suivi individualisé et
systématisé (30 entreprises en
2020)

COMMENTAIRES

Montée en puissance en 2021
(80 entreprises à enjeux suivies).

Source : Observatoire des startups

CULTURE ET SPORT





CULTURE ET SPORT

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Contribuer à l'attractivité et au rayonnement de la collectivité en s'appuyant sur les pratiques sportives et culturelles

// PROJETS EN COURS

Sport

- > Accompagnement de la mise en place du nouveau mode de gestion du Stade des Alpes, dans le cadre d'une exploitation par les deux clubs occupants, avec pour projet l'amélioration structurelle de l'équipement.
- > Engagement des travaux de rénovation énergétique de la patinoire Polesud.
- > Préparation de la reprise en exploitation du site du Col de Porte dans une hypothèse de dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de Chamechaude (automne 2021).
- > Étude sur le devenir de la base nautique.
- > Structuration de l'offre de sport nature sur le territoire (pumptrack, VTT, etc.)
- > Approfondissement de la mise en réseau des équipements sportifs.
- > Accompagnement et suivi exceptionnels, dans un contexte de crise sanitaire, des événements sportifs soutenus par la Métropole (Ut4M et Grenoble-Vizille) ainsi que des structures occupantes des équipements sportifs.

Culture

- > Conférence métropolitaine de la culture (2021) : redéfinition, dans le cadre d'une concertation territoriale, des objectifs politiques et des grands chantiers du mandat pour la politique culturelle métropolitaine.
- > Renouvellement pour 3 ans de la convention de coopération culturelle avec l'État : engagements financiers mutuels relatifs au financement des structures d'intérêt métropolitain.
- > Consolidation du développement et de l'animation du réseau métropolitain de lecture publique, notamment avec le développement de la Numothèque Grenoble-Alpes et le renouvellement du Contrat territoire Lecture avec l'État (2021-2025), ainsi que la mise en œuvre de parcours de formation professionnalisant à destination des bibliothécaires, et enfin la mise en place d'une offre d'animation à destination des bibliothèques de la Métropole.
- > Rénovation de l'extension de la MC2 (Rez-de-chaussée).
- > Mise en œuvre et déploiement de la démarche d'art dans l'espace public sur des sites emblématiques du territoire en lien avec les grands projets d'aménagement portés par la Métropole, avec le fil rouge de la transition écologique et avec comme ambition de construire une collection d'œuvres d'art dans

l'espace public métropolitain, œuvres reliées par des sentiers artistiques. Exemple : Ours qui danse – GrandAlpes.

- > Renouveau de l'évènement métropolitain de coopération territoriale « *Les 10 jours de la Culture* » avec un déploiement sur de nouvelles communes (notamment les moins de 4 000 habitants) et la mise en place d'un nouveau dispositif, « *les petites formes artistiques* ».
- > Poursuite du soutien à la création et à la visibilité nationale et internationale du territoire. (exemple : Street Art Fest Grenoble Alpes).

// ZOOM PROJETS 2020

Nouveau mode de gestion du Stade des Alpes :

L'année 2020 a eu pour objectif de préparer la fin de délégation de service public du Stade des Alpes et d'anticiper dans un même temps un nouveau mode de gestion dans le cadre duquel la gestion de cet équipement serait confiée aux deux clubs de football et de rugby, tous deux résidents.

Le côté paradoxal du projet résidait, d'une part, dans le fait d'inviter à l'association deux clubs n'évoluant pas dans la même discipline et s'étant bien souvent livrés concurrence dans leur recherche de partenaires économiques, d'autre part, de projeter un modèle à 10 ans à travers lequel les clubs devraient développer de nouvelles perspectives de recettes, le tout dans un contexte sanitaire dont la capacité de projection ne dépassait pas la quinzaine de jours.

Dispositif des petites formes artistiques dans le cadre des 10 jours de la Culture 2020 :

Mise en place du dispositif des petites formes artistiques, mobiles et adaptées aux petites communes, que la métropole a financé en 2020 à hauteur de 100% dans la limite de 3 000€ TTC par petite forme. Volet culturel du plan de relance métropolitain dans le cadre de la crise sanitaire et objectif d'irrigation territorial en matière d'offre culturelle et d'accès à celle-ci.

// INDICATEURS

Outils outdoor proposés :
TRAIL / VTT /
BALADES FRAICHEURS

15 itinéraires de trail

COMMENTAIRES

La mise en place de décompte n'a pu être établie à ce jour. Pour autant le déconfinement a permis de noter un engouement massif pour ces types de pratiques, au point de parfois générer de la surfréquentation de sites.

Source : Atelier indicateurs Direction Tourisme et Promotion (DTP) Juin 2021

+ 100 évènements pour l'édition 2020 des « 10 jours de la Culture »

COMMENTAIRES

Objectif atteint mais qui sera questionné pour la suite en partie au profit d'un indicateur qualitatif (déploiement territorial et choix de thématiques pour donner une direction artistique à la manifestation).

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

21 600 inscrits à la numothèque métropolitaine

COMMENTAIRES

La Numothèque Grenoble-Alpes était la seule structure culturelle qui soit restée disponible pendant les confinements dus à la situation sanitaire.

Source: Suivi Mission Culture

Stade des Alpes et Patinoire PôleSud : **2^{ème}** et **3^{ème}** équipements de l'Isère pour leur fréquentation avec **550 000** et **400 000 visiteurs** en moyenne par an.

COMMENTAIRES

Avec la quasi totalité des matchs de foot, de rugby ou de hockey à huis clos, 2020 est une année incomparable.

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

3 nouveaux projets financés par thématique (Art, montagne et transition) dans le cadre des appels à projets culture

COMMENTAIRES

Suivi des projets avec les partenaires lauréats et premiers rendus malgré le contexte Covid qui a freiné voire paralysé le travail des acteurs culturels.

Résidence d'auteur en bande-dessinée en partenariat avec France Urbaine et le CNL

COMMENTAIRES

Réalisation d'une bande dessinée sur le thème de la transition sur le territoire, d'une exposition ainsi que 70 heures d'ateliers en bibliothèque.

A photograph of a worker in an orange high-visibility uniform with reflective silver stripes, working on a public space. The worker is seen from the back, leaning over a wooden tool on the ground. In the background, there is a white metal structure, possibly a bus stop or a public utility enclosure, with a red and white striped safety sign. The scene is outdoors on a paved surface. Overlaid on the image are three yellow rectangular boxes containing bold black text.

ESPACES PUBLICS

VOIRIE ET

OUVRAGES D'ART



ESPACES PUBLICS - VOIRIE ET OUVRAGES D'ART

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Aménager et entretenir les espaces publics dédiés à tous les modes de déplacement urbain

// PROJETS EN COURS

- > Mise en œuvre du guide métropolitain des espaces publics – socle de la construction de tous projets d'espaces publics.
- > Développement du recours aux démarches d'aménagement transitoire (dites d'« *urbanisme tactique* »), en s'appuyant sur les expérimentations en cours ou programmées (centre Vizille, centre bourg Vif, GrandAlpe, etc.).
- > Intégration du développement de la mobilité cycle et piétonne dans le schéma patrimonial des infrastructures.
- > Élaboration d'un plan Canopée pour promouvoir des îlots de fraîcheur et s'adapter au changement climatique.
- > Définition d'une stratégie d'évolution et d'aménagement des espaces publics d'intérêt métropolitain (accompagnement des projets structurants de mobilité, CVCM) et d'intérêt local (places publiques).
- > Accompagnement de la mise en œuvre des démarches « *Cœur de Ville Cœur de Métropole* » (CVCM) en cours.
- > Rénovation des zones d'activités économiques.
- > Conception d'un référentiel technique pour construire une culture commune de l'aménagement durable des espaces publics.
- > Systématisation de la prise en compte des contraintes d'exploitation, des impératifs de sécurité, ainsi que des coûts de fonctionnement induits dans les projets.
- > Définition d'une politique de gestion patrimoniale : mise en place des référentiels techniques d'entretien et d'action, de gestion respectueuse de l'environnement.
- > Mise en place d'une nouvelle organisation du GER (Gros Entretien Renouvellement) des infrastructures de voirie, élaboration d'un schéma stratégique de gestion patrimoine des espaces publics et un schéma directeur d'exploitation des routes et des modes doux soutenable et intégrant des adaptations.
- > Poursuite de la rénovation des ouvrages d'art dégradés.
- > Délibération cadre pour la gestion des risques naturels sur les voiries et espaces publics avec critères de priorisation selon le niveau d'aléa et la hiérarchisation du réseau.
- > Mise en place d'une culture de sécurité des aménagements et notamment du réseau routier.

- > Entretien de l'éclairage public de certaines communes en cohérence avec le schéma Directeur Aménagement Lumière.
- > Clarification et régularisation des questions de domanialité des espaces publics.

// ZOOM PROJETS 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a temporairement arrêté près d'une cinquantaine de chantiers. La reprise des chantiers a toutefois été possible dès le début du mois de mai avec la mise en place d'un protocole spécifique pour les entreprises. 2020 reste pour autant dans la suite du pic d'activité de fin de mandat avec 45 M€ réalisés au sein de l'APCP Espace Public.

Plan vélo de déconfinement « Tempovélos »

Pour accompagner la crise et afin de prévenir un report massif vers l'usage individuel de la voiture, la Métropole, en lien avec le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG) et les communes, ont lancé la réalisation de nouveaux aménagements cyclables transitoires, permettant d'encourager et de sécuriser la pratique du vélo sur le territoire. Ce déploiement « Tempovélo » dans le cadre du plan de déconfinement a contribué au déploiement d'au moins 18 km de pistes cyclables transitoires sur les communes de Grenoble, Saint Martin d'Heres, Échirolles, Fontaine, Meylan, Seyssinet Pariset. 1,3 M€ TTC ont été consacrés à ce plan d'actions (études, travaux et observatoires). L'année 2020 a également vu l'achèvement de plusieurs tronçons de lignes du réseau structurant chronovélos : Échirolles/Cours saint André jusqu'à Pont de Claix, Grenoble Stade des Alpes/Jean Pain jusqu'au passage Ricou à la Tronche, Cours Berriat, Rue Gueymard, et rue Rey à Grenoble.

Définition d'une politique de gestion et de critères de priorisation pour la gestion des risques et des ouvrages de protection existants

Catégorie de voiries	Niveau d'aléas	Notion d'enclavement ou déviation > 1 heure			
		Principale	Liaison	Distribution	Desserte
Très Fort	RTE - Priorité 1	RTE - Priorité 1	RTE - Priorité 1	RTE - Priorité 1	RE - Priorité 2
Fort	RTE - Priorité 1	RTE - Priorité 1	RE - Priorité 2	RE - Priorité 2	RM - Priorité 3
Moyen	RE - Priorité 2	RE - Priorité 2	RM - Priorité 3	RM - Priorité 3	RF - Priorité 4
faible	RM - Priorité 3	RM - Priorité 3	RM - Priorité 3	RF - Priorité 4	RF - Priorité 4

Catégorie de voiries

Trafic tous véhicules en véhicules/j (2 sens de circulation)	PL - TC	Classe de trafic	Vocation / Fonction	Usage	Catégorie
Supérieur à 10 000	Sup. 150	Exceptionnel	Transit au-delà du territoire, axes structurants N1	Routier (VL-PL-TC)	Principale
5 000 < 10 000	50 < 150	Fort	Axes structurants N2 et N3 Désenclavement communes	Routier (VL-PL-TC)	Liaison
1 000 < 5 000	25 < 50	Moyen	Irrigation, maillage des communes des quartiers	Mixte (VL-PL-TC-cycles)	Distribution
Inférieur à 1000	0 < 25	Faible	Accès aux zones résidentielles, maillage rural,	Mixte (VL-PL-TC-cycles)	Desserte

Source : Délibération cadre 21 mai 2021 pour la gestion des risques naturels relatifs aux voiries et espaces publics

// INDICATEURS

CHIFFRES CLÉS

120

agents d'exploitation et 15 000 interventions par an

1 885

km de voiries métropolitaines

475

km de pistes/ bandes cyclables, dont 20 km de réseau Chronovélo

2,5

millions de m² de trottoirs et espaces piétonniers

320

places publiques et squares

50

parkings et zones de stationnement

1 600

ouvrages d'art (ponts, tunnels, murs de soutènement...)

250

ouvrages de protection des risques naturels

33 000

arbres sur les espaces publics métropolitains

17

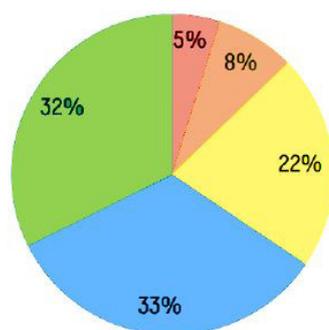
démarches Cœurs de ville/Cœurs de Métropole engagées ou réalisées

COMMENTAIRES

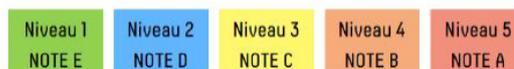
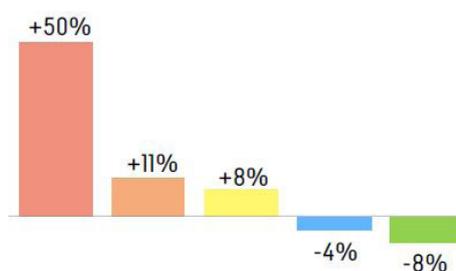
Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

Voirie :

Composition du patrimoine en 2019



Evolution du patrimoine entre 2015 et 2019



Besoin de renforcer notre politique d'entretien patrimonial

Programmer sur l'ensemble de l'espace public

- Sortir de la logique limitée à la voirie
- Favoriser les modes actifs de déplacement : trottoirs, am. cyclables, places publiques
- Intégrer les problématiques de stationnement, de dispositifs de retenue, ...

Adopter une stratégie d'entretien ciblé

- De la réfection en enrobé à chaud à des techniques d'entretien alternatives
- Du GER classique au GER amélioré qui prend en compte nos obligations et engagements en terme d'accessibilité, d'infiltration des eaux pluviales et de désimperméabilisation

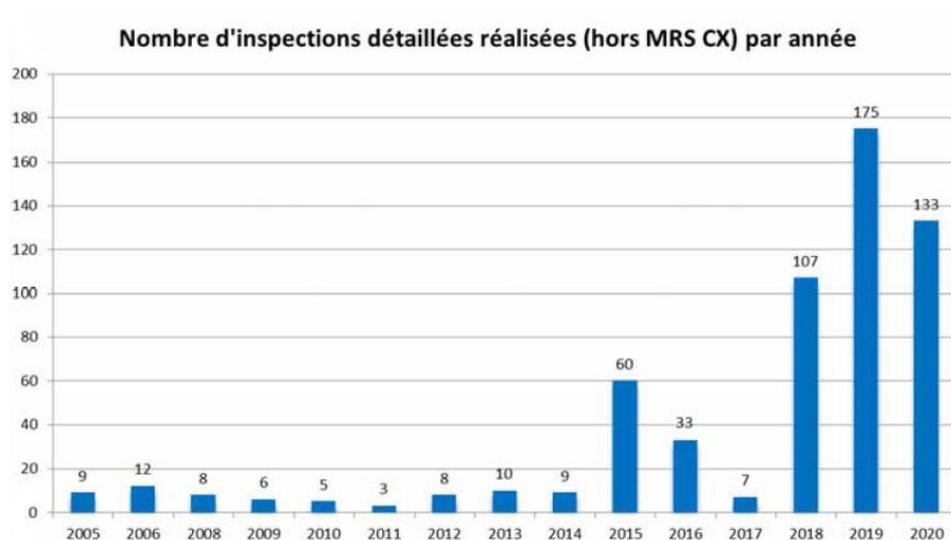
COMMENTAIRES

Exploitation voirie :

- Travaux en régie par le service exploitation centralisée : 480 000€ TTC pour des chantiers en moyenne de 3 à 5 jours
- Enveloppe proximité : 810 560,53 € engagés et 580 806,53 € consommés
- Nombre d'arrêtés de la police de conservation : 5100 actes et de la police de circulation 3000 actes
- Recette liée à l'occupation du domaine public : environ 800 000€
- Gestion Relation Citoyen (GRC) :
 - 5 824 signalements avec demande d'intervention
 - 3112 demandes d'information

Source : PPIF - Politique d'entretien du patrimoine Espace public - programme GER

Gestion patrimoniale des Ouvrages d'arts :



Depuis 4 ans, une action forte de mise en sécurité des ouvrages :

- 17 ouvrages mis en sécurité ou reconstruits sur la période 2017-2018,
- 22 ouvrages mis en sécurité ou reconstruits sur l'année 2019,
- 22 ouvrages mis en sécurité ou reconstruits sur l'année 2020,
- 39 ouvrages en cours d'études ou de travaux au 1^{er} avril 2021.

COMMENTAIRES

Un total d'environ 1700 ouvrages dont 1369 identifiés et 232 en cours de classification

510 ponts / 787 murs / 64 passerelles et passages

inférieurs piétons / 8 ponts mixtes Metro-SMMAG

626 Ouvrages ex CD38

735 Ouvrages ex Communaux

Valeur patrimoniale 760 M€

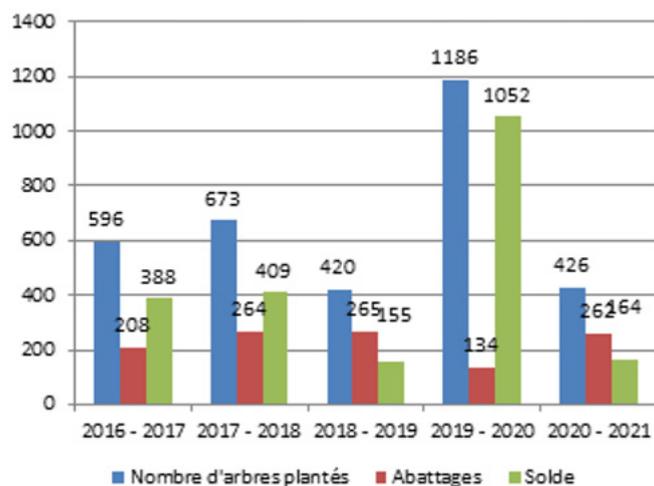
450 inspections détaillées ces 3 dernières années

20 à 30 % des ouvrages inspectés sont très dégradés voir en péril

Source : Point d'avancement sur la mise en œuvre de la délibération cadre ouvrages d'art et priorisation 2021 des opérations de mise en sécurité et d'ouvrages d'art en péril

Patrimoine arboré

Bilan des plantations et abattages sur les 6 dernières années



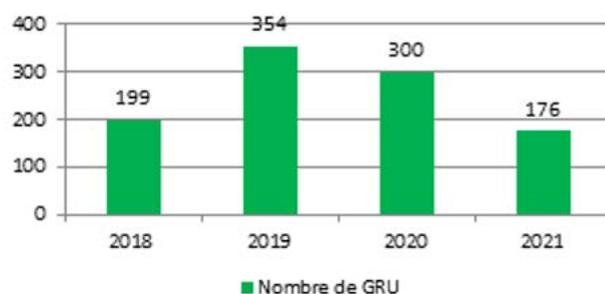
COMMENTAIRES

Le nombre d'arbres recensés sur le territoire de la métropole s'élève à environ 34 000 arbres.

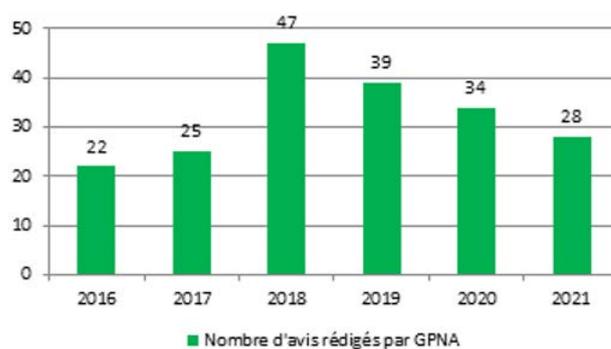
Tendance à la diversification des plantations :

267 espèces différentes plantées sur les 5 dernières années.

Traitement des demandes GRU (Gestion Relation Usagers)

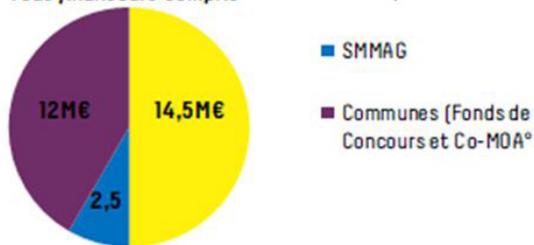


Rédaction d'avis sur projets



Bilan Réaménagement 2017-2020

Budget 29M€ TDC
Tous financeurs compris



COMMENTAIRES

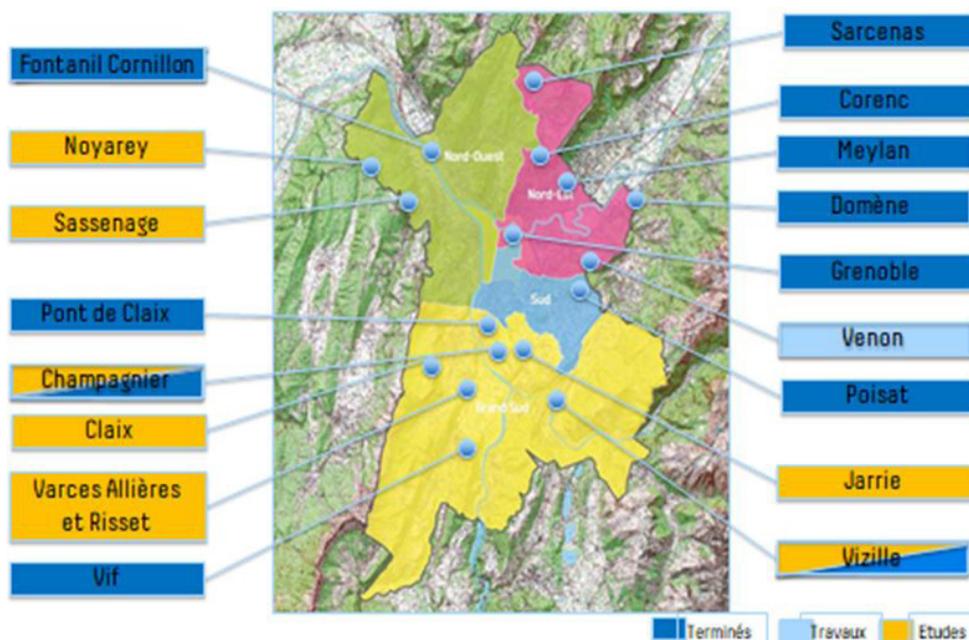
Source : Bilan des réaménagement 2017-2020

Répartition études et travaux GAM - BEAP

Activités 2020		Activités 2019
- CVCM	25%	60%
- Politique cyclable	25%	20%
- ZIZA	25%	
- GER Voirie	10%	5%
- RNR	5%	
- SEMMOP	5%	
- Voirie de proximité	4%	10%
- GER Arbre	1%	5%

COMMENTAIRES

Source : bilan activité Bureau d'Étude Aménagement Espace Public (BEAEP) 2020

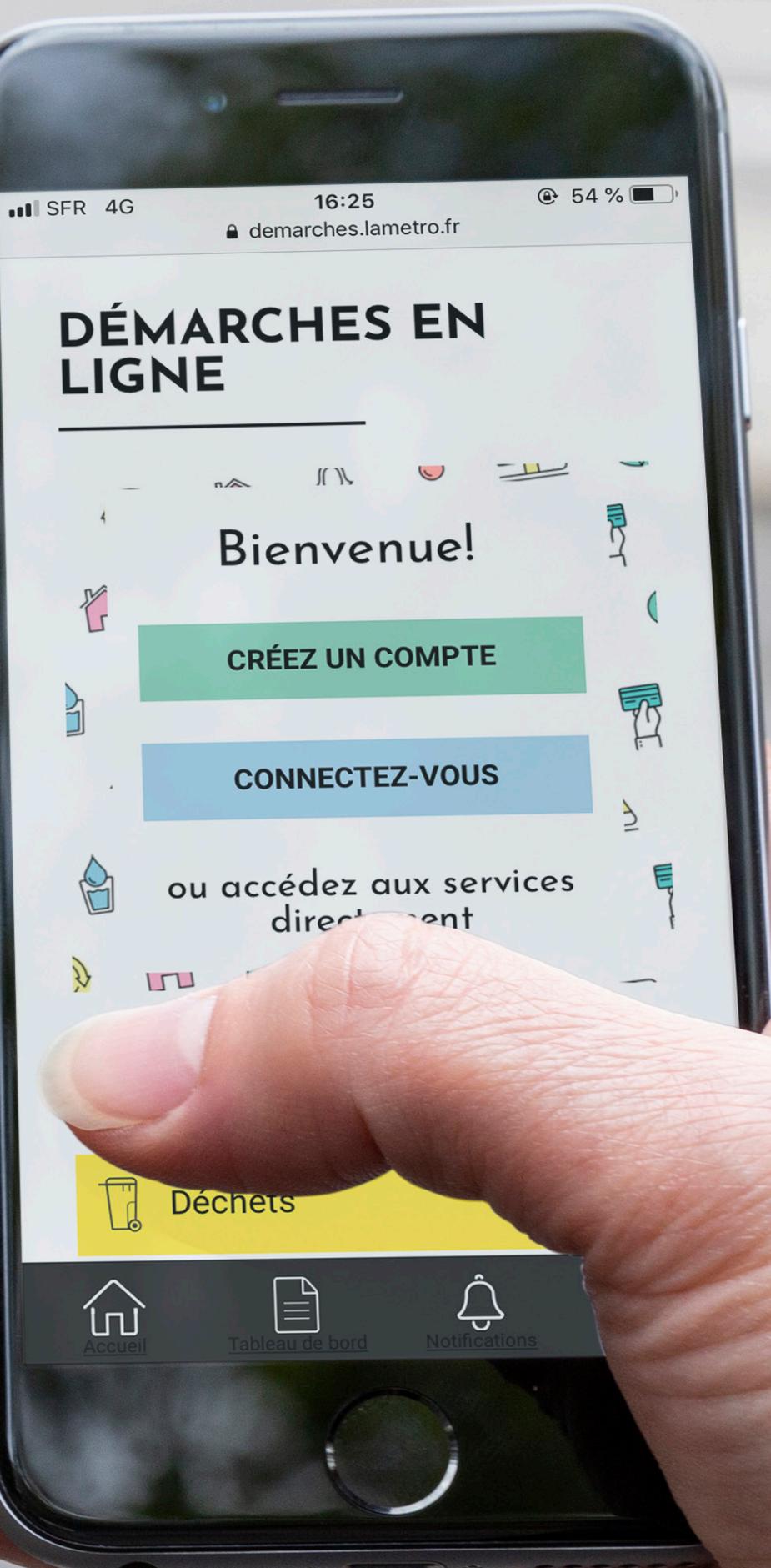


RELATION

USAGERS ET

TRANSFORMATION

NUMÉRIQUE



RELATION USAGERS ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Organiser un accueil de qualité pour les usagers métropolitains (physique, téléphonique et numérique) en fiabilisant le traitement des demandes et en rendant lisibles les compétences métropolitaines.

// PROJETS EN COURS

- > **Développement de nouveaux services sur la plateforme de démarches en ligne**, notamment en accompagnement de projets métropolitains phares (Ex : schéma directeur déchets) ou pour les prestations touchant un grand nombre d'usagers (Ex : fonds de solidarité pour les commerces).
- > **Déploiement progressif dans les services d'une gestion intégrée de la relation usagers multicanale**. Ex : voirie-collecte, guichet unique de traitement des demandes usagers tous canaux via l'outil Publik.
- > **Élaboration du Schéma directeur des accueils** pour structurer la relation aux usagers en lien étroit avec les accueils communaux (Ex : analyse de parcours usagers sur plusieurs sites métropolitains et accueils communaux).
- > **Constitution d'un référentiel d'accueil métropolitain** et élaboration d'un catalogue des prestations métropolitaines.
- > **Contribution au projet de nouveau siège métropolitain.**

// ZOOM PROJETS 2020

- > **Élaboration du diagnostic usagers accueil**. 15 agents d'accueil métropolitains et communaux ont accompagné les designers en immersion dans 5 accueils métropolitains et 9 accueils communaux : observation du fonctionnement, interviews des usagers et des agents d'accueil.
- > **Prototypage de solutions pour les accueils** : formation des agents d'accueil à la métropole, gestion des flux d'usagers à l'accueil de Prémalliance, amélioration de la recherche dans Métrosphère, qui accueille-t-on et pourquoi, identification d'un référent accueil par service.
- > **Développement de plusieurs applications ou téléservices dans le cadre de la crise** : plateforme d'achats anticipés dans les commerces pour le soutien aux commerçants, plateforme Entraidons-nous pour le réseau d'entraide de Grenoble-Alpes Métropole dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19, téléservices temporaires de prise de rendez-vous en déchetterie, de demande d'aides par les entreprises dans le cadre du fonds de solidarité métropolitain.

// INDICATEURS

36 télé-services en 2020
disponibles sur la plateforme
de démarches en ligne

COMMENTAIRES

Source : webinaire plateforme de démarches en ligne
2020

4 900 comptes usagers
créés en 2 ans en 2020

COMMENTAIRES

Source : webinaire plateforme de démarches en ligne
2020

75 000 demandes
déposées sur la plateforme
de démarches en ligne

COMMENTAIRES

**Ce chiffre a doublé par rapport à 2019 du
fait de la prise de rdv en déchèteries**

Source : webinaire plateforme de démarches en ligne
2020

**35 000 rendez-vous
en ligne** pour les déchèteries

COMMENTAIRES

**Contexte de sortie du premier
confinement, téléservice ouvert du 27/04
au 3/05 2020**

Source : Valise métropolitaine - (MAJ 2020)

33 000 demandes pour
les services de voirie et de
collecte en 2020 (dont 70% par
téléphone au numéro vert)

COMMENTAIRES

Source : Valise métropolitaine - (MAJ 2020)

A close-up photograph of a middle-aged man with short, graying hair, wearing a dark blue zip-up jacket. He is holding a silver and black microphone to his mouth and appears to be speaking. He has a name tag on his chest that reads "Alph" and "HABBAS". The background is slightly blurred, showing what looks like a public space with bookshelves and other people.

PARTICIPATION CITOYENNE ET INNOVATION



PARTICIPATION CITOYENNE ET INNOVATION

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Intégrer les personnes concernées dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques métropolitaines ; Faire évoluer les services publics en adéquation avec les besoins et usages.

// PROJETS EN COURS

Participation citoyenne :

- > Construction avec les communes et les citoyens d'un pacte de citoyenneté : engagement pour un territoire participatif.
- > Animation du Réseau territorial de la participation.
- > Proposition d'offre de mutualisation aux communes de la métropole.
- > Transformation de la plateforme numérique participative (participation.lametro.fr) vers une plateforme territoriale.
- > Renouvellement et animation des instances participatives (Conseil de développement / Commission consultative des services publics locaux / Comités d'usagers / Conseils citoyens politique de la ville) : coresponsabilité et valorisation de l'engagement.
- > Concertation sur les projets d'aménagement, de mobilité et d'espaces publics (Grandalpe, polarités, projets urbains...), dialogue public sur les documents structurants de la Métropole (PLUi, schémas directeurs...) et accompagnement des services sur différentes politiques publiques.
- > Réalisation de jours de formation pour le groupe référents participation.

Innovation :

- > Laboratoire d'innovation publique inter-institutionnel « La Piste » : fonctionnement collaboratif entre 4 institutions du territoire autour de la transformation de l'administration
- > Déploiement d'outils de design de service permettant de concevoir des parcours usagers fluides et ajustés (demande de logement social, qualité du tri des déchets, accueil des usagers,...).
- > Accompagnement aux changements de comportement vers des écogestes dans toutes les politiques publiques
- > Indicateurs de bien vivre : intégration de l'indicateur de bien-être soutenable dans l'évaluation des politiques publiques (rénovation urbaine, relogement, territoire zéro chômeur...).

// ZOOM PROJETS 2020

2020 : le bilan de la participation :

L'équipe participation citoyenne a profité du 1^{er} confinement pour finaliser son bilan de mandat de la participation. Une somme de plus de 100 pages a été rédigée, avec 46 fiches réparties en 7 chapitres : pilotage, outils et réseaux ; instances participatives ; projets d'aménagement, de mobilité et d'espaces publics ; aide aux projets d'habitants et d'associations ; participation numérique et projets internes.

Une année participative toute en visio :

Auto formation de l'équipe, formation des agents de la métropole, expérimentations, accompagnement des habitants et déploiement des réunions, ateliers, groupes de travail avec les parties prenantes et habitants du territoire : l'année 2020 aura vu l'organisation de près d'une centaine de temps participatif en visio ! Et cela permet aujourd'hui de construire des propositions alliant numérique et présentiel, de façon plus fluide.

Les ateliers de la sobriété :

Après un questionnaire envoyé aux membres des instances participatives de la métropole, un appel à participation sur la plateforme numérique participative et auprès des instances a été diffusé. Plus de 200 personnes ont répondu pour s'engager dans les ateliers de la sobriété, pour construire la déclinaison du plan air, énergie, climat sur ce sujet. Trois espaces participatifs, tous en visio, ont été construits : un espace sur les ateliers, un espace sur les emballages alimentaires avec le Comité national de l'alimentation et un espace numérique pour recueillir les idées. Aujourd'hui, le tableau avec les multiples propositions est en cours d'analyse par les services. À suivre.

GrandAlpe, c'est parti :

Plusieurs démarches de médiation ont permis d'accompagner la réalisation des premiers chantiers de l'opération de déconstruction de l'autopont Marie Reynoard et de la Grande Halle Allibert. 2020 a également été l'occasion de décliner la démarche artistique métropolitaine « *l'Ours qui dance* » sur Grandalpe avec le protocole artistique « *Permaculturel* ». Elle a enfin, à partir de plusieurs explorations, abouti à la création d'une stratégie d'urbanisme tactique sur l'ensemble du projet.

En 2020, la semaine de l'innovation devient le mois de l'innovation publique :

Pour la première année, l'ensemble de la programmation de ce mois a été ouverte aux agents des quatre administrations partenaires du laboratoire d'innovation publique « *La Piste* ». Crise COVID oblige, tous les événements ont été basculés en distanciel mais cela n'a pas empêché plus d'une centaine d'agents métropolitains de participer à certains ateliers plébiscités comme le forum des innovations publiques, la conférence « *Allo, c'était la crise ?!* » - restitution d'une enquête collaborative sur la façon dont les agents ont ressenti le premier confinement - ou les formations Klaxoon.

Nos dispositifs d'accompagnement à l'épreuve de la psychologie sociale :

Quatre ateliers animés par un expert de la psychologie sociale ont permis aux services en charge de l'accompagnement des usagers sur la qualité du tri des déchets, sur la réduction des consommations énergétiques, et l'amélioration de la qualité de l'air de prendre conscience de l'importance des biais psycho-sociaux et stades du changement dans les comportements des usagers. Plusieurs pistes d'actions devraient être expérimentées pour mieux intégrer les connaissances en la matière dans nos dispositifs.



// INDICATEURS

16 panels citoyens
tirés au sort depuis 2015

300 citoyens engagés
dans les instances
participatives de la Métropole

Plus de 200 métropolitains engagés
dans les ateliers de la sobriété

+ 16 000 personnes
inscrites sur la plateforme
participative

240 inscriptions d'agents
métropolitains dans le cadre
du mois de l'innovation 2020
soit 28% de l'ensemble des
participations.

Source : Valise métropolitaine – (MAJ 2020)

**Suite à l'appel à candidatures via la
plateforme participative et au sein
des instances participatives de la
métropole**

Source : inscriptions plateforme participative

Une constante évolution

Source : statistiques Plateforme numérique

Source : Bilan du mois de l'innovation publique



OBSERVATION ET PROSPECTIVE



OBSERVATION ET PROSPECTIVE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Analyser et diffuser la connaissance sur les phénomènes sociaux, environnementaux et économiques à l'œuvre sur le territoire et au-delà. Alimenter les réflexions en matière d'anticipation territoriale, institutionnelle et sociétale, sur le territoire de la Métropole et à d'autres échelles.

// PROJETS EN COURS

- > Renouvellement de la convention OBS'y (réseau des observatoires de la région grenobloise) pour 2021-2026 et passage de 13 à 15 partenaires avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Communauté de communes Le Grésivaudan
- > Publication OBS'y : « *Regards croisés* » modes de vie (T3 2021), enfance-familles- éducation (T1 2022). Lancement de la newsletter sur le site www.obsy.fr
- > Poursuite de l'analyse et valorisation des données de l'enquête IBEST 2018 (indicateur de bien-être soutenable et territorialisé).
- > Publication en cours de 4 « *OBS'y flash* » pour décrire les effets de la crise sanitaire : note de conjoncture économique (action du pacte économique local) en juin 2021, note de conjoncture sociale (T4 2021), et note de conjoncture mobilités (T4 2021)
- > Finalisation du programme Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) (2020-22) sur la résilience environnementale, économique et sociale du territoire, conduite des projets de la chaire « *territoires en transition* » (jusqu'en 2022)
- > Lancement et animation du comité scientifique capitale verte européenne et plan air énergie climat : 40 chercheurs du territoire mobilisés pour partager leurs connaissances et animer des controverses
- > Lancement d'une étude prospective sur les scénarios de neutralité carbone 2050 pour le PCAEM.
- > Structuration de la Plateforme des perspectives et des stratégies, à l'échelle du grand territoire de l'aire Grenobloise, qui pose les jalons d'une réflexion prospective inter-territoriale.

// ZOOM PROJETS 2020

> Accueillir et outiller les nouveaux élus :

En 2020, l'important renouvellement des élus lors de la nouvelle mandature nécessitait un partage de connaissance sur la situation du territoire et sur les politiques et projets métropolitains. Pour ce faire, les 1000 élus métropolitains et municipaux ont reçu la « Valise métropolitaine », kit d'accueil rassemblant 4 documents : un état des lieux des politiques publiques de la Métropole, les principaux éléments d'observation du territoire, les fondements juridiques de l'institution, et un atlas de l'action métropolitaine). Cette dynamique s'est poursuivie à l'automne par l'organisation de 50 webinaires thématiques, à destination des élus métropolitains et municipaux, occasion d'échanges avec ceux qui assurent le service public au quotidien et de débats sur les enjeux pour le mandat.



L'AGENCE OFFRE PROJETS OBSERVATION RESSOURCES GRAND A ESPACE DES ÉLUS f y t in @

L'OBS'Y

Accueil / Observation / Les observatoires / L'OBS'Y

Créé en 2013, l'OBS'Y, le réseau des observatoires de la région grenobloise, réunit 15 partenaires. Ensemble, Grenoble-Alpes Métropole, CD38, Le Grésivaudan, Le Pays Voironnais, Ville et CCAS de Grenoble, Agence d'urbanisme, AEPI, Caf, Universités (Comue), SMTC, Udaf, UDCCAS, CCI, État, s'engagent à faire de l'observation un outil de pilotage au service des acteurs publics.



PARTAGER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET DE SA POPULATION

Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires fortes et des politiques publiques de plus en plus complexes et interdépendantes, la connaissance du territoire, des personnes qui y vivent, de l'évolution des comportements, des modes de vie, est plus que jamais indispensable et doit être partagée pour conduire des politiques cohérentes. S'appuyant sur les connaissances actuelles, tant locales que nationales, **les travaux et publications de l'OBS'Y visent à partager la connaissance du territoire métropolitain et de sa population mais aussi et surtout, à éclairer les politiques publiques**, afin de les ajuster aux besoins et aux modes de vie en évolution des habitants.

L'UNION FAIT LA FORCE DE L'OBS'Y

L'observation territoriale mutualisée à large échelle est devenue une réalité avec l'OBS'Y, le réseau des observatoires de la région grenobloise créé en 2013 pour forger cette indispensable connaissance territoriale partagée et répondre aux attentes des élus. C'est probablement une première nationale, bien en phase avec les enjeux de coopérations territoriales et le grand mouvement d'ouverture des données, requérant plus que jamais des garanties de fiabilité et de neutralité. **Partager les constats et les diagnostics est une étape fondatrice pour partager ensuite une vision et des projets.** Avec l'OBS'Y, la scène de l'observation ouvre un espace commun de recueil et d'analyse des informations de notre territoire. Traitées dans un cadre de débats sincères et dépolitisés, ces informations ont vocation à éclairer les choix des élus et à les doter d'outils de pilotage : opportunité est ainsi donnée de réfléchir ensemble à la manière dont collectivités et organismes isérois veulent partager ces connaissances et disposer de clés de compréhension pour l'avenir, dans un contexte de mouvances institutionnelles et sociétales grandement facteur d'incertitudes.

Dernières publications

[Cahier économie-emploi de l'OBS'Y, nouvelle publication](#)
Janvier 2020



Regards croisés - Culture / 2019

> **Éclairer les bouleversements induits par la crise sanitaire :**

La crise sanitaire du printemps 2020 a affecté tous les champs de nos vies et donc de nos politiques publiques. En s'appuyant sur des scénarios prospectifs et un questionnement stratégique national, une « *Note prospective crise Covid-19* » a été produite, afin d'identifier très rapidement les transformations à l'œuvre, de tirer les premiers enseignements de cette situation particulièrement inédite et de permettre aux décideurs de prendre du recul et mesurer le champ des possibles. Elle a été construite de façon très coopérative entre les différentes directions de Grenoble-Alpes Métropole à partir d'une première « *mise initiale* » réalisée au printemps 2020 par la Mission Stratégie et Innovation Publique.

> **Comprendre les modes de vie métropolitains :**

La question des modes de vie est à la fois très simple et complexe : en ce début de XXI^e siècle, au quotidien, comment vivent « *les gens* » ? Pourquoi vivent-ils ainsi ? Qu'est-ce qui différencie les modes de vie : le lieu d'habitation, les revenus, les trajectoires sociales et professionnelles, les convictions ? Comment les politiques publiques locales sont-elles impactées par l'évolution des modes de vie, dans toute leur diversité ? La première publication de l'OBS'y liant observation et prospective propose des éclairages à ces questions, à l'aune des études existantes sur le territoire métropolitain.

> **OBS'yFlash #1 note de conjoncture économique :**

Premier livrable de l'observatoire économique partenarial, cette publication rassemble les données disponibles à date pour jauger des premiers effets de la crise sanitaire dans les territoires du Pacte économique local : Voironnais, Grésivaudan, métropole grenobloise. Ces chiffres concernent l'activité des entreprises, l'emploi salarié privé, et notamment le tourisme, le commerce et l'immobilier d'entreprise, le chômage et la demande d'emploi, etc.

// **INDICATEURS**

15 collectivités et organismes
partenaires de l'OBS'Y

COMMENTAIRES

Un élargissement territorial en 2021

Source : Valise métropolitaine MAJ 2020

10 publications OBS'Y depuis
2015

COMMENTAIRES

**Toutes disponibles sur le site
www.obsy.fr**

Source : Valise métropolitaine MAJ 2020

15 chercheurs mobilisés au
service du programme de
recherche POPSU

COMMENTAIRES

**Un programme national qui fait dialoguer
15 métropoles**

Source : Valise métropolitaine MAJ 2020

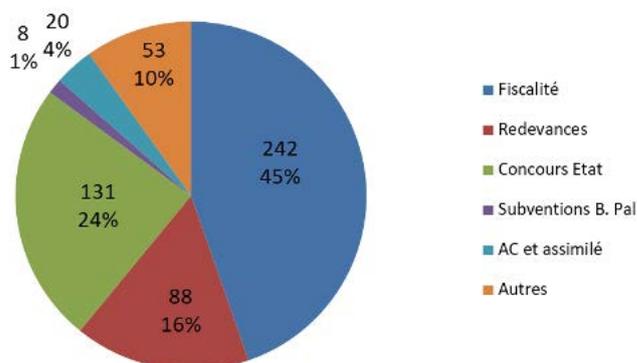
Partie 4

RAPPORT DE GESTION

FINANCES

// 1- PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Recettes réelles de fonctionnement 2020
en M€ hors double comptes (masse salariale et dette)



COMMENTAIRES

Recettes : 544 M€ en progression de 1,4 % soit 8 M€

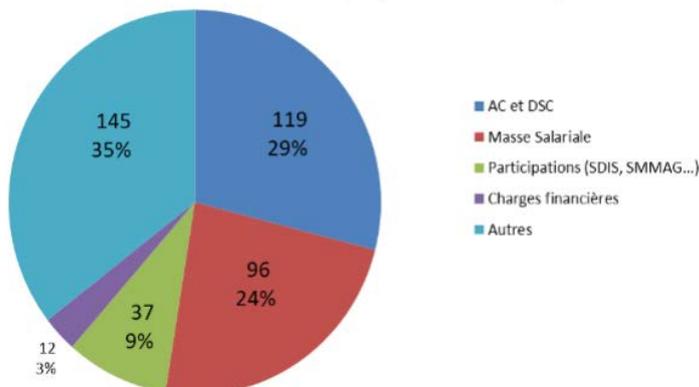
Progression des recettes des budgets annexes

Baisse des recettes du Budget Principal

24 % de concours de l'État en baisse chaque année

Des produits fiscaux moins dynamiques : +1,2% contre 4,4% en 2019 (impact de la crise).

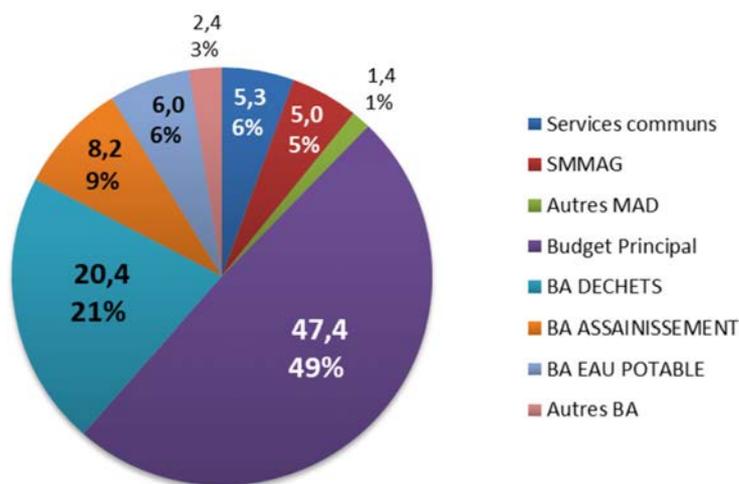
Dépenses réelles de fonctionnement 2020
en M€ hors double comptes (masse salariale et dette)



COMMENTAIRES

Dépenses : 409 M€ contre 400 M€ en 2019

soit une évolution de 2,2 % avec 5,6 M€ de dépenses liées à la crise sanitaire



Répartition des dépenses de masse salariale

COMMENTAIRES

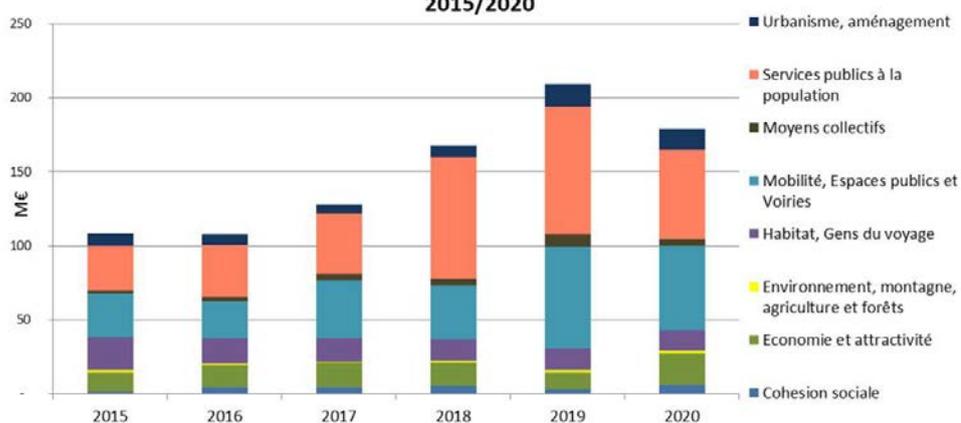
Dépenses : 96,4 M€ dont 3,1 M€ d'intérim en évolution de :

* 2 % sans compter l'intérim, non pris en compte en 2019

* 1,1 % sur la Métropole (hors services communs, SMMAG, SABF...)

* -0,4 % sur le Budget Principal

Dépenses d'investissement - budget principal et budgets annexes - 2015/2020

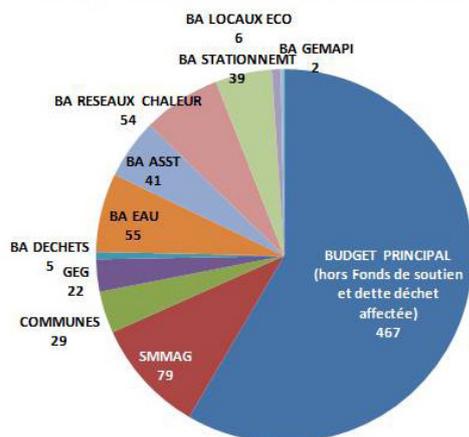


COMMENTAIRES

Près de 900 M€ réalisés depuis 2015

176 M€ en 2020 (contre 206 M€ en 2019)

Encours de dette au 31 décembre 2020



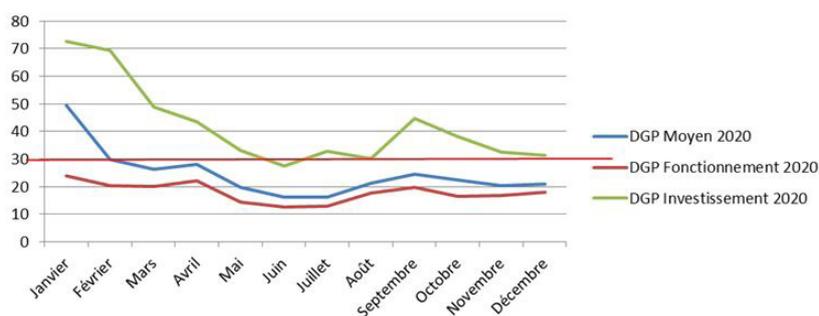
COMMENTAIRES

Augmentation de 11 M€ avec 65 M€ de nouveaux emprunts sur le Budget Principal
16 % de dette récupérable (communes et SMMAG), soit 130 M€

Source : Présentation et rapport du compte administratif 2020

// 2- DONNÉES COMPTABLES

Délai global de paiement



COMMENTAIRES

En 2020, le DGP moyen de la Métropole est de 24,55 j (31,6 jours en 2019) avec 18 jours pour le fonctionnement et 42 jours pour l'investissement (contre 59j en 2019).

À noter que le DGP moyen annuel est impacté par des délais de paiement plus long au 1^{er} trimestre. Cet allongement est lié à la priorisation (par le Service de Gestion Comptable, ex-TP) des volumes de factures reçues en fin d'exercice qui est beaucoup plus important. Un meilleur lissage sur l'année du volume de factures reçu permettrait d'améliorer sensiblement le DGP.

Sur le second semestre, le DGP est de 21j, avec 17 jours pour le fonctionnement et 35 jours pour l'investissement.

Taux de rejet des mandats cumulés : **0,65 %** en 2020 (contre 1,19 % en 2019)

COMMENTAIRES

La qualité comptable contribue à maîtriser le délai de paiement.

L'analyse des taux de rejets par type de mandats démontre une corrélation entre le volume de mandats d'investissement et le taux de rejet.

L'évolution encourageante de cet indicateur démontre la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne comptable, en interne à la Métropole et en partenariat avec le Service de Gestion Comptable, et l'efficacité des formations réalisées.

Taux de recouvrement des recettes en 2020 : **94,58 %** (99,5 % en 2019 pour le BP)

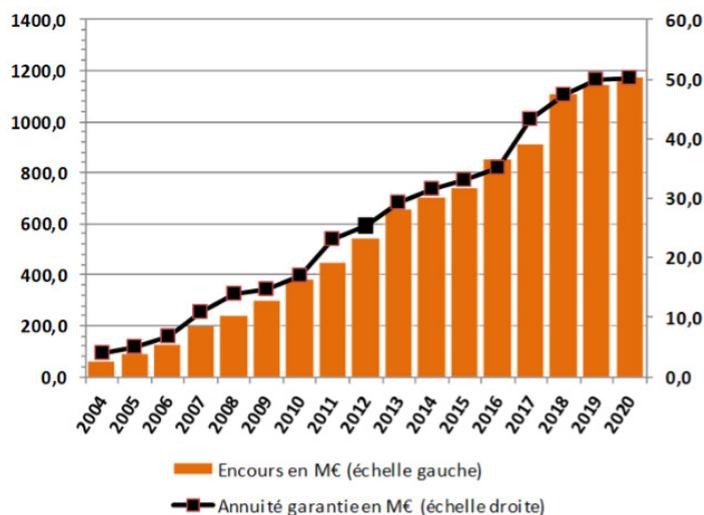
COMMENTAIRES

Le taux de recouvrement ne concerne que les produits locaux pour lesquels le comptable a une véritable action de recouvrement. Sont exclues toutes les recettes liées aux dotations et à la fiscalité locale.

Ce taux, calculé en fin d'exercice est impacté par le rythme d'émission des titres de recettes sur l'exercice, notamment en cas d'émissions importantes en décembre.

Source : Indicateurs d'activité Direction des Finances et du Contrôle de Gestion + Présentation et rapport du compte administratif 2020

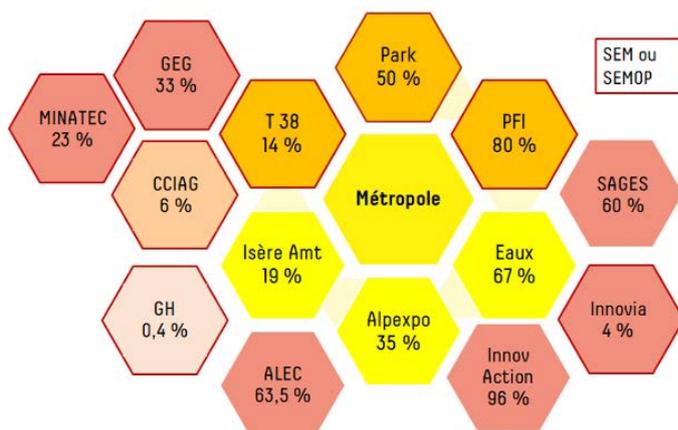
// 3- DONNÉES HORS BILAN



COMMENTAIRES

Encours garanti de 1,3 Md€ dont 1,2 Md€ sur le logement social :
Augmentation de 27,3 M€
Annuité de 57 M€

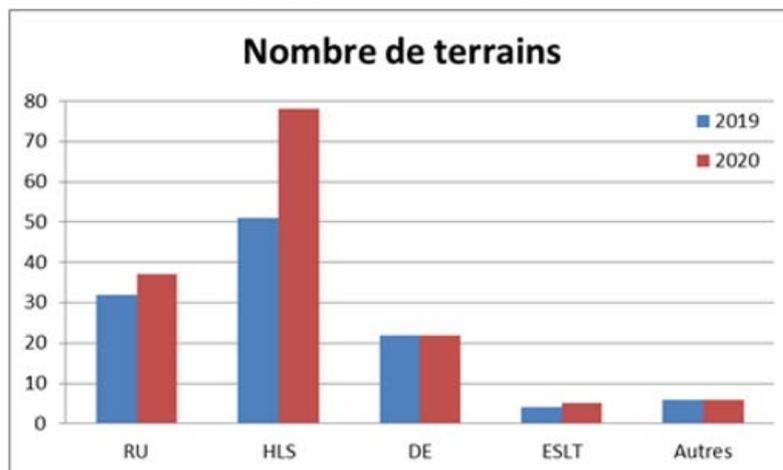
Les participations au sein d'Établissements Publics Locaux (engagements hors bilan)



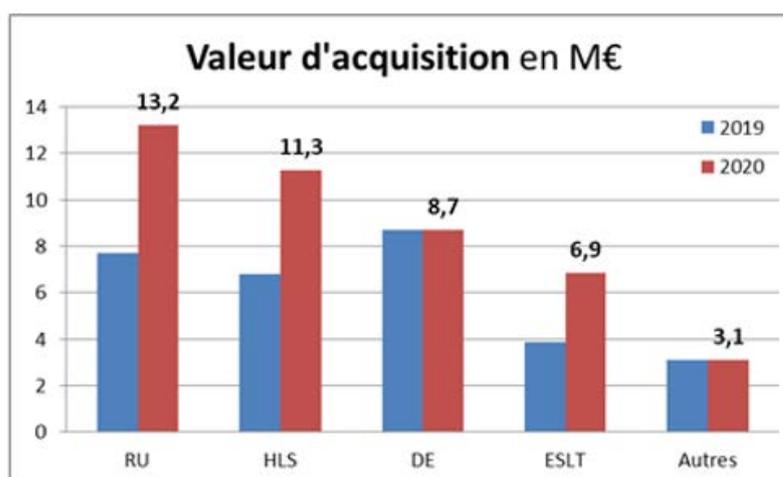
COMMENTAIRES

SEM : Société Economie Mixte - SEMOP : Société Economie à Opération Unique
- MINATEC : campus d'innovation en micro et nanotechnologies - GEG : Gaz Electricité de Grenoble - CCIAG : Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise - T38 : Collectivité Energie Isère Grenoble - Isère Amt : Isère Aménagement - GH : Grenoble Habitat - ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Alpexpo : centre d'exposition et de congrès ouvert - PFI : Pompes Funéraires Intercommunales - Eaux : Eaux de Grenoble Alpes - Innov'Action : Société Publique Locale chargée de gestion immobilière / projets d'aménagements - SAGES / Innovia : Grenoble Aménagement Métropole

**Les portages foncier EPFL - Etablissement Public Foncier Local -
(engagements hors bilan)**



RU : renouvellement urbain
HLS : habitat logement social
DE : développement économique
EPIG : équipements publics d'intérêt général



ENL : espace naturel et de loisirs
ESLT : espace stratégique de long terme
EA : espace agricole

COMMENTAIRES

**148 opérations contre 115 opérations en 2019
pour un prix d'acquisition de 43 M€**

Source : Présentation et rapport du compte administratif 2020

RESSOURCES HUMAINES

// INDICATEURS

Effectifs



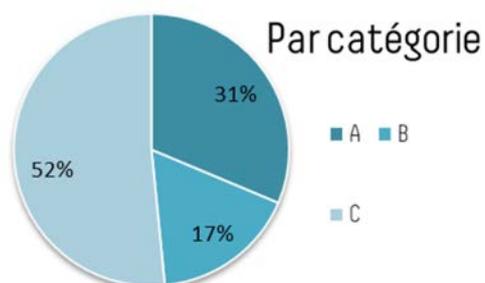
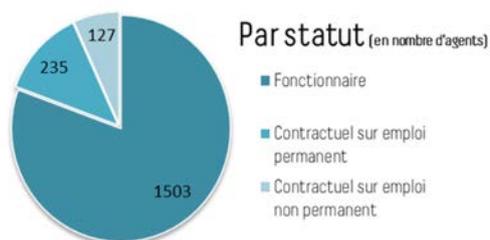
1865 agents

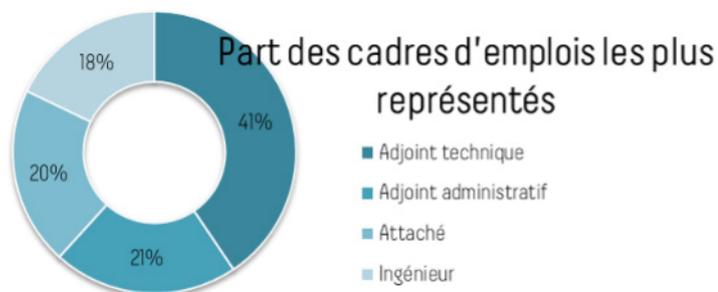
permanents et non permanents
(hors salariés de droit privé)

COMMENTAIRES

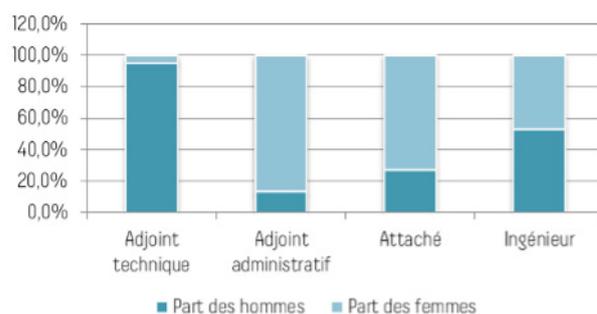
- * Données au 31/12/2020
- * 81% de fonctionnaires
- * 44% de femmes
- * 59% dans la filière technique
- * 52% de catégorie C
- * 9% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- * Les salariés de droit privé sont les agents de la régie eau potable et assainissement

Effectifs par statut et par catégorie

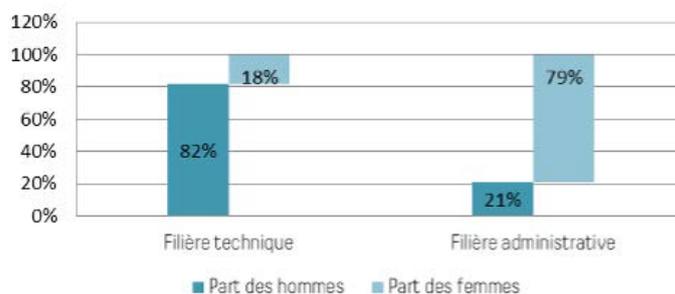




Part des femmes et des hommes dans les principaux cadres d'emplois



Part des femmes et des hommes par filière

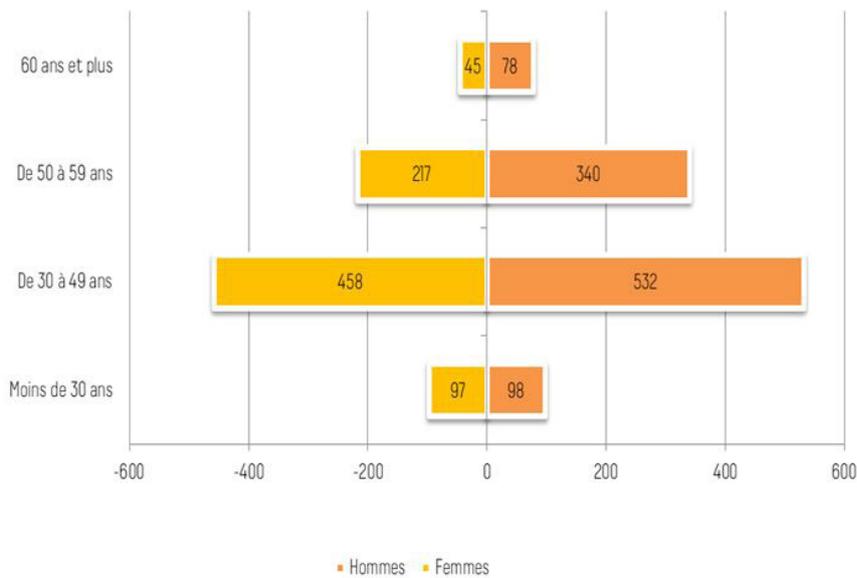


COMMENTAIRES

Répartition des effectifs par filière :

- 59% filière technique
- 39% filière administrative
- 1% filière sociale
- 1% filière culturelle
- 0,2% filière médico-sociale
- 0,1% filière sportive

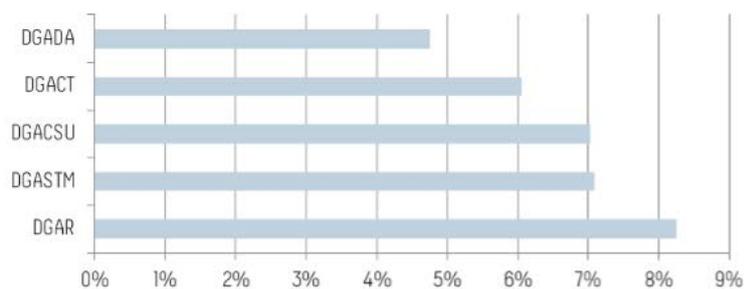
Pyramide des âges



COMMENTAIRES

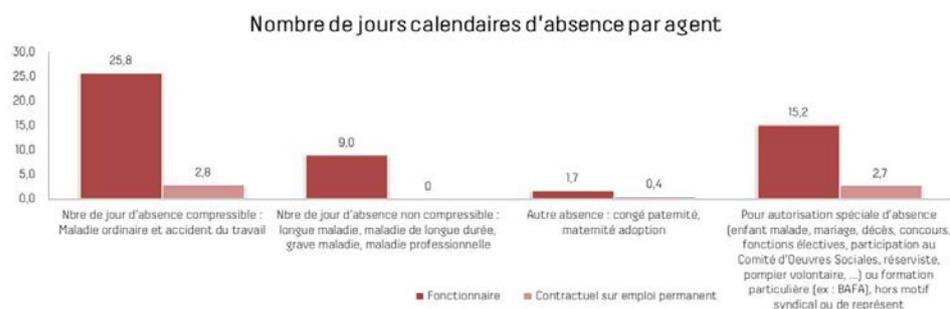
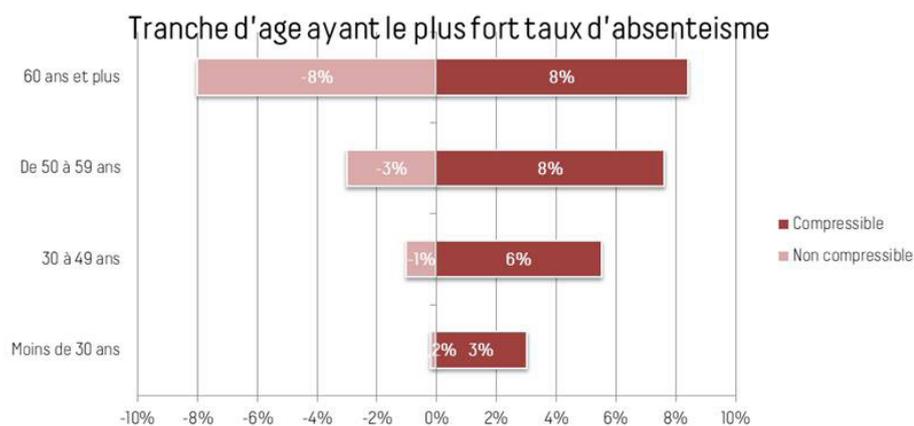
Âge moyen en 2020 : 45,4 ans

Projection des départs à la retraite à 3 ans par DGA



COMMENTAIRES

- * 1738 agents permanents (hors salariés de droit privé) en 2020
- * Taux de variation de + 1% de l'effectif entre 2019 et 2020
- * Prévission de départ en retraite de 7% à 3 ans

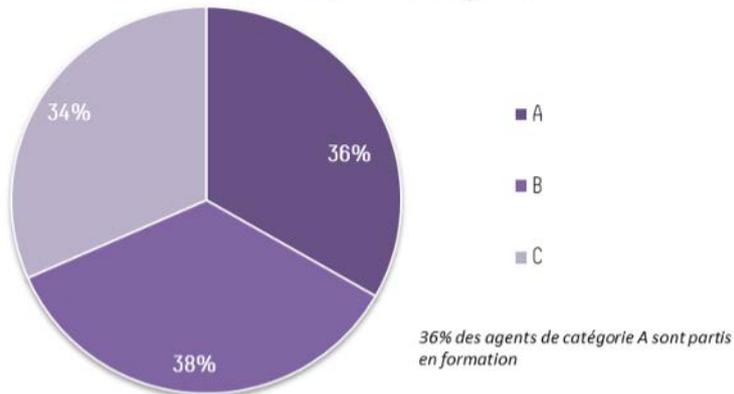


COMMENTAIRES

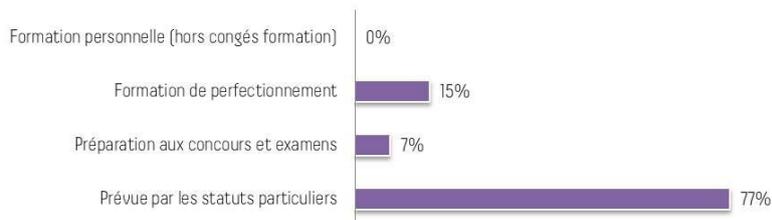
- * **Maladie compressible : maladie ordinaire et accidents du travail / Maladie non compressible : maladie de longue durée, grave maladie et maladie professionnelles.**
- * **Sur 100 agents 8,3 ont été absents toute l'année (absences compressibles et non compressibles)**
- * **23 jours d'absence en moyenne par agent (maladie compressible)**
- * **4% de taux d'exposition aux accidents du travail imputables au service**

FORMATION

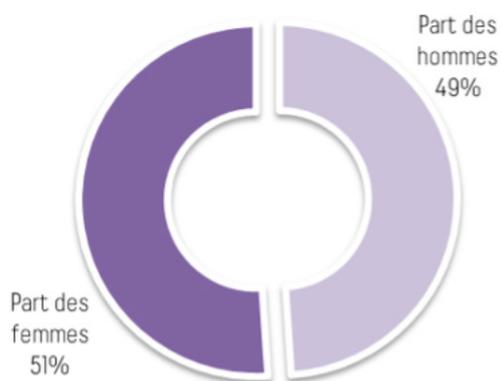
Part des agents partis en formation
par catégorie



Catégorie de formation



Agents partis en formation



COMMENTAIRES

- * 36% des agents ont bénéficié d'une formation
- * 65% sont des formations de professionnalisation
- * Le cout moyen par agent est de 332 euros
- * 13 agents ont effectué un bilan de compétence
- * 38% des formations sont dispensées par la collectivité

Source : Rapport Social Unique 2020

COMMANDE PUBLIQUE

// INDICATEURS

57% des consultations

prennent en compte la performance environnementale en 2020 (clause, objet du marché ou critères)

COMMENTAIRES

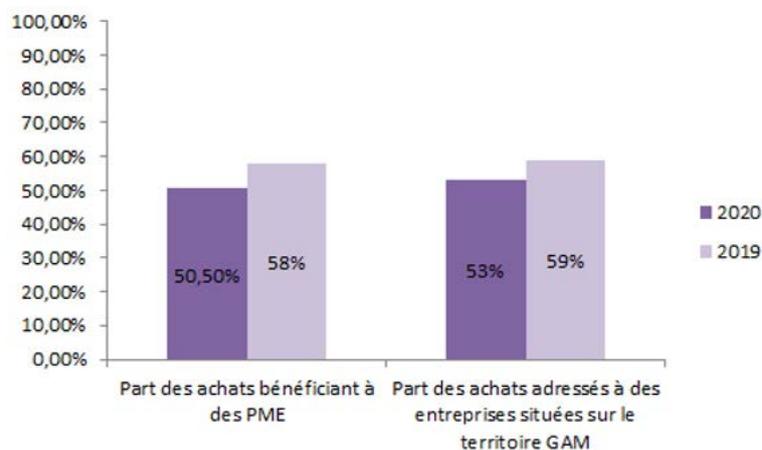
Cet indicateur a été calculé pour la première fois en 2020.

20 % des consultations

prennent en compte la performance sociale en 2020 (clause ou marché réservé)

COMMENTAIRES

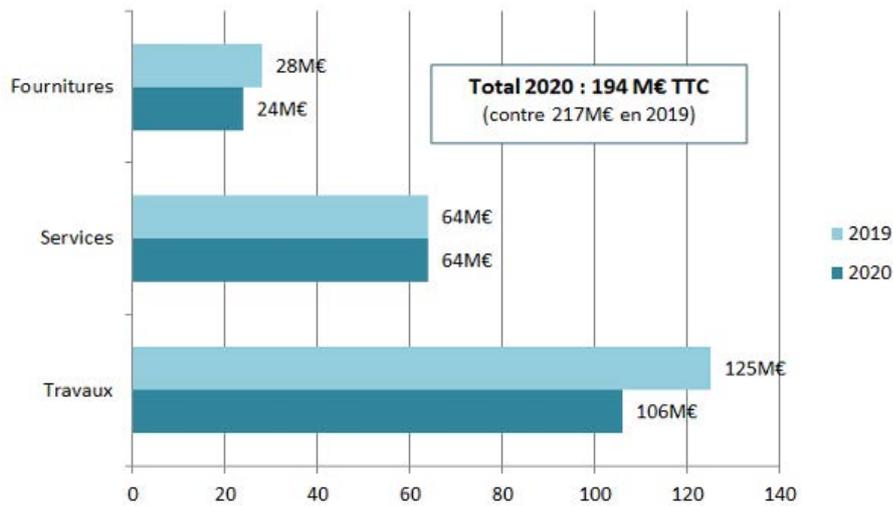
Cet indicateur a été calculé pour la première fois en 2020.



33 marchés conclus en groupement de commandes

COMMENTAIRES

30 marchés conclus en groupement de commandes en 2019



COMMENTAIRES

Soit :

- * Fournitures : 12,4% (contre 13% en 2019)
- * Services : 33% (contre 29,5% en 2019)
- * Travaux : 54,6% (contre 57,5% en 2019)

Source : MAJ dialogue de gestion 2020 + indicateurs activité Direction Affaires Juridiques et Commande Publique

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

// RÉALISATIONS ENTRE 2015-2020 :

// ÉVALUATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

- Politique de l'habitat ;
- Politique économique (enquête auprès de 30 entreprises, entretiens de partenaires économiques...);
- Politique de la ville (un sujet ciblé par an) ;
- Politique de rénovation urbaine (cohorte d'habitants du quartier des Villeneuve et analyse de relogement opérationnel) ;
- Contrat vert et bleu en faveur de la biodiversité ;
- Guide des espaces publics pour la politique des espaces publics.

// **ÉVALUATIONS OU APPUI ÉVALUATIF DE PROJETS (TERMINÉ OU EN COURS)**

- Expérimentation de véhicules électriques partagés (Citelib by ha :mo) ;
- Expérimentation sur la collecte des déchets alimentaires ;
- Projet d'aménagement Grand'Alpe ;
- Accompagnement individualisé vers l'emploi ;
- Clause insertion dans les marchés ;
- Coupe du monde féminine ;
- Prévention de la délinquance ;
- Expérimentation territoire zéro chômeur ;
- Expérimentation pour améliorer la qualité du tri
- Appel à projet pour l'égalité femme homme ;
- Gouvernance du PLIE ;
- Contrat de Développement Durable de la région Rhône Alpes (CDDRA) ;
- Contractualisation ;
- Coopération avec territoires voisins
- Reclassement.

// **ANIMATION DE LA FONCTION RESSOURCE "ÉVALUATION" ET IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX.**

// **CONSTRUCTION D'UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION FONDÉ SUR LE BIEN-ÊTRE**

SOUTENABLE (IBEST) avec notamment l'organisation en juin 2018 du premier Forum international pour le bien-vivre, en partenariat avec l'Université, **Grenoble Ecole de Management**, la Ville de Grenoble, le CCFD- Terre Solidaire et le collectif FAIR... Forum dont une 2^{ème} édition est prévu du 29 juin au 1^{er} juillet 2022. .

Pour en savoir +

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Bâtiment "Le Forum"
3 rue Malakoff - CS 50053
38031 Grenoble Cedex
04 76 59 59 59

grenoblealpesmetropole.fr
